COLLECTION DES GUIDES PRATIQUES
sous la direction de H. BORDAS, Agrégé de l'Université.

POL GAILLARD
Professeur agrégé au Lycée Janson-de-Sailly.

LES CLÉS DU LATIN

3°, 2°, BACCALAURÉAT
Propédeutique

LA VERSION
CONSTRUCTION
ET TRADUCTION

LEXIQUE
SYNTAXIQUE

BORDAS ÉDITEUR

SOMMAIRE

DU MÊME AUTEUR

MÉMENTO de SYNTAXE LATINE (Plans-Pilote Bordas).

MÉMENTO d'ANALYSE LOGIQUE et GRAMMATICALE (Plans-Pilote Bordas).

LES AUTEURS ANCIENS à l'ORAL de FRANÇAIS du BACCALAURÉAT (Plans-Pilote Bordas).

LES CLÉS DE L'ORTHOGRAPHE (Delagrave).

DENIS ASCLÉPIADE, pièce en 2 actes et 8 tableaux (Max-Ph. Delatte, 133, rue de la Pompe, Paris).

n° 2545710

AVANT-PROPOS

La version latine est considérée généralement, dans tous les examens où elle figure, comme une des épreuves les plus difficiles.

Pourtant elle exige, en réalité, assez peu de connaissances : la morphologie latine est une des plus simples qui soient, et la syntaxe latine se réduit en fait à un très petit nombre de grands principes fondamentaux qu'il suffit d'avoir bien compris pour être capable de distinguer, sinon toutes les nuances, du moins le sens général d'à peu près n'importe quelle phrase classique.

Les difficultés qui arrêtent ou trompent les élèves sont toujours les mêmes, et on n'en trouve pas la solution dans les dictionnaires, car ce sont des difficultés de syntaxe ; il n'est guère facile non plus d'en trouver la solution dans les grammaires habituelles, même les mieux faites, car celles-ci, qui ont et doivent avoir pour but l'exposé logique, l'explication théorique des règles, sont bien obligées d'étudier successivement les propositions interrogatives directes, interrogatives indirectes, finales, causales, comparatives, etc... L'élève qui bute sur un mot comme quo *devra donc, s'il consulte sa grammaire, chercher dans un index qui le renverra à chacun de ces cinq chapitres, et encore à celui des pronoms, des adjectifs, des adverbes indéfinis, à celui des questions de lieu, à celui de l'ablatif, etc... On comprend que sa bonne volonté se lasse!*

Ce qu'il faut à l'élève pour faire une bonne version latine, des expériences très diverses (1) *l'ont montré à l'auteur de ce livre, c'est* un guide facile à consulter qui l'aide à résoudre, exactement telles qu'il les trouve dans les textes, toutes les grandes difficultés grammaticales et syntaxiques du latin, *c'est un formulaire précis qui lui donne, pour chacune de ces difficultés,* la liste et les exemples des solutions possibles, avec la manière de reconnaître la bonne.

LES CLÉS DU LATIN, *qui veulent être avant tout un livre commode, ont donc adopté l'ordre le plus simple : l'ordre alphabétique.*

(1) Agrégé de l'Université, professeur au lycée Janson-de-Sailly, M. Gaillard a également enseigné le latin au Centre national d'Enseignement par correspondance et au Collège Stanislas.

L'élève, s'il ne voit pas dans une phrase le rôle et le sens du mot quo, *devra seulement consulter ici, à sa place alphabétique, le mot* quo*; il y apprendra comment choisir en connaissance de cause parmi ses très nombreuses fonctions possibles; s'il ne sait pas comment traduire un datif, il cherchera à* DATIF, *un adjectif verbal à* ADJECTIF VERBAL...*; s'il hésite même sur les différents emplois grammaticaux d'une désinence,* ...o *par exemple, il les trouvera tous réunis à* ...o *dans le formulaire morphologique des deux dernières pages du livre. Bref, il pourra toujours avoir extrêmement rapidement tous les renseignements grammaticaux dont il a besoin.*

LES CLÉS DU LATIN *ont délibérément laissé de côté toutes les règles, tous les mots sur lesquels les élèves ne butent jamais; en revanche, pour chaque source grammaticale d'erreurs possibles, l'auteur a donné toutes les solutions, et il a pris soin d'indiquer toujours exactement de la même façon la manière de reconnaître un même emploi; grâce à cette méthode, l'élève qui se servira couramment de ce livre acquerra très vite des mécanismes automatiques de recherche; il comprendra beaucoup plus vite sa version et pourra consacrer toute son intelligence et tout son temps au travail proprement dit de la traduction.*

LES CLÉS DU LATIN *donnent beaucoup d'exemples. Elles reprennent les exemples typiques des meilleures grammaires courantes, ceux qui ont servi à nommer les règles, mais elles donnent aussi beaucoup d'autres exemples difficiles,* et elles les expliquent avant de les traduire, *car c'est la seule façon de montrer à l'élève comment résoudre, exactement de la même façon, les difficultés analogues qui l'arrêteront dans les textes et à propos desquelles il viendra précisément consulter son livre à l'article voulu.*

Enfin LES CLÉS DU LATIN *sont précédées d'une très courte méthode de version, sans bavardage, mais qui formule de façon très précise les grandes règles de construction, d'analyse et de traduction. Tant d'élèves, même en première, ne les appliquent pas encore, alors qu'elles devraient être pour eux la base de départ fondamentale, comme les lois d'égalité en mathématiques! Deux appendices:* TENEZ COMPTE DE L'HISTOIRE, TENEZ COMPTE DU STYLE, *indiquent en outre, toujours d'après la méthode déductive, ce que l'élève peut tirer lui-même du titre et de la signature de sa version pour éviter des fautes historiques et littéraires impardonnables, pour avoir déjà une idée générale de ce qu'il va traduire et de la manière dont il lui faudra le traduire.*

Bref, LES CLÉS DU LATIN *nous paraissent apporter aujourd'hui à l'étude du latin non une prétentieuse doctrine inédite, mais un instrument de travail sûr et pratique, qui sera bientôt reconnu comme indispensable.*

Les professeurs de Troisième, Deuxième, Première, pourront faire réviser la grammaire latine à leurs élèves non plus en leur faisant rabâcher une fois de plus les mêmes règles difficiles, déjà apprises telles quelles dans les classes antérieures (et toutefois sans cesse violées pratiquement), mais en leur donnant à apprendre, dans LES CLÉS DU LATIN, *des leçons nouvelles les préparant directement à la version.*

Les élèves, dès qu'ils l'auront expérimenté, adopteront avec joie un livre aussi clair et aussi commode, un livre qui leur permettra enfin de résoudre avec certitude les difficultés syntaxiques de leurs versions, un livre qui leur ouvrira véritablement, comme l'indique son titre, le domaine du latin.

MÉTHODE DE VERSION
et mode d'emploi du livre

GRANDES RÈGLES FONDAMENTALES ET SOLUTION DES DIFFICULTÉS COURANTES

Il vous sera utile de temps en temps, pour vous familiariser avec la langue latine, de lire assez vite quelques pages de textes faciles, sans vous astreindre par conséquent à des opérations grammaticales particulières, mais, pour vos versions, toujours assez complexes, il vous est absolument indispensable d'observer scrupuleusement la méthode suivante :

1° Dégager la construction de chaque phrase de manière à séparer nettement les différentes propositions ;

2° Analyser les mots de chaque proposition pour connaître leur fonction ;

3° Comprendre.

4° Traduire.

C'est parce que beaucoup d'élèves ont pris dans les petites classes l'habitude de « deviner » qu'ils deviennent tout à coup si faibles en latin, dès que les textes deviennent un peu moins élémentaires. Il y a des règles fondamentales à connaître et à observer, en latin comme en mathématiques ; on ne peut faire une bonne version latine sans méthode.

CONSTRUCTION

Pourquoi est-il indispensable de « faire la construction » ?

— Parce qu'il est indispensable, pour comprendre, *de ne jamais faire passer un mot d'une proposition à mode personnel dans une autre proposition à mode personnel,*

sauf pour certaines propositions relatives, en poésie et dans quelques cas très rares.

Or la première opération à faire pour pouvoir appliquer cette règle, c'est évidemment de délimiter le plus exactement possible

les propositions à mode personnel. Vous le ferez grâce à la méthode suivante :

MÉTHODE DE CONSTRUCTION

Relisez toute phrase complexe, mot par mot, en notant soigneusement, dans l'ordre où ils se présentent :

1° Les verbes à mode personnel : indicatif, subjonctif, impératif (*les souligner d'un trait*).

2° Les infinitifs, gérondifs, supins, participes, adjectifs verbaux (*les souligner d'un trait interrompu, car ils jouent le rôle tantôt d'un verbe à mode personnel, tantôt d'un nom ou d'un adjectif, et il n'est pas toujours facile de choisir tout de suite en connaissance de cause ; vous résoudrez cette difficulté en consultant dans ce livre, à leur place alphabétique, les pages intitulées* INFINITIF *et* PARTICIPE).

3° Les mots subordonnants, c'est-à-dire qui introduisent les subordonnées (*les marquer par un gros point noir* ●).

Un mot de liaison qui unit deux subordonnées équivaut en fait à une répétition du mot subordonnant qui précède ; il faut donc le marquer lui aussi, à sa place, par un ●.

GRANDES RÈGLES

— Le verbe à mode personnel qui ne dépend d'aucun mot subordonnant est presque toujours le verbe principal.

Au subjonctif pourtant, un verbe peut parfois être le verbe d'une subordonnée sans dépendre d'aucun mot subordonnant ; consultez alors dans ce livre, à sa place alphabétique, la page SUBJONCTIF NON INTRODUIT PAR UN MOT SUBORDONNANT.

— Chaque mot subordonnant introduit un verbe à mode personnel, assez souvent le dernier mot de la subordonnée ; un seul mot subordonnant peut introduire plusieurs verbes à mode personnel, à la condition que ceux-ci soient de mode identique, de temps analogue et unis par une conjonction de coordination ou séparés par une virgule.

— Il faut toujours commencer la traduction d'une subordonnée à mode personnel par le mot subordonnant qui l'introduit ;

s'il y en a un évidemment ; il peut se faire, avec un verbe au subjonctif, qu'il n'y en ait pas ; consultez alors dans ce livre, à sa place alphabétique, la page SUBJONCTIF NON INTRODUIT PAR UN MOT SUBORDONNANT ;

de plus, le relatif et l'interrogatif, surtout au génitif, doivent parfois être traduits après le mot dont ils dépendent : *cujus imperio:* sur l'ordre de qui.

— La RÈGLE GÉNÉRALE DES ENCLAVES s'applique évidemment aux subordonnées :

RÈGLE GÉNÉRALE : Lorsque certains mots, étroitement unis par le sens et la grammaire, sont séparés par d'autres mots, cela signifie, en prose, que les mots enclavés dépendent étroitement de ceux qui les enclavent ; il faut donc traduire les mots enclavés immédiatement après ceux qui les enclavent : **Consilium reipublicae salutare** (**reipublicae** *est enclavé dans* **consilium salutare,** *deux mots au neutre qui se rapportent l'un à l'autre ; il faut donc traduire* **reipublicae** *après* **consilium salutare**). Un projet avantageux pour l'État.

APPLICATION AUX SUBORDONNÉES : De même une subordonnée qui dépend étroitement d'une autre subordonnée est ordinairement enclavée dans celle-ci ; elle doit par conséquent se traduire, ou bien exactement à la place où elle se trouve en latin, ou bien immédiatement après la proposition enclavante.

EXEMPLES ANALYSÉS

Saepe homines qui cum aquam ut sitim levarent gelidam bibissent morbo gravi laboraverunt primo visi relevari.

Je relis en notant les trois catégories indiquées plus haut :

Saepe homines qui cum aquam ut sitim levarent gelidam bibissent morbo gravi laboraverunt primo visi relevari.

Je trouve trois mots subordonnants à la suite sans verbe ; donc il y a subordonnées enclavées (puisqu'une nouvelle subordonnée commence avant que la précédente soit finie) ; donc

Levarent dépend de **ut,**

bibissent dépend de **cum,**

laboraverunt dépend de **qui.**

Donc les subordonnées de cette phrase devront se traduire, littéralement, dans cet ordre (l'enclavante immédiatement avant l'enclavée).

La première : **qui.................. morbo gravi laboraverunt.**

La seconde : **cum aquam......... gelidam bibissent.**

La troisième : **ut sitim levarent.**

Je continue :

visi : participe passé passif ou déponent ; comme je n'ai plus dans ma phrase de verbe à mode personnel et que j'ai besoin pourtant d'un verbe à mode personnel comme verbe principal, je conclus que visi équivaut certainement à visi sunt et que c'est certainement le verbe principal.

relevari : infinitif présent passif, ne peut dépendre que de visi sunt.

Je peux maintenant traduire :

Littéralement : Souvent des hommes qui ont souffert de grave maladie parce qu'ils avaient bu de l'eau glacée pour qu'ils apaisassent leur soif, ont paru (ou se sont sentis) d'abord ragaillardis.

J'ai trouvé dans le dictionnaire à VIDEOR que VISI SUNT peut avoir deux sens : ont paru, se sont sentis ; comme les deux conviennent ici pour ma phrase isolée, je les inscris tous les deux et je choisirai lorsque j'aurai fini toute ma version, à la lumière des autres phrases ; si je n'en inscris qu'un seul, je ne me souviendrai que de celui-là.

Français : Bien des gens qui ont été gravement malades pour s'être désaltérés avec de l'eau glacée avaient paru (ou s'étaient sentis) d'abord ragaillardis.

Voyez plus loin, aux règles de TRADUCTION (p. 19), la justification des changements apportés ici ; le plus-que-parfait du verbe principal s'explique en français parce que le fait d'avoir paru ragaillardis est antérieur à celui d'avoir été malades.

***

Lacedaemonii, Philippo minitante se omnia quae conarentur prohibiturum, quaesiverunt num esset etiam se mori prohibiturus.

Je relis en notant les trois catégories habituelles :

Lacedaemonii, Philippo minitante se omnia quae conarentur prohibiturum, quaesiverunt num esset etiam se mori prohibiturus.

Philippo minitante est visiblement, après une virgule, un ablatif absolu ; **conarentur** dépend de **quae** ; **quaesiverunt** ne peut être que le verbe principal ; **esset** dépend de **num** ; pour les deux participes futurs **prohibiturum** et **prohibi-**

turus, je consulte dans ce livre la page PARTICIPES et j'en déduis que prohibiturus forme avec esset le verbe dépendant de num, que prohibiturum est mis pour prohibiturum esse et forme le verbe de la proposition infinitive dépendant de minitante ; se mori forme une autre infinitive dépendant de prohibiturus esset.

Je peux maintenant traduire :

Littéralement : Les Lacédémoniens, Philippe les menaçant qu'il empêcherait (1) toutes les choses qu'ils entreprendraient, demandèrent s'il empêcherait aussi qu'ils mourussent.

Français : Comme Philippe menaçait les Lacédémoniens de s'opposer à toutes leurs entreprises, ils lui demandèrent s'il les empêcherait aussi de mourir.

***

Comme vous l'avez vu par ces deux exemples, les grands principes de construction latine sont relativement simples, et, au bout de quelques exercices, vous pourrez les appliquer de façon presque mécanique. Le danger, qui tient à leur simplicité même, ce serait de croire que vous pouvez vous passer de ce travail préliminaire. C'est faux, sauf pour des phrases extrêmement simples. Dès que le texte devient complexe, n'hésitez pas, faites la construction : même si vous avez peu de temps, négligez plutôt la recherche de la moitié des mots dans le dictionnaire en inférant leur sens d'après vos souvenirs et l'analogie, mais délimitez toujours les propositions de chaque phrase complexe et cherchez leur enchaînement. C'est l'opération de base.

Ensuite, à l'intérieur de chaque proposition, faites l'analyse.

(1) Pour cette traduction d'un infinitif latin par [illegible]e conditionnel français, l'élève cherchera naturellement l'explication [illegible]'artic[illegible] [illegible].

ANALYSE

Prenez l'habitude de répondre immédiatement, et comme mécaniquement, en envisageant toutes les possibilités, aux trois questions suivantes :

Noms, adjectifs, pronoms :	CAS	GENRE	NOMBRE
Verbes :	TEMPS	MODE	VOIX

Vous ne vous trompez pas en général sur la personne des verbes ; il n'est donc pas indispensable de la noter dans vos préparations : en revanche, pour les participes, il faut vous poser à la fois les trois questions : cas, genre, nombre, et les trois questions : temps, mode, voix.

Le difficile, ici, c'est de n'oublier aucune possibilité, de ne pas croire tout de suite que **prudentia** est le nominatif-vocatif de **prudentia, ae** — donc sujet, attribut, apposition ou apostrophe — alors qu'il peut être aussi l'ablatif de **prudentia, ae** et le nominatif-vocatif-accusatif neutre pluriel de **prudens, prudentis.** Lorsqu'il s'agit d'un mot grammatical très important comme **qua, quae, quod, eo,** etc., il est encore beaucoup plus dangereux évidemment de se précipiter sans réfléchir sur la première solution à laquelle on pense. Astreignez-vous donc, dès que le sens n'est pas absolument évident, à consulter le formulaire morphologique placé ici aux deux dernières pages du livre et qui vous indiquera toutes les possibilités des terminaisons à fonctions multiples. Astreignez-vous, tant que vous ne connaissez pas bien tous les emplois d'un mot difficile, et chaque fois aussi que vous hésitez sur le rôle d'un ablatif par exemple, ou d'un adjectif verbal, ou d'un subjonctif, à consulter dans ce livre les pages qui sont spécialement consacrées à ce mot, à ce cas, à ce mode. Vous y pourrez choisir en connaissance de cause la solution de tous les cas litigieux.

Naturellement, comme on vous l'a dit cent fois, vous commencerez par analyser le verbe de votre proposition, puis le ou les mots qui pourraient être sujet... Cela n'est pas difficile. Le difficile, encore une fois, c'est de raisonner juste à partir d'une situation dont vous ayez bien vu toutes les possibilités. L'on vous a facilité, ici, votre documentation le plus possible. Il vous reste à travailler sérieusement sur ces bases solides, c'est-à-dire à réfléchir !

Voici maintenant des indications pratiques vous permettant de résoudre très vite les difficultés courantes, celles qu'on rencontre dans toutes les versions :

SOLUTION DES DIFFICULTÉS COURANTES

SUBORDONNANT OU NON SUBORDONNANT?

Bien sûr, il n'y a que trois sortes de mots subordonnants.

A. Les conjonctions de subordination.

B. Les pronoms, adjectifs et adverbes relatifs et relatifs indéfinis, sauf les relatifs de liaison.

C. Les pronoms, adjectifs et adverbes et particules interrogatifs et exclamatifs lorsqu'ils sont suivis non pas d'un « ? » ou « ! » mais du subjonctif (1) (interrogatifs et exclamatifs indirects).

Mais on peut les confondre assez facilement les uns et les autres avec d'autres pronoms, adjectifs, adverbes, prépositions, conjonctions qui ne sont pas du tout subordonnants ; et cette difficulté est l'une de celles qui gênent le plus les élèves. Pour la résoudre, ici encore, vous n'aurez qu'à consulter le mot en question à sa place alphabétique. Comme vous pouvez sauter, sans les lire, tous les paragraphes dont la première ligne ne correspond pas aux conditions particulières de votre mot dans la phrase que vous traduisez, il vous suffira de quelques secondes, vous verrez, pour éliminer toutes les solutions impossibles, et, sinon pour vous arrêter toujours sur la bonne (cela vous arrivera huit fois sur dix), du moins pour vous permettre de concentrer votre réflexion sur les deux ou trois emplois entre lesquels il vous est permis d'hésiter.

PAS DE VERBE

Lorsque vous ne trouvez pas le verbe d'une proposition,

1° Recherchez s'il y a dans cette proposition un PARTICIPE PASSÉ PASSIF, un PARTICIPE FUTUR ACTIF en *-urus*, appelé encore

(1) Mais, naturellement, une phrase terminée par un « ? » ou par un « ! » peut très bien être composée ainsi :

1° Une principale interrogative ou exclamative directe (celle qui justifie le « ? » ou « ! ») introduite soit par un interrogatif ou un exclamatif, soit par le seul verbe principal ;

2° Une subordonnée complétive interrogative ou exclamative indirecte, au subjonctif, introduite par un interrogatif ou exclamatif.

Ex. : *Nonne scis unde venias?* Ne sais-tu pas d'où tu viens ?

Nonne scis... ? principale interrogative directe,

unde venias, complétive interrogative indirecte.

Le « ? » est amené évidemment par *Nonne scis*, et non par *unde venias* ; à preuve la réponse : *Scio unde veniam*. Je sais d'où je viens, où la complétive interrogative indirecte *unde veniam* ne saurait être suivie d'un « ? ».

D'autre part une interrogative ou exclamative directe peut évidemment avoir son verbe au subjonctif.

Quid faciam ? Que faut-il que je fasse ? (consulter la page *subjonctif sans mot subordonnant*).

ADJECTIF VERBAL ACTIF en *-urus*, ou un ADJECTIF VERBAL PASSIF en *-ndus*.

Dans ce cas, appliquez les règles données dans ce livre au mot PARTICIPE.

2° Recherchez si l'on peut sous-entendre le verbe ÊTRE, en sachant que, sauf dans les propositions comparatives où il peut l'être à toutes les personnes et à tous les temps, le verbe ÊTRE n'est généralement sous-entendu en latin qu'à la 3e pers. (sing. ou plur.) du présent de l'indicatif, au présent de l'infinitif ; quant au présent du participe, sa forme grammaticale n'existe pas en latin.

Haec non fabula. Ceci n'est pas un conte (**haec** *équivaut pour nous au neutre* **hoc**, *le sujet a subi ici l'influence du genre de l'attribut, mot dominant de la phrase, surtout avec la suppression de* **est** *sous-entendu*). — ..., **Cicerone consule**, ... (*Cicéron étant consul*)..., sous le consulat de Cicéron,... — ..., **me invito**, ... (*moi étant opposé*)..., malgré moi, ..., contre mon gré, ... — **Quo doctior eo modestior eris** = **Eo modestior eris quo doctior (eris)** = Tu seras d'autant plus modeste que tu seras plus savant = Plus tu seras savant, plus tu seras modeste (*il faut garder l'inversion en français ; consultez les pages* **eo** *et* **quo** *pour l'analyse plus précise de la phrase*).

3° Recherchez si l'on peut sous-entendre, en l'adaptant à votre proposition, LE VERBE D'UNE PROPOSITION VOISINE OU PARALLÈLE.

Iisdem libris utor quibus tu (*sous-entendez le verbe* **uti** *dans la relative, mais évidemment à la 2e pers. du singulier, puisqu'il y a* **tu** *: Je me sers des mêmes livres dont tu te sers*). Je me sers des mêmes livres que toi. — **Fecisti quod pauci homines** (*sous-entendez le verbe* **facere**, *mais à la 3e pers. du pluriel, puisqu'il y a* **pauci homines**, *et au parfait, puisque* **fecisti** *est au parfait*). Tu as fait ce que peu d'hommes ont fait.

4° Recherchez si l'on peut sous-entendre UN VERBE TRÈS GÉNÉRAL COMME DIRE, FAIRE, suggéré par le contexte.

Praeclare id quidem, qui permiserit... (**praeclare** *ne peut être ici qu'adverbe, il faut donc sous-entendre un verbe comme agir dont* **praeclare** *puisse être l'adverbe ;* **permiserit** *est au subjonctif parce que la relative est causale*). Il a très bien agi en vérité celui qui a permis... — **De hoc alias** (*la phrase étant dans un discours, il faut sous-entendre un verbe comme parler, au temps voulu par le contexte*). De cela je parlerai (ou j'ai parlé) à un autre moment.

PAS DE SUJET

Lorsque vous ne trouvez pas le sujet d'une PRINCIPALE ou INDÉPENDANTE, essayez avant tout le sujet réel de la principale ou indépendante qui précède, même s'il est très éloigné ; essayez ensuite le sujet réel de la subordonnée qui précède s'il y en a une.

Le SUJET RÉEL, c'est celui qui fait l'action ; le sujet réel d'un verbe passif, c'est son complément d'agent.

> **Publius,...** (*3 subordonnées*) ..., **apud Milonem venit. Quem acerbissime vituperavit...** (*le sujet de* **vituperavit** *est le même que celui de la principale qui précède ; le relatif de liaison, le pronom* **is, ea, id,** *ou les démonstratifs désignent presque toujours, au contraire, un mot qui était complément dans la phrase précédente*). Publius... vint chez Milon. Et il lui fit de très amers reproches. — **Ut quisque aetate antecedebat, ita sententiam dixit ex ordine** (**quisque,** *sujet de la subordonnée, est aussi sujet de la principale : Selon que chacun avait la priorité par l'âge, ainsi chacun exprima son opinion d'après cet ordre*). Chacun, par rang d'âge, exprima son opinion.

Lorsque vous ne trouvez pas le sujet d'une SUBORDONNÉE, essayez avant tout le sujet réel de la subordonnée qui précède s'il y en a une ; essayez ensuite le sujet réel de la principale.

> **Si ab aliquo magnam pecuniam acceperis et deinde velit...** (**velit** *a comme sujet sous-entendu* **aliquis,** *sujet réel de la proposition précédente — celui qui a donné l'argent ; pour la traduction des subjonctifs après* **si,** *consultez les pages de* **si**). Si tu avais accepté d'une personne une grosse somme d'argent et s'il arrivait ensuite qu'elle voulût... — **Ceteri senes, cum rem publicam defendebant, nihil agebant ?** (*le sujet de* **defendebant** *est évidemment le même que celui de* **agebant**). Les autres vieillards, en défendant l'État, ne faisaient-ils rien ?

Si les deux règles précédentes ne vous ont pas permis de trouver un sujet satisfaisant, pensez aux possibilités suivantes :

1° LE SUJET PEUT ÊTRE UN PARTICIPE PASSÉ PASSIF, UN ADJECTIF VERBAL PASSIF EN **-ndus**, UN ADJECTIF VERBAL ACTIF EN **-urus** employé comme nom (consultez, à leur place alphabétique, les pages de ce livre qui leur sont consacrées).

2° LE SUJET PEUT ÊTRE UN INFINITIF. **Turpe est mentiri.** Il est honteux de mentir.

3° Le sujet peut être une proposition entière :

infinitive : **Legem brevem esse oportet.** Il faut qu'une loi soit brève.

subjonctive : **Saepe fit ut erremus.** Il arrive souvent que nous nous trompions.

indicative : **Bene mihi evenit quod mittor ad mortem.** (*Ce fait que je suis envoyé à la mort arrive bien pour moi.*) C'est un heureux événement pour moi d'être envoyé à la mort.

4° Le verbe peut être impersonnel (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de sujet) :

— soit par nature. **Me poenitet culpae meae** (*intraduisible littéralement :* **me** *est un complément d'objet*). Je me repens de ma faute ;

— soit parce qu'il est au passif impersonnel (consultez la page PASSIF IMPERSONNEL).

5° Le sujet peut être l'antécédent d'un pronom relatif qui précède ou qui suit (consultez la page : RELATIF [constructions du]).

COMPLÉTIVES TROMPEUSES { *affirmation ? ordre ? interrogation ?*

Une complétive à l'infinitif exprime la plupart du temps une déclaration, un fait, un état (sauf évidemment après un verbe de volonté).

Une complétive au subjonctif (avec ou sans **ut, ne, ne non**) exprime la plupart du temps une volonté, un désir, une crainte.

Une complétive au subjonctif introduite par un interrogatif exprime toujours, cela va de soi, une interrogation indirecte.

Dic Paulum venire. Dis que Paul vient = Dis : « Paul vient » = Annonce l'arrivée de Paul. — **Dic Paulo veniat ou ut veniat** : Dis à Paul qu'il vienne = Dis à Paul : « Viens » = Dis à Paul de venir. **Dic ut veniat** *peut signifier aussi, beaucoup plus rarement, si le contexte l'impose :* Dis comment il vient, de quelle façon il arrive.
Caesar scribit Labieno (ut) naves instituat : César écrit à Labienus d'équiper des navires. — **Caesar instituit Labieno (ut) quid ageret scriberet.** César demanda instamment à Labienus de lui écrire ce qu'il faisait. — **Labienus scripsit Caesari naves institutas esse.** Labienus écrivit à César que les navires étaient prêts.

PARTICIPE DONT VOUS NE VOYEZ PAS LE ROLE

Consultez votre livre à la page PARTICIPE.

INFINITIF DONT VOUS NE VOYEZ PAS LE ROLE

Consultez votre livre à la page INFINITIF.

SUBJONCTIF DONT VOUS NE VOYEZ PAS LE ROLE

Consultez votre livre à la page SUBJONCTIF.

... etc... presque toutes les autres difficultés de latin que vous pourrez rencontrer sont résolues dans votre livre sous le titre alphabétique du mot, du cas, du mode, du temps qui cause cette difficulté. Très vite, en le consultant régulièrement, vous apprendrez cette syntaxe latine qui vous paraissait si abstraite ; vous la saurez théoriquement et pratiquement, et vous regagnerez au centuple le temps que vous aurez passé les premières fois à fouiller dans ce livre pour la moindre hésitation grammaticale ; vous pourrez consacrer votre temps et votre intelligence à la traduction véritable, vous saurez faire une version.

TRADUCTION

Car naturellement il vous restera les difficultés de compréhension particulières à chaque auteur, à chaque texte (consultez, pour les résoudre, les deux appendices de la fin du livre : TENEZ COMPTE DE L'HISTOIRE, TENEZ COMPTE DU STYLE) et les difficultés de la mise en français. Mais ce sont celles-là justement qui feront de vos versions — enfin ! — des exercices littéraires fructueux et passionnants.

Ici il n'y a plus de règles générales, chaque cas est différent ; simplement les exemples de ce livre ont été choisis pour vous montrer, toujours par la pratique, comment l'on peut passer d'une traduction littérale assez lourde à une traduction tout aussi exacte mais bien française. Voici, en outre, quelques conseils pratiques :

● Lorsque vous hésitez entre plusieurs sens ou fonctions d'un mot ou d'une proposition, écrivez sur votre brouillon, groupées par une accolade, *toutes* les traductions qui vous semblent possibles ;

Lorsque vous ne comprenez pas du tout, n'écrivez *rien du tout*, laissez un blanc, la suite probablement vous éclairera.

Les mots de liaison difficiles — en particulier **autem, vero,** liaison des relatifs de liaison — ne les traduisez qu'après avoir bien compris la phrase qu'ils introduisent (mais laissez en blanc pour vous rappeler qu'il y a un mot non traduit).

Bref, n'écrivez jamais comme solution unique quelque chose de douteux; votre texte, une fois écrit, vous influencerait malgré vous, et vous vous habitueriez à ce qui est sans doute une erreur.

● De même, pour la mise en français, pénétrez-vous bien de l'idée à rendre, mais ne vous préoccupez absolument plus du « mot à mot » ; autant il fallait vous attacher à lui pour la recherche du sens, autant il faut vous délivrer de lui pour la traduction. Vous pouvez rendre des noms par des verbes, des verbes par des noms, des adjectifs par des adverbes, des passifs par des actifs, des principales par des subordonnées, etc..., *le seul principe, c'est de restituer le plus exactement possible, en un français excellent* (1), *toutes les nuances du texte, ainsi que son rythme et son style* (donc en respectant, autant que le français le permet, sinon l'ordre des mots, du moins l'ordre des groupes de mots, qui correspond à l'ordre des idées). Si vous êtes seul, dites vos phrases à haute voix — surtout si ce sont des phrases de discours — et assurez-vous qu'elles « coulent » bien. Et toujours, après avoir terminé, relisez une fois de plus, en les comparant, votre texte latin et votre traduction française, de manière à vous assurer que les deux textes sont bien en harmonie, que vous n'avez rien faussé ni oublié.

Comme vous le voyez, plus rien ici n'est mécanique. Une bonne traduction exige de l'intelligence, du goût et la connaissance de la langue dans laquelle on traduit plus encore que de celle qu'on traduit. C'est presque une œuvre d'art. Si notre livre vous permet beaucoup plus vite qu'autrefois de viser cette perfection, il aura atteint son but (2).

(1) A moins qu'elle ne soit justifiée par une faute de latin analogue dans le texte que vous traduisez (ce qui est très rare, sauf chez les auteurs de comédies ou de satires), une faute de français est encore plus grave dans une version qu'un contresens. C'est la langue française que vous devez connaître d'abord, vous Français !

(2) Je tiens à remercier spécialement ici mon ami M. Roger DEBRAND, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de l'Université, qui a bien voulu revoir tous les articles de ce livre, sur manuscrit et sur épreuves. Ses observations, toujours inspirées par une expérience pédagogique très sûre, m'ont été extrêmement précieuses.

LEXIQUE SYNTAXIQUE

A ou AB ou ABS

a, ab, abs, préposition qui gouverne toujours l'ablatif, marque essentiellement l'origine, mais les sens dérivés de cette notion première d'origine sont extrêmement nombreux, et l'on peut traduire **a, ab, abs,** selon le contexte, par :

DE → DE LA PART DE → TIRÉ DE → NÉ DE → EN PARTANT DE → LOIN DE → A PARTIR DE → DEPUIS → APRÈS → D'APRÈS → EN RAISON DE → PAR SUITE DE → PAR L'EFFET DE → A CAUSE DE → PAR.

> **Redire a Caesare:** revenir de chez César. — **A M. Tullio esse:** descendre de Marcus Tullius. — **Nunc quidem paululum a sole.** Maintenant écarte-toi seulement un peu de mon soleil. — **..., ut erat a Gergovia despectus in castra.** ..., étant donné que de Gergovie la vue plongeait dans le camp. — **Cognoscere aliquem ab aliqua re:** reconnaître quelqu'un d'après quelque chose. — **A tuo digressu:** après ton départ, ou depuis ton départ, ou en raison de ton départ. — **Perire, interfici ab aliquo:** être tué par quelqu'un.

De nuance en nuance, donc, le **complément d'origine** finit par pouvoir être aussi le **complément d'agent** (pour les noms de personnes) des verbes passifs (celui qui fait une action n'est-il pas l'origine de cette action ?). C'est la source d'une confusion possible très dangereuse ; un ablatif avec **a** ou **ab** accompagnant un verbe passif n'est pas du tout forcément un complément d'agent, comme on a tendance à le croire d'abord; il peut être un complément d'origine, en particulier avec les verbes suivants : **aliquid ab aliquo petere, quaerere, postulare:** demander quelque chose à quelqu'un ; **aliquid ab aliquo impetrare, habere:** obtenir, tenir quelque chose de quelqu'un ; **aliquid ab aliquo discere, audire:** apprendre quelque chose de quelqu'un ; **aliquem ab aliquo ou aliqua re defendere, tueri, munire, tegere, arcere, prohibere :** défendre, protéger quelqu'un contre quelqu'un ou quelque chose.

> **etitum est ab eo ut legeret.** Il lui fut demandé de lire.

ABLATIF

> Rappelez-vous — bien des phrases latines demeurent incompréhensibles aux élèves qui oublient cette possibilité — que les adjectifs, participes et adjectifs verbaux peuvent toujours s'employer comme des noms : leur ablatif, par conséquent, peut avoir toutes les fonctions indiquées ci-dessous.

Un ablatif sans préposition (1) peut être :

1° **COMPLÉMENT d'un VERBE,** si le dictionnaire indique ce verbe comme pouvant se construire avec l'ablatif.

Le dictionnaire indique la construction de tous les verbes qui veulent leur complément à un autre cas que l'accusatif.

Alicujus consilio uti: utiliser le conseil de quelqu'un. — **Nulla re careo.** Je ne manque de rien. — **Opus est amico** (*besoin est d'un ami*). On a besoin d'un ami.

2° **COMPLÉMENT d'un ADJECTIF,** si le dictionnaire indique cet adjectif comme pouvant se construire avec l'ablatif.

Le dictionnaire indique la construction de tous les adjectifs qui peuvent avoir un complément.

Contentus sua sorte: content de son sort. — **Liber metu:** libre de crainte. — **Fessus venando (venando:** *ablatif du gérondif — le gérondif est un infinitif qui se décline*) : fatigué de chasser, fatigué de la chasse. — **Mirabile visu:** admirable à voir.

3° **ABLATIF d'ORIGINE ou de POINT de DÉPART** qui peut former les différents compléments particuliers suivants, placés ici dans un ordre qui fera nettement apparaître leur parenté.

a. *Complément d'origine dans l'espace, c'est-à-dire du lieu d'où l'on part (question* **unde** *: d'où ?).*

Redeo Roma, domo, rure. Je viens de Rome, de chez moi, de la campagne. — **Nobili loco natus:** né de noble famille. — **Navi egredi:** débarquer.

b. *Complément de séparation ou d'éloignement.*

Liberare plebem servitute: délivrer la plèbe de l'esclavage (*à partir de l'esclavage*).

(1) Pour l'ablatif avec A ou AB, voir page précédente ; pour l'ablatif avec une autre préposition, consulter le dictionnaire à la préposition.

c. *Complément du comparatif.*

Doctior Petro: plus savant que Pierre (*en comparant à partir de Pierre*). (Ne pas confondre avec l'ablatif de différence **multo doctior** : de beaucoup plus savant, voir 4° k.)

4° **ABLATIF INSTRUMENTAL** (au sens le plus large de ce mot, c'est-à-dire répondant à la question générale : « comment ? »). L'ablatif instrumental, issu lui-même de l'ablatif d'origine, peut former les différents compléments particuliers suivants, placés ici dans un ordre qui fait nettement apparaître leur parenté.

a. *Complément de cause (la cause d'une action est le « point de départ » de cette action).*

Fame interiit. Il mourut de faim.

b. *Complément d'agent.*

Maerore conficior. Je suis accablé de chagrin. — **Morbi sanantur remediis.** Les maladies sont guéries par les remèdes (*mais un ablatif placé près d'un verbe passif n'est pas toujours complément d'agent, bien entendu*: **virtute superabantur**: *ils étaient inférieurs en courage*).

c. *Complément de moyen.*

Ferire gladio: frapper avec l'épée.

d. *Complément du lieu par où l'on passe.*

Aurelia via profectus est. Il est parti par la voie Aurélia.

e. *Complément d'accompagnement* (uniquement dans les expressions militaires, les troupes étant considérées comme moyen).

Omnibus copiis proficisci, vincere: partir, vaincre avec toutes ses troupes.

f. *Complément de partie.*

Teneo lupum auribus. Je tiens le loup par les oreilles.

g. *Complément de point de vue.*

Forma vincis. Tu l'emportes en beauté.

h. *Complément de manière.*

Magna voce loqui: parler d'une voix forte. — **Jure**: à bon droit. — **Silentio** : en silence. — **Pedibus**: à pied. — **Jussu alicujus**: sur l'ordre de quelqu'un. — **Qua es prudentia, facies...** (*l'antécédent* **prudentia** *est passé dans la relative; voyez l'article* relatifs*: de la prudence dont tu es, tu feras*) : prudent comme tu es, tu feras...

i. *Complément de la durée nécessaire pour faire une action.*

Templum aedificavit decem annis. Il mit dix ans à construire le temple.

j. *Complément de durée pure (très rare).*

Tribus annis regnavit. Il régna trois ans.

k. *Complément de différence (se rattache au complément de manière).*

Multo major: plus grand de beaucoup. — **Multo optimus:** de loin le meilleur.

l. *Complément de prix.*

Magno constare: coûter beaucoup.

m. *Complément de peine.*

Damnare capite, pecunia: condamner à mort, à une amende.

n. *Complément de qualité, de disposition.*

Puer egregia indole: un enfant d'un heureux naturel. — **Esse bono animo:** avoir bon courage.

5° **ABLATIF LOCATIF** (de lieu ou de temps).

a. *Complément du lieu où l'on est, où se fait une action (même s'il y a mouvement à l'intérieur du lieu), question* **ubi.**

Ambulat Athenis, Carthagine. Il se promène à Athènes, à Carthage. — **Terra marique:** sur terre et sur mer. — **Milibus passuum sex ab hostibus castra posuit.** Il établit son camp à six milles de l'ennemi.

b. *Complément du moment, de l'époque où l'on est, où se fait une action, question* **quando.**

Veniet decima hora. Il viendra à la dixième heure. — **Occasu solis:** au coucher du soleil. — **Commissione ludorum Graecorum:** à l'ouverture des jeux grecs.

6° **ABLATIF ABSOLU**

Absolu, de **absolutus**, participe passé passif de **absolvo**, signifie détaché (du reste de la phrase), indépendant ; de fait, l'ablatif absolu, la plupart du temps entre virgules, peut se détacher très facilement de la phrase à laquelle il appartient, et il n'a presque jamais pour sujet en langue classique un nom qui pourrait avoir dans la phrase un rôle important : sujet ou complément d'objet par exemple (1). Mais, bien entendu, l'ablatif absolu ne peut pas se traduire en dehors de la phrase, c'est un complément circonstanciel de forme particulière, mais qui pourrait s'insérer très facilement dans les deux grandes catégories de l'ablatif locatif et de l'ablatif instrumental expliquées ci-dessus (compléments de temps, de cause, de manière, etc.).

Ablatif absolu avec participe.

Partibus factis, sic locutus est leo. Les parts faites, le lion parla ainsi. — **Quo facto, profectus est** (Quo *est relatif de liaison*). Et cela fait, il partit.

Ablatif absolu sans participe.

..., **Cicerone consule,** ... (..., *Cicéron étant consul,* ...), ..., sous le consulat de Cicéron,... — ..., **me invito,** ...

(1) Le latin dit : URBEM CAPTAM HOSTIS DIRIPUIT (l'ennemi pilla la ville ayant été prise), après avoir pris la ville l'ennemi la pilla ; le latin ne dit pas : URBE CAPTA HOSTIS DIRIPUIT ; CAPTAM est apposé à l'objet URBEM.

(..., *moi étant opposé*, ...), ..., malgré moi, ... — **Natura duce non erratur** (*la nature étant guide on ne se trompe pas*). Avec la nature pour guide on ne se trompe pas.

Ablatif absolu avec une proposition entière comme sujet (le plus souvent infinitive, mais parfois aussi interrogative indirecte ou introduite par **quod, ut, ne**), en particulier avec les participes passés suivants — à l'ablatif neutre singulier — **nuntiato, cognito, comperto, audito, pensitato, edicto**: alors qu'on avait annoncé, appris, découvert, entendu dire, examiné, décidé que..., **incerto**, alors qu'on ne savait pas.

..., **audito Romanos advenire**, ... (..., *que les Romains arrivaient ayant été entendu*, ...), ..., à la nouvelle de l'arrivée des Romains. — ..., **pensitato an coerceri cupidines possent**, ... (*si les passions pouvaient être réprimées ayant été examiné*)..., après avoir examiné si l'on pouvait réprimer les passions...

Ablatif absolu sans sujet exprimé.

Ou bien le sujet est sous-entendu ; c'est la plupart du temps le pronom **is, ea, id** à l'ablatif.

Celeriter Romanos perturbaverunt ; rursus resistentibus ad pedes desiluerunt (*il faut sous-entendre* **iis** *auprès de* **resistentibus**). Rapidement ils jetèrent le désordre chez les Romains ; puis, comme ceux-ci se mettaient à nouveau à leur résister, ils sautèrent de cheval (pour combattre) à pied.

Ou bien il n'y a pas de sujet, le participe, au neutre, étant alors un passif impersonnel (voyez la page *passif impersonnel*) ; retenez, en particulier, les expressions suivantes :

Auspicato: après consultation des auspices. — **Sortito**: après tirage au sort. — **Satisdato**: caution ayant été donnée. — **optato**: à souhait. — **consulto**: à dessein. — **necopinato**: à l'improviste.

7° **ABLATIF ATTRIBUT** d'un autre mot à l'ablatif.

Vel imperatore vel milite me utimini. Servez-vous de moi soit comme général, soit comme soldat.

8° **ABLATIF APPOSITION** d'un autre mot à l'ablatif.

9° **ABLATIF ÉPITHÈTE** d'un autre mot à l'ablatif.

Opus est ei perdita re publica (*besoin est à lui de la république ruinée*). La ruine de l'État lui est indispensable. — **Defendendo pacem** ou **defendenda pace**: en défendant la paix.

ABRÉVIATIONS

A. = *Aulus* (prénom).
a. Ch. n. = *ante Christum natum* = avant Jésus-Christ.
a. d. = *ante diem* = avant (tel) jour.
a. d. V Kal. oct. = **ante diem quintum Kalendas octobres** = le cinquième jour avant les Calendes d'octobre = le 27 septembre.
Aed. cur. = *aedilis curulis* = édile curule.
Aed. pl. = *aedilis plebis* = édile de la plèbe.
App. = *Appius* (prénom).
C. = *Caius* (prénom).
C. = *centurio* = centurion.
cf. = *confer* (impératif de *confero*) = rapportez-vous à.
Cn. = *Cnaeus* (prénom).
C. R. = *civis romanus* = citoyen romain.
Cs ou Cos = *consul.*
Css ou Coss = *consules* (nom. v. acc. pl.).
Cos. des. = *consul designatus* = consul désigné.
D. = *Decimus* (prénom).
D. [illegible] = *Divus* = Divin (titre donné aux empereurs divinisés).
d. d. = *dono dedit* = donna en présent.
Eq. Rom. = *Eques Romanus* = Chevalier romain.
Etc. = *et cetera.*
f. = *filius.*
h. c. = *honoris causa* = pour lui faire honneur.
HS = *sestertius* = petit sesterce.
HSXX = *viginti sestertii* = vingt sesterces.
HS$\overline{\text{XX}}$ = *viginti sestertia* = vingt grands sesterces = vingt mille petits sesterces.
HS|$\overline{\text{X}}$| = *decies sestertium* = *decies centena milia sestertiorum* = dix fois cent mille petits sesterces = un million de sesterces.
Id. = *Idus, idibus* = les Ides.
Id. = *idem.*
i. e. = *id est* = c'est-à-dire.
It. = *item* = de même, de plus.
Imp. = *Imperator* = général en chef, et plus tard empereur.
Kal. = *Kalendas, Kalendis* = les Calendes.
L. = *Lucius* (prénom).
l. c. = *loco citato* = à l'endroit cité.
leg. = *legatus* (voir les différents sens p. 130 et 131).
M. = *Marcus* (prénom).
M' = *Manius.*
Mam. = *Mamercus.*

MS. = *Manuscriptus* = manuscrit.
n. = *nepos* = neveu.
N. B. = *nota bene.*
Non. = *Nonas, nonis* = les Nones.
O. M. = *Optimus Maximus* = (Jupiter) Très Bon et Très Grand.
op. cit. = *opere citato* = dans l'ouvrage cité plus haut.
op. laud. = *opere laudato* = dans l'ouvrage loué plus haut.
P. = *Publius* (prénom).
P. = *Pater.*
P. C. = *Patres Conscripti* = Sénateurs.
Pr. = *praetor* = préteur.
P. R. = *Populus Romanus* = le peuple romain.
Proc. = *Proconsul* = proconsul.
Prop. = *propraetor* = propréteur.
P. S. = *post-scriptum.*
p. Ch. n. = post Christum natum = après Jésus-Christ.
p. U. C. = *post Urbem Conditam* = après la fondation de Rome.
Q. = *Quintus* (prénom).
Quir. = *Quirites* = Citoyens.
S. = *Senatus.*
S. ou Sex. = *Sextus* (prénom).
s. d. = *salutem dat* = envoie son salut (formule épistolaire).
s. d. p. = *salutem dat plurimam* = présente ses meilleures salutations (formule épistolaire).
sqq. = *sequentesque* ou *sequentibusque* = et (dans) les pages qui suivent.
Ser. = *Servius* (prénom).
Sex. = *Sextus.*
Sp. = *Spurius* (prénom).
S. P. Q. R. = *Senatus Populusque Romanus* = le Sénat et le peuple romain.
T. = *Titus* (prénom).
Ti. ou Tib. = *Tiberius* (prénom).
T. mil. = *tribunus militum* = tribun des soldats.
T. pl. = *tribunus plebis* = tribun de la plèbe.
T. p. = *tribunicia potestas* ou *potestate* = pouvoir de tribun (au cas voulu).
U. C. = *Urbis conditae* = après la fondation de Rome.
V. = *vale* = porte-toi bien.
v. = *vide* = voyez (à tel endroit).
v. c. = *verbi causa* = par exemple.
v. g. = *verbi gratia* = par exemple.
V Kal. = *quinto Kalendas* = *die quinto ante Kalendas* = le cinquième jour avant les Calendes.
X Kal. = *decimo Kalendas* = *die decimo ante Kalendas* = le dixième jour avant les Calendes.
X. V. = *decemvir.*
XV. = *quindecim* = quinze.

ACCUSATIF

Rappelez-vous — bien des phrases latines demeurent incompréhensibles aux élèves qui oublient cette possibilité — que les adjectifs, participes et adjectifs verbaux peuvent toujours s'employer comme des noms : leur accusatif peut, par conséquent, remplir toutes les fonctions indiquées ci-dessous.

Un accusatif sans préposition (1) peut être :

1° **COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT** d'un verbe.

Amo patrem. J'aime mon père. — **Doceo pueros.** J'instruis les enfants.

● N'oubliez pas que de nombreux verbes latins se construisant avec l'accusatif équivalent en français à des verbes ou locutions verbales non transitifs.

Vires eum deficiunt. Les forces lui manquent. — **Multa nos fugiunt adhuc.** Bien des choses nous échappent encore. — **Parva parvum decent** (**parva** *et* **parvum** *sont des adjectifs pris comme noms;* **decet** *est transitif*). Ce qui est petit convient à qui est petit. — **Me poenitet culpae** (**poenitet** *est un verbe impersonnel, c'est-à-dire sans sujet; il est transitif et a pour complément d'objet direct* **me** *que le français emploiera ici comme sujet*). Je me repens de ma faute. — **Te piget et pudet stultitiae tuae.** Tu as regret et honte de ta sottise. — **Sitire honores:** être assoiffé d'honneurs.

● N'oubliez pas non plus que certains verbes latins changent de sens selon qu'ils sont construits avec un complément d'objet à l'accusatif ou avec le datif.

Consulo te. Je te consulte, mais **Consulo tibi.** Je veille sur toi. — **Consulo aliquid.** J'examine quelque chose, mais **Consulo commodis tuis.** Je veille à tes intérêts. — **Credere aliquid:** croire quelque chose, mais **credere alicui:** avoir confiance en quelqu'un. — **Cave canem.** Méfie-toi du chien, mais **Cave cani.** Veille sur le chien (*l'expression française « prendre garde » a les deux sens de* **cavere**, *mais avec la même construction.* **Roma, cave tibi:** *Rome, prends garde à toi, au sens de veille sur toi, sois sur tes gardes, mais* **Roma, cave Mithridatem:** *Rome, prends garde à Mithridate, méfie-toi de Mithridate*).

(1) Pour l'accusatif avec préposition, consulter le dictionnaire à la préposition.

2° **ACCUSATIF D'EXTENSION** (dans le temps ou dans l'espace, et au propre comme au figuré). Cet accusatif peut former les différents compléments particuliers suivants, placés ici dans un ordre qui fera nettement apparaître leur parenté.

a. *Complément de durée* (extension dans le temps).

Ou bien durée passée	: **Regnavit tres annos.** Il a régné trois ans.
durée future	: **Regnabit tres annos.** Il régnera trois ans.
durée passée continuant dans le présent :	**Annum jam tertium regnat.** C'est déjà la troisième année qu'il règne.

b. *Complément d'étendue, de longueur* (extension dans l'espace).

Velum tres ulnas longum. Un voile long de trois aunes.

c. *Complément de distance* (limite de l'extension dans l'espace ou le temps).

Centum pedes abest. Il est éloigné de cent pas. — **Tres annos natus.** Agé de trois ans.

d. *Complément de direction, de but* (limite de l'extension dans l'espace ou dans le temps).

Eo Romam. Je vais jusqu'à Rome. Je vais à Rome. — **Eo lusum.** Je vais jouer. — **Meus domum reditus**: mon retour à la maison.

e. *Complément de relation* (précise à quoi s'étend la notion exprimée, de quelle manière et sous quel rapport elle est valable).

Suevi magnam partem lacte vivunt (*Les Suèves vivent de lait pour une grande part*). Les Suèves vivent principalement de lait. — **Pueri bracchia nudi** (*des enfants nus pour ce qui est des bras*) : des enfants bras nus. — **Lacrimis oculos suffusus** (*inondé de larmes quant aux yeux*) : les yeux inondés de larmes.

Cet emploi est particulièrement fréquent, en prose comme en poésie, avec l'accusatif neutre du pronom ou de l'adjectif (*accusatif adverbial*).

Illud tibi assentior (*Quant à ce point-là, je suis d'accord avec toi*). Là-dessus je suis d'accord avec toi. — **Quid me offendisti?** (*Quant à quoi m'as-tu offensé?*) Pourquoi m'as-tu offensé? — **Quid te offendi?** (*Quant à quoi t'ai-je offensé?*) En quoi t'ai-je offensé? — **Nihil movetur.** Il n'est ému en rien.

Retenez particulièrement les latinismes suivants :

Unum: sur un seul point. — **Idem**: sur le même point. — **Nunc ipsum**: maintenant précisément. — **Tunc ipsum cum**: précisément au moment où... — **Omnia**: en tout. — **Id, istud, illud, hoc**: sur ce point. — **Primum**: pour la première

fois. — **Postremum**: pour la dernière fois. — **Id temporis**: à cette époque, à ce moment. — **Id aetatis**: à cet âge. — **Puer id aetatis**: un enfant de cet âge.

f. *Complément de limitation ou de qualification, appelé encore d'objet interne* (précise l'idée verbale en indiquant, comme l'accusatif de relation, à quoi elle s'étend, mais en la limitant de l'intérieur, par une sorte de qualification interne).

Somniare mirum somnium: rêver un étrange rêve. — **Miseram vitam vivere**: vivre une vie misérable. — **Stadium currere ou cursum stadii currere**: courir la course du stade (*cf. l'expression française : courir le cent mètres*). — **Perfidum ridens**: riant d'un rire perfide. — **Acutum cernis.** Tu as la vue perçante.

1° et 2° c'est-à-dire: Accusatif complément d'objet direct + Accusatif d'extension = DOUBLE ACCUSATIF.

Doceo pueros grammaticam. J'enseigne la grammaire aux enfants (*J'instruis les enfants quant à la grammaire, d'où au passif:* **Docentur a me pueri grammaticam**). — **Celavi te fratris mortem.** Je t'ai caché la mort de ton frère (*Je t'ai tenu ignorant quant à la mort de ton frère, d'où au passif:* **Celatus es a me fratris mortem**). — **Te rogo sententiam.** Je te demande ton avis (*Je t'interroge quant à ton avis, d'où au passif:* **Rogatus sententiam respondit.** Interrogé sur l'avis qui était le sien, il répondit). — **Milites flumen Caesar traduxit.** César fit passer ses soldats au delà du fleuve (**flumen** *dépend ici de* **trans**, *préposition comprise dans le verbe, d'où au passif:* **Milites flumen a Caesare traducti sunt**).

3° ACCUSATIF SUJET D'UNE PROPOSITION INFINITIVE

Promisit se venturum. Il promit qu'il viendrait.

4° ACCUSATIF D'EXCLAMATION (toujours avec un « ! »).

Me miserum ! (*Moi malheureux !*) Malheureux que je suis ! — **O vitam beatam !** (*Oh ! vie heureuse !*) Oh bonheur !

5° ACCUSATIF ATTRIBUT d'un autre mot à l'accusatif.

Athenienses Aristiden Justum cognominaverunt. Les Athéniens surnommèrent Aristide le Juste.

6° ACCUSATIF APPOSITION d'un autre mot à l'accusatif.

7° ACCUSATIF ÉPITHÈTE d'un autre mot à l'accusatif.

Ad servandam patriam: pour sauver la patrie (**ad** + *nom à l'accusatif + adjectif verbal au même cas = pour + infinitif actif du verbe + complément d'objet direct*).

Adjectif verbal actif en -URUS

appelé aussi PARTICIPE FUTUR ACTIF

Comme tous les adjectifs et participes, l'adjectif verbal en **-urus** peut être soit épithète, soit attribut, soit apposition, soit employé comme nom à toutes les fonctions possibles du nom.

D'autre part, l'adjectif verbal en **-urus** est extrêmement souvent employé avec une forme du verbe **esse**, exprimée — même à quelques mots de distance — ou sous-entendue. Vous devez, avant toute chose, examiner si c'est le cas dans votre proposition, en utilisant pour cette recherche la méthode recommandée à la page PARTICIPES.

L'adjectif verbal en **-urus** a toujours le sens actif. Il exprime, suivant le contexte, ou bien le *futur* (immédiat ou lointain), ou bien l'*intention*, ou bien le *potentiel-éventuel*, ou bien l'*irréel*.

Le verbe français « devoir » marque tantôt une obligation, tantôt une dette, tantôt un simple futur ; il convient donc assez rarement pour rendre l'adjectif verbal actif en **-urus**, qui, lui, ne marque jamais une véritable obligation.

Cum apes evolaturae sunt, ... Lorsque les abeilles sont sur le point de s'envoler, ... — **Ave, Caesar, morituri te salutant.** Ave, César, ceux qui vont mourir te saluent. — **Si veri amici futuri sumus, oportet me ipsum ames.** Si nous devons être de vrais amis, il faut que vous m'aimiez pour moi-même (*pour le subjonctif* **ames**, *consultez la page:* Subjonctif sans subordonnant). — **Quoniam eo miseriarum venturus eram...** Puisque je devais en arriver à ce point de misère... — **Videte quid futurum sit.** Voyez ce qui arrivera. — **Vide quid futurum sit si id facias.** Vois ce qui arriverait si tu le faisais (*potentiel*). — **Vide quid futurum esset si id faceres...** Vois ce qui arriverait si tu le faisais... (*mais tu ne le fais pas*). — **Quaero quid facturus fuisses si pecuniam habuisses.** Je te demande ce que tu aurais fait, si tu avais eu de l'argent. — **Dicit se, si pecuniam habuisset, tibi daturum fuisse.** Il dit que, s'il avait eu de l'argent, il t'en aurait donné. — **Dicit se, si cras pecuniam habeat, tibi daturum.** Il dit que, si demain il avait de l'argent, il t'en donnerait. — **Dicit se, si pecuniam haberet, tibi daturum.** Il dit que, s'il avait de l'argent, il t'en donnerait (*mais il n'en a pas !*).

Adjectif verbal passif en -NDUS

GÉRONDIF

C'est par leur cas qu'on peut distinguer le plus facilement GÉRONDIF et ADJECTIF VERBAL en **-ndus**.

Au GÉNITIF DATIF, ABLATIF ou APRÈS UNE PRÉPOSITION.

Il s'agit presque toujours (1) du GÉRONDIF, c'est-à-dire pratiquement de la DÉCLINAISON de L'INFINITIF ACTIF.

N. Acc.	**bibere**	: boire.
G.	(cupiditas) **bibendi**	: (le désir) de boire.
D.	(aptus) **bibendo**	: (doué) pour boire.
Abl.	**bibendo**	: en buvant.
	in bibendo	: quand il s'agit de boire, dans l'action de boire.
	(deterrere) **a bibendo**	: (détourner) de boire.
Acc.	**ad bibendum**	: pour boire.
	post bibendun	: après boire.

Si l'infinitif a un complément d'objet direct, il y a DOUBLE ATTRACTION.

Le c. o. d.	se met au cas	du gérondif.
Le gérondif	se met aux genre et nombre	du c. o. d.

cupidus vivendi urbem ⟶ cupidus videndæ urbis

gén *f. s.* — *g. f. s.*

Tempus est legendae historiae (ou *legendi historiam*). C'est le moment de lire l'histoire. — **Ad beneloventiam conciliandam** : pour se concilier la bienveillance. — **Decemviri legibus scribendis** : décemvirs (pour rédiger) chargés de rédiger les lois. — **Tempus consumit in bibendo... in libris legendis** : Il passe son temps (dans l'action) à boire... à lire des livres.

AU NOMINATIF OU A L'ACCUSATIF SANS PRÉPOSITION.

Il s'agit de l'ADJECTIF VERBAL PROPREMENT DIT.

Examinez alors, en premier lieu, si une forme du verbe *esse* n'est pas exprimée ou sous-entendue dans la proposition ; utilisez pour cette recherche la méthode recommandée page 64.

(1) En poésie et dans certaines locutions, on trouve aussi, aux cas obliques, l'adjectif verbal proprement dit, c'est-à-dire marquant l'obligation : ...*tristi unda omnibus naviganda*... (ablatif) les eaux sinistres qui sont à traverser par tous, que tous doivent traverser. — ... *mutatis mutandis*... : ... une fois modifié ce qui est à modifier...

1° **Lorsque l'adjectif verbal en -ndus n'est pas accompagné d'une forme du verbe être exprimée ou sous-entendue, il** marque la DESTINATION, l'INTENTION, le BUT, l'OBLIGATION, et il se traduit par **à + l'infinitif présent actif.**

De plus, comme tous les adjectifs, il peut être employé comme nom, en particulier au neutre singulier ou pluriel.

Imitandi : des hommes à imiter. — **Agenda** : des choses à faire. — **Si enuntiasset silenda...** S'il avait révélé des choses à taire... — **Dedit mihi libros legendos.** Il m'a donné des livres à lire. — **Caesar pontem faciendum curavit.** César s'occupa du pont à construire.

2° **Lorsque l'adjectif verbal en -ndus est accompagné d'une forme du verbe être exprimée ou sous-entendue,** il marque l'OBLIGATION.

a. *S'il n'y a pas de datif dans la préposition,* on peut encore employer la traduction **à + l'infinitif présent actif,** mais on utilise le plus souvent **il faut** ou **on doit + l'infinitif présent actif** avec comme complément d'objet direct, s'il y a lieu, le sujet de l'adjectif verbal.

Nihil addentum est : Il n'y a rien à ajouter. — **Scimus moriendum esse** : Nous savons qu'il faut mourir. — **Timendum est ne pluat** : Il est à craindre qu'il ne pleuve. — **Quia servanda est patria** : parce qu'il faut sauver la patrie. — **Nunc est bibendum.** C'est maintenant qu'il faut boire.

b. *S'il y a un datif dans la préposition,* ce datif (1), le plus souvent, indique la personne pour qui c'est une obligation de faire l'action exprimée par l'adjectif verbal ; il joue donc le rôle de complément d'agent de celui-ci, c'est-à-dire de sujet du verbe à l'actif.

Mihi colenda est virtus. *C'est une obligation pour moi de pratiquer la vertu.* Je dois pratiquer la vertu. — **Nunc vobis est bibendum.** C'est maintenant qu'il vous faut boire. — **Etiam seni est discendum.** Même pour le vieillard, c'est un devoir de s'instruire. — **Forti viro pugnandum potius quam serviendum** (*Pour un homme courageux, c'est une obligation de combattre plutôt que d'être esclave;* **est** *est visiblement sous-entendu à côté de* **pugnandum** *et* **serviendum,** *qui sont, comme* **bibendum** *et* **discendum** *dans les deux*

(1) Attention, ce datif peut aussi être parfois complément d'attribution.
Id mihi dandum est peut signifier selon le contexte : C'est une obligation pour moi de le donner, il me faut le donner (*mihi* est complément d'agent) ou bien : Il faut me le donner (*mihi* est complément d'attribution).

exemples précédents, des passifs impersonnels). Un homme courageux doit combattre plutôt que d'être esclave.

N. B. — Il y a donc, on le voit, une véritable **CONJUGAISON D'OBLIGATION** en latin, formée avec l'auxiliaire être et le passif impersonnel de l'adjectif verbal.

Indicatif présent.

Eundum est mihi.	Il me faut aller (Je dois aller)	*ou*	Il me faudrait aller (1). (Je devrais aller.)
Eundum est tibi.	Il te faut aller (Tu dois aller)	*ou*	Il te faudrait aller. (Tu devrais aller.)
Eundum est ei.	Il lui faut aller (Il doit aller)	*ou*	Il lui faudrait aller. (Il devrait aller.)
nobis.	Il nous faut aller	*ou*	Il nous faudrait aller.
vobis.	etc.		etc.
eis.			

Indicatif imparfait.

Eundum erat mihi.	Il me fallait aller (Je devais aller)	*ou*	Il m'aurait fallu aller. (J'aurais dû aller.)
Eundum erat tibi.	Il te fallait aller (Tu devais aller)	*ou*	Il t'aurait fallu aller. (Tu aurais dû aller.)
etc.	etc.		etc.

Indicatif parfait.

Eundum fuit mihi. tibi	Il m'a fallu aller (J'ai dû aller)	*ou*	Il m'aurait fallu aller. (J'aurais dû aller.)
etc.	etc.		etc.

(1) La langue française emploie fréquemment le conditionnel avec les expressions marquant une obligation, même si cette obligation n'est soumise à aucune condition. La langue latine, plus logique ici, emploie dans ce cas l'indicatif.

AN

Lorsque vous rencontrez *l'adverbe interrogatif* **an**, recherchez toujours si un autre mot interrogatif **utrum, -ne, uter**, etc., n'est pas exprimé ou sous-entendu un peu avant auprès d'un mot de même nature ou de même fonction que celui dont **an** est immédiatement suivi.

En effet **an** *introduit la plupart du temps le second terme d'une interrogation double* et signifie :

dans l'interrogation directe toujours suivie d'un « ? » — OU BIEN EST-CE QUE... ?

dans l'interrogation indirecte toujours au subjonctif — OU BIEN SI...

Mais le premier mot interrogatif n'a pas besoin d'être exprimé en latin, alors qu'il l'est presque toujours en français (dans les interrogations indirectes, il l'est toujours). Il faut donc le rétablir en latin, avant de traduire, dans le cas où il n'est pas exprimé.

> **Hortensius me quoque, jocansne an ita sentiens, coepit hortari** (*Hortensius, est-ce qu'il badinait ou est-ce qu'il pensait ainsi, se mit à m'exhorter moi aussi*). Hortensius, était-ce par badinage ou sérieusement, se mit à m'exhorter moi aussi. — **Rogavit bellum an pacem eligerent** (**bellum** *est évidemment parallèle de* **pacem**, *il faut donc sous-entendre* **utrum** *avant* **bellum**). Il leur demanda s'ils choisissaient la paix ou la guerre.

S'il n'y a aucun mot avant **an** devant lequel on puisse sous-entendre un premier mot interrogatif, et particulièrement si **an** se trouve placé en tête de phrase, c'est que le premier terme tout entier de l'interrogation double est sous-entendu, et **an** peut indiquer alors selon le contexte des *nuances très diverses d'interrogation* directe ou indirecte.

> **An dicis... ?** (*litt... Ou bien est-ce que tu affirmes ? Le premier terme de l'interrogation n'est pas du tout exprimé, il représenterait ici la pensée de l'auteur*). Est-ce que tu prétends par hasard... ? — **Quid ad se venirent ? an speculandi causa ?** (*le subjonctif* **venirent** *indique que c'est le style indirect ; un tel se demandait : « pourquoi viennent-ils vers moi ? est-ce pour le motif qu'ils avancent, ou bien pour espionner ? »*). Pourquoi venaient-ils vers lui ? n'était-ce pas pour espionner ? — **Id haud scio an non possis** (*Je ne sais si tu le peux ou si tu ne le peux pas*). Peut-être ne le peux-tu pas ? — **Temptas an sciamus...** [*Tu te demandes (si nous ne savons pas ou) si nous savons.*] Tu te demandes si nous savons...

CUM

1° SUIVI DE L'ABLATIF

Ou bien, le plus souvent, *préposition* qui exprime l'*accompagnement*, d'où aussi la *manière*, d'où encore plus rarement le *résultat* : AVEC.

Cum patre habitabat. Il habitait avec son père. — ... **Magno cum luctu** : avec grand deuil (*noter la construction : lorsque le mot qui dépend d'une préposition a une épithète, cette épithète est fréquemment placée en latin avant la préposition*). — ... **Ut consulatum cum omnium civium salute teneat** : afin qu'il conserve le consulat pour (= *avec pour conséquence*) le salut de tous les citoyens. — ... **Cum eo quod**... (*avec ceci en outre à savoir que..., c'est-à-dire, selon le contexte et le mode du verbe*) ... outre que..., avec cette réserve que..., avec cette condition que..., pourvu que... — ... **Cum eo ut, ne...** : avec cette stipulation que, que ne pas..., avec cette condition que, que ne pas..., pourvu que, que ne pas..., *et aussi plus rarement* : avec cette circonstance supplémentaire que, que ne pas...

Ou bien, plus rarement, l'ablatif et **cum** sont indépendants l'un de l'autre ; consultez alors, d'une part, l'article *ablatif*, d'autre part les 2°, 3° et 4° ci-dessous.

Cum adventu Caesaris in Gallia factiones essent, victoria facilior fuit (**cum** *introduit visiblement* **essent**, *l'ablatif* **adventu** *est un ablatif de temps : parce qu'il y avait des divisions en Gaule à l'arrivée de César, la victoire fut plus facile*). Les divisions des Gaulois à l'arrivée de César facilitèrent sa victoire.

2° En corrélation avec TUM.

Ou bien, lorsqu'ils sont suivis l'un et l'autre d'un membre de phrase analogue (mot, groupe de mots ou proposition) : *adverbes* **cum... tum...** = D'UNE PART... D'AUTRE PART AUSSI... NON SEULEMENT... MAIS ENCORE...

... **Cum alia multa, tum hoc** (*non seulement beaucoup d'autres choses, mais surtout celle-ci*) : entre beaucoup d'autres choses, celle-ci en particulier. — **Qualis cum semper tum post consulatum fuit !** Quel homme ce fut en tout temps et surtout après son consulat ! — **Cum omnium rerum simulatio est vitiosa, tum amicitiae repugnat maxime** *La simulation de toutes choses est un vice, mais la simulation de l'amitié est incompatible avec l'amitié*). L'hypocrisie est toujours un vice, mais c'est avec l'amitié qu'elle est surtout incompatible. — ..., **Cum meo judicio**

tum omnium..., (**judicio** *ne dépend pas de* **cum,** *qui est visiblement ici corrélatif de* **tum. judicio** *est donc ici un ablatif de manière et il faut sous-entendre ce mot après* **tum**)..., non seulement à mon avis, mais à celui de tous...

Ou bien, lorsqu'ils ne sont pas suivis l'un et l'autre d'un membre de phrase analogue, **cum** est conjonction de subordination temporelle ou adversative, **tum** est adverbe et n'a pas d'autre fonction en réalité que de rappeler ou d'annoncer dans la principale l'idée de la temporelle ou de l'adversative.

Cum id argumentis docuerat, tum etiam exemplorum copia utebatur. Lorsqu'il l'avait enseigné théoriquement, alors il recourait aussi à une foule d'exemples. — ... **Tum cum haberet res publica...** :... alors que l'État avait... — **Quae cum sint gravia, tum illud acerbissimum est quod...** (*Bien que ces choses soient pénibles, ceci est le plus dur à savoir que...*). Ces choses ont beau être pénibles, le plus dur c'est que...

3° **Suivi de superlatifs comme MAXIME, PLURIMUM, PRIMUM.**

Expressions spéciales (latinismes) à bien connaître.

Cum primum : *conjonction de subordination* : DÈS QUE.
Cum plurimum : *adverbe* : AU PLUS.
Cum maxime :

ou bien, introduisant un verbe à l'indicatif ou au subjonctif, *conjonction de subordination* = ALORS QUE PRÉCISÉMENT. **Cum haec maxime cognosceremus, repente...** Alors que précisément nous prenions connaissance de cela, soudain...

ou bien, souvent entre virgules, forme des *expressions adverbiales de temps* : ..., **Nunc cum maxime,** ...: maintenant précisément,... — ..., **tunc cum maxime,** ... ... **tum cum maxime,** ... : alors précisément, ... — ..., **cum maxime,** ...: maintenant précisément, alors précisément, justement alors,... — ..., **ut cum maxime,** ...: autant que jamais,... — **Lentulus, cum maxime praetor,** ... : Lentulus, qui justement était préteur, ...

4° **DANS TOUS LES AUTRES CAS, conj. de subordination.**

A. Introduisant un verbe à l'INDICATIF

Ou bien marque le *temps pur,* la *simple coïncidence* : AU MOMENT OU, LORSQUE, QUAND. **Cum Caesar in Galliam venit, factiones erant.** Lorsque César arriva en Gaule, il y avait des divisions (*il se trouve qu'il y avait des divisions, César n'y est pour rien*).

Ou bien marque la *répétition* : CHAQUE FOIS QUE... **Cum sol oritur...** : chaque fois que le soleil se lève.

Ou bien, *après* **jam, vix, nondum,** *et les noms de nombre,* signifie DEPUIS QUE, QUE. **Vicesimus annus est cum scelerati me petunt** (*c'est la vingtième année depuis que*). Voici la vingtième année que les scélérats m'attaquent. — **Vix advenit cum in morbum incidit.** A peine fut-il arrivé qu'il tomba malade.

Ou bien, plus rarement, marque le *contraste,* la *concession* (*on trouve souvent alors* **tamen** *au début de la principale*) : ALORS QUE, QUOIQUE. **Suspectus sum cum careo noxia** : Je suis soupçonné quand je suis innocent. — **Cum omnibus modis pecuniam trahunt et vexant, tamen divitias suas vincere nequeunt** (**tamen** *indique nettement que la subordonnée a une valeur concessive : alors qu'ils tirent et torturent leur argent de toutes façons, ils ne peuvent vaincre leurs richesses*). Ils ont beau gaspiller et saccager leur fortune de toutes les manières possibles, ils ne peuvent en venir à bout.

Ou bien, sorte de *mot relatif* (**cum**, *qui s'écrivait* **quom** *ou* **quum,** *est d'ailleurs vraisemblablement un ancien relatif*), ayant pour antécédent un nom de temps exprimé ou sous-entendu dans la principale : *où.* **Fuit cum hoc dici poterat** (*il faut sous-entendre avant* **cum** *un mot comme* **tempus** *: il y eut un temps où cela pouvait être dit*). Il y eut un temps où on pouvait le dire.

B. Introduisant un verbe au SUBJONCTIF.

Ou bien, presque toujours avec le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, marque *à la fois le temps et la cause* : LORSQUE ET PARCE QUE, COMME, ALORS QUE. **Cum Caesar in Galliam venisset, Helvetii ad eum legatos miserunt** (*Lorsque César fut arrivé en Gaule et parce qu'il y était arrivé, les Helvètes lui envoyèrent des ambassadeurs ; mais, bien entendu, il suffira de dire, en faisant en sorte que le contexte éclaire suffisamment les relations de cause à effet :*) César arrivé en Gaule, les Helvètes lui envoyèrent des ambassadeurs, ou : L'arrivée de César en Gaule détermina les Helvètes à lui envoyer des ambassadeurs.

Ou bien marque la *cause* : PARCE QUE, PUISQUE. **Quae cum ita sint, perge** (**quae,** *relatif de liaison* = **sed ea.** *Puisque les choses sont ainsi, continue*). Mais puisqu'il en est ainsi, continue.

Ou bien marque le *moyen* : EN + PARTICIPE. **Cum neget, nonne tollit... ?** En niant, ne supprime-t-il pas... ?

Ou bien marque la *concession* (*on trouve souvent* **tamen** *dans*

la principale) : QUOIQUE, BIEN QUE (qui sont toujours suivis du subjonctif en français). **Socrates, cum e custodia posset educi, noluit** (*Socrate, bien qu'il pût sortir de prison, ne le voulut pas*). Socrate pouvait sortir de prison, mais il ne le voulut pas.

Ou bien marque le *contraste* : ALORS QUE. **Accusas Sestium cum laudes Milonem.** Tu accuses Sestius alors que tu loues Milon.

Ou bien sorte de *mot relatif* ayant pour antécédent dans la principale un nom de temps exprimé ou sous-entendu (*le subjonctif indique que la relative va dégager une caractéristique importante — pour ce dont on parle — du moment ou de la période en question : consultez à ce sujet la page* relatif 3° *:* TEL QUE ALORS... **Fuit antea tempus cum Germani Gallos superarent** (*Il y eut auparavant une période telle que, alors, les Germains...*). Il y eut auparavant une période où c'était les Germains qui l'emportaient sur les Gaulois.

Ou bien, chez les post-classiques, marque la *répétition* : CHAQUE FOIS QUE. **Cum solus esset... sed cum comites haberet...** Lorsqu'il était seul, il... mais lorsqu'il était accompagné, il...

Ou bien peut avoir les différents sens de **cum** avec l'indicatif, le subjonctif s'expliquant alors, indépendamment de la conjonction de subordination, soit par une *valeur conditionnelle*, soit parce que la subordonnée fait partie du *style indirect* ou exprime la *pensée d'autrui*, soit, à la 2° personne, par le fait que le subjonctif indique l'indétermination de notre pronom *on*, soit encore, rarement, parce que la subordonnée est indétachable d'une autre proposition subordonnée au subjonctif ou à l'infinitif.

DATIF

> Rappelez-vous — bien des phrases latines demeurent incompréhensibles aux élèves qui oublient cette possibilité — que les adjectifs, participes et adjectifs verbaux peuvent toujours s'employer comme des noms : leur datif, par conséquent, peut remplir toutes les fonctions indiquées ci-dessous.

Un datif peut être :

1° **COMPLÉMENT** d'un **VERBE OU DU NOM TIRÉ DE CE VERBE,** si le dictionnaire indique ce verbe comme pouvant se construire avec le datif.

Le dictionnaire indique la construction de tous les verbes qui veulent leur complément à un autre cas que l'accusatif.

Pareo patri. J'obéis à mon père. — **Noceo nocentibus.** Je nuis à ceux qui me nuisent. — **Obtemperatio legibus...** L'obéissance aux lois.

● N'oubliez pas que de nombreux verbes latins se construisant avec le datif équivalent à des transitifs français :

Favet gallicis rebus. Il favorise le parti gaulois. — **Nolite malis parcere.** N'épargnez pas les méchants. — **Studete litteris.** Étudiez les lettres. — **Minari mortem alicui:** menacer quelqu'un de mort.

● N'oubliez pas non plus que certains verbes latins changent de sens selon qu'ils sont construits avec l'accusatif ou avec le datif

Consulo te : je te consulte, mais **consulo tibi:** je veille sur toi. — **Consulo aliquid :** j'examine quelque chose, mais **consulo commodis tuis:** je veille sur tes intérêts. — **Credere aliquid:** croire quelque chose, mais **credere alicui:** avoir confiance en quelqu'un — **Cave canem :** méfie-toi du chien, mais **cave cani:** veille sur le chien (*l'expression française « prendre garde » a les deux sens de* **cavere**, *mais avec la même construction :* **Roma, cave tibi :** *Rome prends garde à toi, au sens de veille sur toi, sois sur tes gardes, mais* **Roma, cave Mithridatem:** *Rome, prends garde à Mithridate, méfie-toi de Mithridate*).

2° **COMPLÉMENT** d'un **ADJECTIF** si le dictionnaire indique cet adjectif comme pouvant se construire avec le datif ; cet adjectif marquant la plupart du temps une idée de *rapprochement, ressemblance* ou *dissemblance, utilité* ou *nocivité, convenance* ou *non-convenance*, etc.

Le dictionnaire indique la construction de tous les adjectifs qui peuvent avoir un complément.

Id rei publicae utile fuit. Cela fut utile à l'État. — **Similis patri :** semblable à son père. — **Amicus populo romano :** ami du peuple romain. — **Aptus jocando** (*doué pour plaisanter*) : doué pour la plaisanterie.

3° **DATIF de DESTINATION** qui peut former les différents compléments particuliers suivants placés ici dans un ordre qui fera nettement apparaître leur parenté.

a. *Datif d'attribution.*

Satis mihi dedisti. Tu m'as suffisamment donné.

b. *Datif d'intérêt.*

Tibi laboras. C'est pour toi que tu travailles. — **Pecuniam patri petebat.** Il demandait de l'argent pour son père (*ne pas confondre avec* **pecuniam a patre petebat :** *il demandait de l'argent à son père*). — **Homo non sibi soli vivit.** L'homme ne vit pas pour soi seul. — **Hodie mihi, cras tibi.** Aujourd'hui pour moi, demain pour toi.

L'intérêt marqué par ce datif est souvent assez vague, et le datif marque alors simplement *pour qui l'affirmation indiquée par le verbe est vraie.*

Gomphos pervenit, quod est primum oppidum Thessaliae ab Epiro venientibus. Il parvint à Gomphes, qui est la première ville de Thessalie pour ceux qui arrivent d'Épire.

Ce datif se rencontre, en particulier, comme complément d'agent, avec l'*adjectif verbal,* les *temps parfaits du passif* (résultat acquis) et *certains verbes passifs à tous les temps.*

Mihi colenda est virtus. C'est une obligation pour moi de pratiquer la vertu. — **Mihi consilium captum est jamdiu.** C'est pour moi une résolution prise depuis longtemps. — **Tibi habetur honestus** (*Il est considéré comme honnête par toi*). Pour toi c'est quelqu'un d'honnête.

Le datif d'intérêt n'est même parfois, en réalité, qu'un simple *datif d'insistance,* presque explétif, c'est-à-dire non indispensable dans la phrase, comme dans certains tours français (« Prends-moi le bon parti, laisse là tous les livres », dit Boileau).

... Hic tibi rostra advolare Cato, et... ... Alors Caton de te courir à la tribune, et...

c. *Datif de direction, de but.*

Canere receptui : sonner pour la retraite. — **Capere aliquid pignori :** prendre quelque chose pour que cela serve de

gage. — **Dare pecuniam fenori**: donner de l'argent pour qu'il rapporte des intérêts. — **Locum castris capere**: choisir un endroit pour le camp. — **Insidiae consuli**: les embûches contre le consul. — Voir aussi les deux exemples du 6°.

Ce datif de direction, de but, est très souvent employé à côté du datif d'intérêt (*double datif*).

Venit auxilio Athenis [*Il vint pour* (*porter*) *secours à Athènes*]. Il vint au secours des Athéniens. — **Dicere aliquid doti filiae** (*fixer à sa fille quelque chose pour dot*) : accorder quelque chose en dot à sa fille. — **Hoc mihi est argumento ut...** (*Ceci est à moi à argument que...*) Ceci me sert à prouver que...

d. *Datif de résultat*, presque toujours employé à côté du datif d'intérêt (*double datif*).

Hoc erit tibi dolori ou **Hoc habebis dolori**. Ce sera une douleur pour toi. — **Ne ipse ei oneri esset...**: pour ne pas lui être à charge (*notez dans cette traduction le double datif français*).

4° **DATIF équivalent d'un COMPLÉMENT PRÉCÉDÉ d'une PRÉPOSITION** (celle qui est incluse dans le verbe s'il s'agit d'un verbe composé).

Messorem inducere arvis (= **in arva**): faire entrer le moissonneur dans les champs. — **Falsa miscere veris** (= **cum veris**): mêler le faux au vrai.

5° **DATIF APPOSITION d'un autre mot au datif.**

Est mihi nomen Ciceroni (**Ciceroni** *en apposition à* **mihi**, *qui est le support logique de l'apposition;* **Cicero** *serait d'ailleurs possible aussi*). J'ai nom Cicéron. — **Puero parentes nomen dixerunt Petrum** ou **Petro**. Les parents donnèrent à l'enfant le nom de Pierre.

Attention : Le pronom **ei**, ou au pluriel **eis**, **iis**, est fréquemment sous-entendu comme support d'un participe ou d'un adjectif verbal : **Postremo, ubi multa agitanti nihil procedit,...** (*Enfin, lorsque rien ne réussit à lui mettant beaucoup de choses en action*). Enfin comme rien ne lui réussissait malgré toutes ses tentatives...

6° **DATIF ÉPITHÈTE d'un autre mot au datif.**

Vis venti apta faciendo igni: la force du vent propre à activer la flamme. — **Decemviri scribendis legibus**: décemvirs chargés de rédiger les lois (*nom au datif + adjectif verbal au même cas = infinitif actif du verbe + complément d'objet direct du nom*).

EO

EO peut, bien entendu, être l'indicatif présent de eo, is, ire, JE VAIS, mais il peut être aussi et surtout :
— ablatif masculin singulier
— ablatif neutre singulier
— forme adverbiale de but (question quo)
} de **IS, EA, ID.**

Revoyez donc pour **EO** tous les emplois de **IS, EA, ID** et pensez aux corrélations particulières suivantes

Attention : le latin place souvent ici la subordonnée avant la principale ; toutes les constructions données ci-dessous dans leur ordre logique peuvent donc se trouver inversées dans les textes, comme on le verra d'ailleurs par les exemples. Dans la mesure du possible, il faut garder l'inversion en français.

1° **EO + comparatif... ... QUO + comparatif.**

D'AUTANT PLUS... ... QUE PLUS.

Le relatif quo *et son antécédent* eo *sont des ablatifs neutres de différence.*

Eo modestior est quo doctior. Il est d'autant plus modeste qu'il est plus savant. — **Quo culpa major, eo gravior dolor.** Plus la faute est grande, plus la douleur est vive.

2° **EO... QUO...**

a deux sens très différents, bien que eo *soit adverbe de but dans les deux cas.*

Ou bien LA... OU (*attention au mode de la relative après* quo ; *consultez l'article* is, ea, id, *le* 1°).

Ou bien POUR CELA... POUR QUE PAR LA (quo *est toujours suivi du subjonctif en ce cas*).

Eo revertamur quo vis. Revenons là où tu veux. — **Id eo scripsi quo plus auctoritatis haberem.** Je te l'ai écrit pour cela, pour avoir ainsi plus d'influence.

3° **EO + comparatif... QUOD...**

D'AUTANT PLUS... QUE...

eo *est ablatif neutre de différence.*

Eo modestior videtur quod nunquam de se loquitur. *Il paraît d'autant plus modeste qu'il ne parle jamais de lui-même.*

4° **EO... QUONIAM ou QUOD ou QUIA..**

A CAUSE DE CELA... PARCE QUE...

eo *est ablatif neutre de cause.*

Quia volunt poenam fugere eo sedem mutant (*Parce qu'ils veulent échapper au châtiment, à cause de cela ils changent*

de résidence). C'est parce qu'ils veulent échapper au châtiment qu'ils changent de résidence.

5° **NON EO ou EO NON... QUIA ou QUO ou QUOD ou QUONIAM** NON A CAUSE DE CELA PARCE QUE... eo *est ablatif neutre de cause ; le verbe de la causale est au subjonctif parce que l'auteur ne prend pas cette cause à son compte ; au contraire il la nie.*

Non eo loquor quo mihi veniat in dubium tua constantia (*Je ne parle pas pour une raison par laquelle ta fermeté me viendrait en doute*). Si je parle, ce n'est pas qu'il me vienne un doute sur ta fermeté.

6° **EO...** POUR CELA, A CE POINT, A TEL POINT	**UT (subj.).** QUE... POUR QUE... A SAVOIR QUE...
IN EO... SUR CE POINT...	**NE (subj.).** QUE NE PAS... POUR QUE NE PAS A SAVOIR QUE NE PAS...

eo *est adverbe de but ; il a souvent un complément au génitif partitif quand il signifie :* A TEL POINT.

Eo huc reverti ut me purgarem. Je suis revenu ici (**huc**) pour me justifier. — **Eo vecordiae contentio processit ut...** La lutte en vint à un tel point de démence que... — **Res erat eo jam loci ut...** La situation était déjà telle que... — **Eo rem adducam ut...** J'amènerai l'affaire à ce point que... — **In eo nervos contendo ne...** (*Je porte tous mes efforts sur ce point, à savoir que ne pas...*). Je fais tous mes efforts pour empêcher que...

7° **EO USQUE ou USQUE EO...** JUSQU'A CE POINT...	**DONEC ou QUOAD ou DUM** QUE...
8° **EO USQUE ou USQUE EO** A TEL POINT...	**UT (subj.), NE (subj.).** QUE / QUE NE PAS

ET

1° **Reliant deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions de même fonction :** *conjonction de coordination* = ET

noter **et... et...** : D'UNE PART... D'AUTRE PART
et... nec... : D'UNE PART... D'AUTRE PART NE PAS
nec... et... : D'UNE PART NE PAS... D'AUTRE PART

2° **Dans les autres cas :** *adverbe* = AUSSI, ÉGALEMENT, MÊME
Sed et alii... : Mais d'autres aussi...

GÉNITIF

> Rappelez-vous — bien des phrases latines demeurent incompréhensibles aux élèves qui oublient cette possibilité — que les adjectifs, participes et adjectifs verbaux peuvent toujours s'employer comme des noms : leur génitif peut, par conséquent, remplir toutes les fonctions indiquées ci-dessus.

Un génitif peut être :

1° **COMPLÉMENT** d'un **VERBE** si le dictionnaire indique ce verbe comme pouvant se construire avec le génitif.

Le dictionnaire indique la construction de tous les verbes qui veulent un de leurs compléments essentiels à un autre cas que l'accusatif.

Memini beneficiorum, obliviscor injuriarum. Je me rappelle les bienfaits, j'oublie les injures. — **Indigere frumenti** : manquer de blé. — **Interest rei publicae tueri cives.** C'est l'intérêt de l'État de protéger les citoyens. — **Damnare aliquem proditionis** : accuser quelqu'un de trahison. — **Admonere aliquem periculi** : avertir quelqu'un du danger. — **Pecuniae publicae condemnatus.** Condamné pour (détournement de) fonds publics.

2° **COMPLÉMENT** d'un **ADJECTIF** ou d'un **ADVERBE**, si le dictionnaire indique cet adjectif ou cet adverbe comme pouvant se construire avec le génitif.

Le dictionnaire indique la construction de tous les adjectifs qui peuvent avoir un complément.

Immemor beneficiorum : oublieux des bienfaits. — **Ignarus loci** : ne connaissant pas les lieux. — **Similis patris** : semblable à son père. — **Patiens laboris** : dur à la peine (**patiens** *est pris ici comme adjectif puisqu'il est construit avec le génitif, il marque donc une habitude, un état ;* **patiens laborem** *voudrait dire, le participe gardant sa valeur verbale : supportant la fatigue*).

3° **COMPLÉMENT des fausses prépositions (en réalité anciens noms placés après leur complément) CAUSA, en vue de, GRATIA, en faveur de, pour, INSTAR, sur le modèle de, VICEM, à la place de.**

Audiendi causa (*en vue d'entendre*) : pour entendre. — **Vestra reique publicae causa** (= *vestra causa et rei publicae*

causa) : dans votre intérêt comme dans celui de l'État. — **Majorum dolorum effugiendorum gratia**: pour échapper à de plus grandes douleurs (*génitif du nom + adjectif verbal au même cas = infinitif actif du verbe + le nom comme complément d'objet*). — **Exempli gratia, verbi gratia** (en abrégé **v. g.**) (*en vue d'exemple*) : par exemple. — **Aliquem parentis loco diligere**: aimer quelqu'un comme un père.

4° COMPLÉMENT de NOM ou de PRONOM

Ces compléments de nom sont extrêmement variés et peuvent même prêter (comme en français) à des doubles sens fort dangereux selon qu'ils désignent par exemple le *sujet* ou l'*objet* de l'action marquée par le nom ; — ils peuvent donc se rendre, selon le contexte, par des tours extrêmement différents.

Metus hostium: la crainte des ennemis, ce qui peut vouloir dire : la crainte que les ennemis éprouvent (*génitif subjectif*) ou la crainte à l'égard des ennemis (*génitif objectif*). — **Veteres Helvetiorum injuriae populi Romani** (**Helvetiorum** *est ici génitif subjectif*, **populi Romani** *génitif objectif*) : les injustices anciennes dont les Helvètes s'étaient rendus coupables à l'égard du peuple romain. — **Magna est admiratio dicentis...** (*Grande est l'admiration de celui qui parle, donc deux sens, subjectif et objectif*). Celui qui parle éprouve beaucoup d'admiration *ou* On a beaucoup d'admiration pour celui qui parle. — **Opiniones deorum.** Ce que les dieux pensent *ou* Ce qu'on pense au sujet des dieux. — **Amicitia omnium divinarum et humanarum rerum consensio.** L'amitié est l'accord sur toutes les choses divines et humaines.

Ces compléments de nom ou de pronom peuvent former les différents compléments particuliers suivants, placés ici dans un ordre qui fera nettement apparaître leur parenté.

a. *Génitif de possession* (assez souvent rattaché par l'intermédiaire d'un verbe au nom du pronom qui exprime ce qui est possédé).

Liber Petri. Le livre de Pierre. — **Hic liber est Petri.** C'est le livre de Pierre. — **Illud Socratis.** Ce trait de Socrate. — **Omnia hostium erant.** Tout appartenait aux ennemis.

Devant un nom propre, on sous-entend fréquemment, selon le contexte, les noms **filius, filia, uxor, servus, templum, aedes, oratio.**

Caecilia Metelli. Cecilia, femme (ou fille) de Metellus. —

Jucundus Domitiae. Jucundus esclave de Domitia. — **Ad Jovis Statoris.** Au temple de Jupiter Stator.

b. *Génitif de fonction ou de qualité* (et par suite de résultat), *génitif de prix, génitif descriptif* (assez souvent rattaché par l'intermédiaire d'un verbe au nom ou au pronom dont il exprime la fonction, la qualité, le prix, la nature).

Est rei publicae tueri cives. C'est la fonction de l'État de protéger les citoyens. — **Hic puer egregiae indolis erat.** Cet enfant était d'un heureux naturel. — **Hic puer multi cibi est** (*C'est un enfant de beaucoup de nourriture*). C'est un enfant qui mange beaucoup. — **Legati pacis petendae** (**petendae**, adjectif verbal remplaçant le *gérondif*, voyez la page ADJECTIF VERBAL). Les ambassadeurs chargés de demander la paix. — **Traditorum impunitas est perdendae rei publicae** (*L'impunité des traîtres est de nature à, a pour effet de perdre l'État*). Ne pas punir les traîtres a pour effet de perdre l'État. — **Regium imperium, quod initio conservandae libertatis... fuerat, in dominationem se convertit.** Le pouvoir royal, qui avait pour fonction au début de préserver la liberté, se transforma en tyrannie. — **Classis erat centum navium.** La flotte était de cent navires. — **Esse nihili** : ne rien valoir. — **Vendidit tanti quanti voluit.** Il a vendu aussi cher qu'il a voulu (*voyez les articles « quant » et « tant »*). — **Magni aestimare aliquid** : estimer grandement quelque chose.

c. *Génitif explicatif*, indiquant en quoi consiste le nom ou le pronom (assez souvent rattaché par l'intermédiaire d'un verbe au nom ou pronom qu'il explique).

Virtus justitiae : la vertu de justice. — **Frugum alimenta carnisque** : des aliments consistant en céréales et viande. — **In altera parte philosophiae quae est quaerendi et disserendi...** : dans l'autre partie de la philosophie qui consiste en la recherche et la discussion de... — **Damnatio ambitus** : condamnation pour brigue. — **Damnatio capitis** : condamnation à mort.

Ce génitif est particulièrement fréquent après un pronom neutre, ou un terme de quantité.

Quid lucri fecisti ? (*Qu'as-tu fait en fait de gain ?*) Quel gain as-tu fait ? — **Nihil novi** : rien de neuf. — **Nihil spei** : aucun espoir. — **Multum aquae** : beaucoup d'eau. — **Hoc muneris** (*ceci en fait de présent*) : ce présent. — **Ciceroni id consilii est ut...** (*Ceci en fait de projet est à Cicéron à savoir que...*). Cicéron a le projet de... — **Homines id** (1) **aetatis** : des hommes de cet âge. — **Eo vecordiae** : à ce point de folie.

(1) **Id** = accusatif de relation.

d. *Génitif partitif :* il peut dépendre non seulement d'un nom ou d'un pronom, mais d'un adverbe).

Unus militum: l'un des soldats. — **Quis vestrum?** lequel d'entre vous ? — **Altissima arborum:** le plus haut des arbres. — **Ubi terrarum?** en quel endroit des terres ? — **Tunc temporis** (*alors parmi le temps*) : à ce moment. — **Usque ad id aetatis:** jusqu'à l'âge (ou l'époque) dont il s'agit.

5° **GÉNITIF APPOSITION d'un autre mot au génitif.**

Hic liber est Petri, amici tui. C'est le livre de Pierre, ton ami.

6° **GÉNITIF ÉPITHÈTE d'un autre mot au génitif.**

Tempus legendae historiae: le temps de lire l'histoire (*nom au génitif + adjectif verbal au même cas = infinitif actif du verbe + complément d'objet direct du nom*). Voir autres exemples caractéristiques au 4° *b*.

7° **Ne confondez pas LOCATIF** (question **ubi**) **et le GÉNITIF.**

Romae: à Rome. — **Lugduni:** à Lyon. — **Domi militiaeque** (**domi** *est locatif de* **domus, us***; à la maison et à l'armée*) : dans la vie civile et militaire ; en paix comme en guerre. — **Humi:** à terre ; **ruri :** à la campagne.

IDEM et IPSE

Idem, eadem, idem et ipse, ipsa, ipsum s'emploient l'un et l'autre aux trois personnes,

mais **idem** marque l'*identité*, la *coïncidence*, il sert donc à rapprocher, assimiler, confondre : LE MÊME, LA MÊME, LES MÊMES, EN MÊME TEMPS.

ipse marque l'*opposition*, il sert donc à distinguer, à insister sur une personne ou une chose particulière en indiquant qu'il s'agit bien d'elle et non pas d'une autre : MOI-MÊME, TOI-MÊME, SOI-MÊME, LUI-MÊME, MÊME, EN PERSONNE, etc...

Iisdem libris utor quibus tu (*Je me sers des mêmes livres dont tu te sers*). Je me sers des mêmes livres que toi. — **Fratri et eidem amico paruit** (*...à son frère et au même, son ami*). Il obéit à son frère qui était aussi son ami. — **Amicus est tanquam alter idem** (*Un ami est comme un autre le même*).

Un ami est comme un autre vous-même. — **Idem ego veni** (*Moi le même je suis venu*). C'est encore moi qui suis venu. — **Ipse veni.** Je suis venu en personne (*moi et pas un autre*). — **Eo ipso die mortuus est.** Il mourut précisément ce jour-là (*et pas un autre*). — **Ipsa tellus omnia ferebat.** La terre produisait tout d'elle-même (*elle-même, c'est-à-dire sans intervention étrangère, sans cultures*). — **Tua ipsius fraude capiere** (*Tu seras pris par ton piège de toi-même*). Tu seras pris à ton propre piège. — **Annis tribus ipsis ante:** juste trois ans auparavant (*trois ans mêmes et pas un autre nombre*).

INFINITIF

1° AVEC UN SUJET AU NOMINATIF

Infinitif de narration, à traduire soit par l'infinitif de narration français (précédé de DE), soit par l'imparfait de l'indicatif, soit par le présent de l'indicatif.

Ranae salire. Grenouilles de sauter. — **Suo quisque metu pericula metiri.** Chacun mesurait les périls d'après ses craintes.

2° AVEC UN SUJET A L'ACCUSATIF et UN « ? » OU « ! »

Infinitif d'exclamation ou d'interrogation.

Mene incepto desistere victam? Moi, vaincue, renoncer à mon projet ?

3° AVEC UN SUJET A L'ACCUSATIF et SANS « ? » OU « ! »

Proposition infinitive, subordonnée, dépendant toujours soit d'un verbe ou d'une locution verbale (parfois sous-entendu), soit d'un nom à sens de verbe (par ex. **nuntius** : la nouvelle que...), soit d'un démonstratif dont la proposition infinitive sera alors apposition.

Alexander dicebat se Jovis filium esse (*Alexandre disait qu'il était fils de Jupiter*). Alexandre se disait fils de Jupiter. — **Illud Catonis, inimicos mereri,...** Ce mot de Caton, que des ennemis rendent service...

Les propositions infinitives apparemment isolées que l'on peut rencontrer en latin indiquent presque toujours le style indirect. Elles dépendent en réalité d'un verbe d'opinion qui peut être placé très loin auparavant, ou même sous-

entendu (inclus par exemple dans un autre verbe exprimant un sentiment, une interrogation, etc.).

Coepit postulare ne crederent... se ortum esse... Il commença par leur demander de ne pas croire... ; il était né... (**se ortum esse** *dépend d'un verbe « dire » inclus dans* **postulare**).

Attention : *Après un verbe d'opinion et, par conséquent, au style indirect,* la proposition infinitive latine est toujours énonciative, c'est-à-dire qu'elle exprime une déclaration, un fait, un état, et qu'elle doit se rendre en français par l'indicatif ou le conditionnel. C'est le subjonctif après les verbes d'opinion qui exprime la volonté. Ne confondez donc pas :

Dic Paulum venire. Dis que Paul vient = Dis : « Paul vient » = Annonce l'arrivée de Paul, *et* **Dic Paulo veniat.** Dis à Paul qu'il vienne = Dis à Paul : « Viens » = Dis à Paul de venir.

Caesar scribit Labieno naves instituat. César écrit à Labienus d'équiper des navires. — **Casar institit Labieno quid ageret scriberet.** César demanda instamment à Labienus de lui écrire ce qu'il faisait. — **Labienus scripsit Caesari naves institutas esse.** Labienus écrivit à César que les navires étaient prêts.

Attention : Ne confondez pas non plus :

Video te laborantem (*Je te vois travaillant, en train de travailler*). Je te vois travailler. — **Video te laborare.** Je vois (par exemple d'après tes devoirs) que tu travailles. **Audio te canentem** (*Je t'entends chantant*). Je t'entends chanter. — **Audio te canere.** J'entends dire que tu chantes.

4° APRÈS UN VERBE PASSIF

Construction dite personnelle : le nominatif est à la fois sujet d'un verbe passif et de l'infinitif dépendant de ce verbe passif.

Homerus dicitur caecus fuisse (*Homère est dit avoir été aveugle*). Homère, dit-on, était aveugle. — **Jussi sunt mori** (*traduction littérale impossible*). Ils reçurent l'ordre de mourir. — **Pons coeptus aedificari** (sous-entendre est d'après la règle des PARTICIPES ; **coepi** *et* **desini** *sont toujours au passif en latin lorsqu'ils sont accompagnés d'un infinitif passif. Le pont fut commencé à être construit*). On commença de construire le pont. — Pour les infinitifs avec **videor**, consultez le dictionnaire et réfléchissez : les sens sont très différents suivant le contexte.

5° AUTRES CAS

● *Ou bien l'infinitif, jouant le rôle d'un nom neutre, peut remplir les fonctions de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément d'objet de verbe ou de complément d'adjectif.*

Turpe est mentiri. Mentir est honteux. — Spirare est sperare. Respirer c'est espérer (*Tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir*). — Scis vincere. Tu sais vaincre. — Haec est illa sapientia : nihil admirari ! C'est là cette sagesse : ne s'étonner de rien ! — Paratus dissimulare : prêt à dissimuler.

Lorsque l'infinitif-nom devrait remplir une autre fonction que celles indiquées ci-dessus, le latin le remplace habituellement par le gérondif, qui est une véritable déclinaison de l'infinitif :

génitif : cupidus videndi : désireux de voir.
datif : inutilis scribendo : inutile pour écrire.
ablatif : fabricando fit faber : c'est en œuvrant qu'on devient ouvrier (en forgeant qu'on devient forgeron).
accusatif avec préposition : post bibendum : après boire.

Si ces gérondifs devaient avoir des compléments d'objet direct, le latin les remplacerait à leur tour par des adjectifs verbaux passifs en -ndus. Consulter la page qui leur est consacrée.

● *Ou bien l'infinitif, jouant le rôle d'un verbe, forme à lui seul une proposition infinitive sans sujet :*

— c'est le cas évidemment pour les impersonnels (qui n'ont pas plus de sujet dans les infinitives qu'ailleurs).

Dicis pluere. Tu dis qu'il pleut. — Videt ubique trepidari (trepidari *est un passif impersonnel, voir à la page* PASSIF IMPERSONNEL). Il voit qu'on s'agite partout.

— c'est le cas aussi lorsque le sujet serait très général.

Oportet esse probum. Il faut être honnête (*le sujet est un mot comme* hominem *sous-entendu*).

— c'est le cas (peu classique) lorsque le sujet, quoique déterminé, est sous-entendu.

Credis esse bonum (sous-entendre te). Tu crois être bon.

● *Ou bien l'infinitif, jouant le rôle d'un verbe, forme à lui seul une indépendante à l'infinitif de narration.*

Festinare, trepidare, neque loco nec homini cuiquam satis credere... On se presse, on s'agite, on n'a confiance dans aucun lieu, dans aucun homme.

TRADUCTION des TEMPS de la PROPOSITION INFINITIVE

Elle est rendue difficile pour les raisons suivantes :

1° Le latin ne possède pas d'infinitif futur pour les verbes sans supin et même, en général, pour les verbes passifs ; la forme -tum iri existe, mais elle est très peu employée ; le latin utilise donc, avec ces verbes, pour rendre le futur ou le conditionnel à l'infinitif, diverses périphrases (voir ci-dessous).

2° Le français, dans les subordonnées à l'indicatif (1) qui dépendent étroitement d'une principale, emploie toujours, si le verbe de cette principale est au passé,
l'imparfait au lieu du présent,
le plus-que-parfait au lieu du passé composé,
le conditionnel présent au lieu du futur simple,
le conditionnel passé au lieu du futur antérieur.

N. B. — Il y a donc en français un conditionnel qui n'a pas du tout, malgré sa forme, le sens habituel du conditionnel, mais le sens d'un futur dans le passé (le conditionnel se forme d'ailleurs sur le futur avec les désinences de l'imparfait, c'est un imparfait du futur). Ne confondez donc pas ce faux conditionnel, uniquement de concordance des temps, avec le conditionnel véritable, qui est toujours soumis à la réalisation d'une condition exprimée ou sous-entendue.

Le tableau suivant vous indique les diverses traductions possibles.

Formes verbales de l'infinitive latine.	Principale latine.	Principale française.	Formes verbales de la complétive française.
Eum laborare	**credo**	Je crois	qu'il travaille.
	credam (fut.)	Je croirai	
	credam (subj.)	Je croirais	
	crederem	Je croirais	
	credebam	Je croyais	qu'il travaillait.
	credidi	J'ai cru	
	credideram	J'avais cru	
	credidissem	J'aurais cru	
	etc.	etc.	

(1) Dans les subordonnées au subjonctif, le français, comme le latin, emploie, si le verbe principal est au passé, l'imparfait au lieu du présent, le plus-que-parfait au lieu du passé composé.

Formes verbales de l'infinitive latine.	Principale latine.	Principale française.	Formes verbales de la complétive française.
Eum laboravisse	credo	Je crois	qu'il travaillait *ou* qu'il travailla *ou* qu'il a travaillé *ou* qu'il avait travaillé *ou* qu'il aurait travaillé (*véritable conditionnel*).
	credam (fut.)	Je croirai	
	credam (subj.)	Je croirais	
	crederem	Je croirais	
	credebam	Je croyais	qu'il avait travaillé *ou* qu'il aurait travaillé (*véritable conditionnel*).
	credidi	J'ai cru	
	credideram	J'avais cru	
	credidissem	J'aurais cru	
	etc.	etc.	
Eum laboraturum (esse)	credo	Je crois	qu'il travaillera *ou* qu'il travaillerait (*véritable conditionnel*).
	credam (fut.)	Je croirai	
	credam (subj.)	Je croirais	
	crederem	Je croirais	
	credebam	Je croyais	qu'il travaillerait (*véritable conditionnel ou conditionnel de concordance selon le contexte*).
	credidi	J'ai cru	
	credideram	J'avais cru	
	credidissem	J'aurais cru	
	etc.	etc.	
Eum laboraturum fuisse	credo	Je crois	qu'il travaillerait *ou* qu'il aurait travaillé (*véritables conditionnels irréels*).
	credam (fut.)	Je croirai	
	credam (subj.)	Je croirais	
	crederem	Je croirais	
	credebam	Je croyais	
	credidi	J'ai cru	
	credideram	J'avais cru	
	credidissem	J'aurais cru	
	etc.	etc.	
Fore *ou* **Futurum (esse) ut discat (1)**	credo	Je crois	qu'il apprendra *ou* qu'il apprendrait (*véritable conditionnel*).
	credam (fut.)	Je croirai	
	credam (subj.)	Je croirais	
Fore *ou* **Futurum (esse) ut disceret (1)**	crederem	Je croirais	qu'il apprendrait *véritable conditionnel ou conditionnel de concordance selon le contexte.*
	credebam	Je croyais	
	credidi	J'ai cru	
	credideram	J'avais cru	
	credidissem	J'aurais cru	
	etc.	etc.	
Futurum fuisse ut disceret (1)	credo	Je crois	qu'il apprendrait *ou* qu'il aurait appris (*véritables conditionnels irréels*).
	credam (fut.)	Je croirai	
	credam (subj.)	Je croirais	
	crederem	Je croirais	
	credebam	Je croyais	
	credidi	J'ai cru	
	credideram	J'avais cru	
	credidissem	J'aurais cru	

Eam amatum iri (amatum *ne s'accorde pas ; c'est un supin dépendant de l'impersonnel* iri *de* eo)	**credo** **credam** (fut.) **credam** (subj.) **crederem**	Je crois Je croirai Je croirais Je croirais	qu'elle sera aimée *ou* qu'elle serait aimée (*véritable conditionnel*).
	credebam **credidi** **credideram** **credidissem**	Je croyais J'ai cru J'avais cru J'aurais cru	qu'elle serait aimée (*véritable conditionnel* ou *conditionnel de concordance*).

Eam passam fore (passam *s'accorde, c'est le participe passé déponent*)	**credo** **credam** (fut.) **credam** (subj.) **crederem**	Je crois Je croirai Je croirais Je croirais	qu'elle aura souffert.
	credebam **credidi** **credideram** **credidissem**	Je croyais J'ai cru J'avais cru J'aurais cru	qu'elle aurait souffert (*conditionnel de concordance, futur antérieur dans le passé*).

Eum posso discere (2) **Ei discendum esse** (2) (*voir la page* adjectif verbal)	**credo** **credam** (fut.) **credam** (subj.) **crederem**	Je crois Je croirai Je croirais Je croirais	qu'il peut, pourra, pourrait (*véritable conditionnel*) apprendre. qu'il doit, devra, devrait (*véritable conditionnel*) apprendre.
	credebam **credidi** **credideram** **credidissem**	Je croyais J'ai cru J'avais cru J'aurais cru	qu'il pouvait, pourrait (*conditionnel vrai et faux*) apprendre. qu'il devait, devrait (*conditionnel vrai et faux*) apprendre.

Eum potuisse (2) **discere** **Ei discendum** (2) **fuisse**	**credo** **credam** (fut.) **credam** (subj.) **crederem**	Je crois Je croirai Je croirais Je croirais	qu'il pouvait, a pu, avait pu, aurait pu (*conditionnel véritable*), apprendre. qu'il devait, a dû, avait dû, aurait dû (*conditionnel véritable*) apprendre.
	credebam **credidi** **credideram** **credidissem**	Je croyais J'ai cru J'avais cru J'aurais cru	qu'il avait pu, aurait pu (*conditionnel vrai et faux*), apprendre. qu'il avait dû, aurait dû (*conditionnel vrai et faux*) apprendre.

(1) DISCO n'ayant pas de supin, il faut employer ici la périphrase FORE ou FUTURUM ESSE UT DISCAT CREDO : litt. : Je crois qu'il se produira qu'il apprenne (UT DISCAT est la complétive sujet de l'infinitif futur du verbe être : FORE ou FUTURUM ESSE). Cette tournure peut s'employer même si le verbe a un supin.

(2) Avec les verbes marquant possibilité ou obligation, le français emploie fréquemment le conditionnel, même si cette obligation ou cette possibilité n'est pas soumise à une condition. La langue latine, plus logique ici, emploie l'indicatif ou l'infinitif simples.

IS, EA, ID

Is, ea, id *est le terme grammatical le plus important et le plus fréquemment employé de la langue latine ; il faut savoir reconnaître de façon parfaite ses différents sens et emplois.*

Ne confondez pas :

is	: nom. m. s. de **is, ea, id,** ind. pr. 2e pers. du verbe **eo.**	**ea**	: nom. f. sing. abl. f. sing. nom. n. plur. acc. n. plur. adv. de lieu ou de moyen question qua } de **is, ea, id.**
ii	: nom. m. pl. de **is, ea, id,** ind. parf. 1re pers. du v. **eo.**		
eam	: acc. f. s. de **is, ea, id,** subj. pr. 1re pers. du v. **eo.**	**eas**	: acc. f. pl. de **is, ea, id,** subj. pr. 2e pers. du v. **eo.**
		eo	: voir article spécial.

Is, ea, id n'est pas un véritable démonstratif, il ne « montre » pas.

Les véritables démonstratifs latins sont : HIC, HAEC, HOC : pr. adj. de la 1re pers. et, par suite, de ce qui est le plus proche de celui qui parle ; ISTE, A, UD : pr. adj. de la 2e pers., en particulier dans un procès, de celui à qui on s'adresse, de l'accusé, par suite de celui qu'on méprise ; ILLE, A, UD : pr. adj. de la 3e pers., et, par suite. de ce qui est le plus éloigné de celui qui parle, par suite encore de ce qu'on admire.

Is, ea, id est un « anaphorique », c'est-à-dire un terme qui a pour fonction d'annoncer ou de rappeler un mot ou un groupe de mots, souvent même une proposition entière, qui suit ou qui précède ; chaque fois donc que vous rencontrerez une forme de **is, ea, id,** quelle qu'elle soit (même adverbiale), évitez de la traduire automatiquement par : celui-ci, celle-ci, à cet endroit-ci... qui conviennent seulement dans certains cas assez peu fréquents, et cherchez d'abord s'il n'y a pas dans la phrase une subordonnée qu'il faille nécessairement rattacher à cette forme de **is, ea, id** ; cela vous permettra d'éviter de très graves fautes de construction portant sur des phrases entières, et vous choisirez votre traduction de **is, ea, id** en parfaite connaissance de cause.

1° ANNONÇANT OU RAPPELANT UN RELATIF

(Sauf dans le cas où il y aurait un mot de liaison précédant immédiatement **is, ea, id,** *voir dans ce cas le 6°.)*

is, ea, id doit alors se traduire différemment selon que le verbe de la relative est à l'indicatif ou au subjonctif.

a. *Si le verbe de la relative est à l'indicatif,* cette relative est une relative ordinaire (déterminative ou explicative).

is, ea, id pronom = CELUI, CELLE, CE (3e pers.),
MOI (1re pers.), TOI (2e pers.).

is, ea, id adjectif = l'article défini LE, LA, LES.

Is verum dicit qui probus est. Il dit la vérité celui qui est honnête. — **Is fecit cui prodest** (*sous-entendre un mot comme « action » à la fois comme complément de* **fecit** *et sujet de* **prodest** *: Il a commis l'acte celui qui en profite* (*cette maxime, dans sa généralisation abusive, est d'ailleurs très contestable*). L'auteur, c'est le bénéficiaire. — **Haec is feci qui eram...** J'ai fait ces choses, moi qui étais... — **Eis parce hostibus quos vicisti.** Épargne les ennemis que tu as vaincus. — **Iis libris utor quibus tu** (*il faut sous-entendre dans la relative le même verbe que dans la principale, mais à la 2e pers. puisqu'il y a* **tu** *:* **Iis libris utor quibus tu uteris.** *Je me sers des livres dont tu te sers*). Je me sers des mêmes livres que toi.

b. *Si le verbe de la relative est au subjonctif,* cette relative dégage une *caractéristique essentielle* de la personne ou de la chose dont on parle.

Is, ea, id = TEL ; le relatif devant se traduire alors par QUE + LE PRONOM PERS. AU CAS VOULU.

Non is est qui mortem metuat (*Il n'est pas tel qu'il craigne la mort*). Il n'est pas homme à craindre la mort. — **Is deus non est qui mortalis sit** (*Il n'existe pas de dieu tel qu'il soit mortel*). Il n'existe pas de dieu qui soit mortel. — **Habetis eum consulem qui non dubitet...** (*Vous avez un consul tel qu'il n'hésite pas à...*). Vous avez un consul qui n'hésite pas...

N. B. — Toutefois il se peut évidemment que la relative doive être de toute façon au subjonctif (indépendamment de IS), soit par une valeur conditionnelle, soit parce que la subordonnée fait partie du style indirect ou exprime la pensée d'autrui, soit à la 2e personne par le fait que le subjonctif indique l'indétermination de notre pronom ON, soit encore (rarement) parce que la subordonnée est indétachable d'une autre proposition subordonnée au subjonctif ou à l'infinitif.

2° **Annonçant ou rappelant une subordonnée au subjonctif introduite par UT.**

Cette subordonnée peut exprimer soit la *caractéristique essentielle* de la personne ou de la chose dont on parle, soit le *but*, soit une simple *explication* (apposition de **is, ea, id**).

Is, ea, id pronom = TEL ou bien CELUI-CI, CELLE-CI, CECI.

Is, ea, id adj. = UN... TEL ou bien CET, CETTE, CE.

Ut devant se traduire par QUE, ou bien POUR QUE, ou bien A SAVOIR QUE.

Non is est ut mortem metuat (*Il n'est pas tel qu'il craigne la mort*). Il n'est pas homme à craindre la mort. — **Eo loco locati sumus ut...** Nous sommes dans une telle situation que... — **Id quod constituerant facere conantur ut... exeant** (**id** *est antécédent de* **quod**, *mais aussi l'annonce de* **ut...** *Ils s'efforcent de faire ce qu'ils avaient décidé, à savoir de sortir*). Ils s'efforcent d'exécuter leur décision : sortir... — **Id prodeo ut...** (*Je m'avance pour cela, pour...*) ... Si je m'avance, c'est pour... — **Cum eo ut** (*avec ceci à savoir que, d'où, selon le contexte*) : avec cette stipulation que..., à cette condition que..., avec cette circonstance que... — **Omnis oratio versatur in eo ut...** Tout le discours porte sur ce point à savoir...

3° **Annonçant ou rappelant une subordonnée au subjonctif introduite par NE.**

Cette subordonnée exprime soit le **but**, soit une **explication** (apposition de **is, ea, id**).

Is, ea, id = CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, CET, CETTE, CE, **ne** devant se traduire alors par POUR QUE NE PAS, A SAVOIR QUE NE PAS.

Ea lege ne..., cum eo ne... : à la condition que ne pas. — **In eo nervos contendo ne...** (*Je porte tous mes efforts sur ce point à savoir que ne pas...*). Je fais tous mes efforts pour empêcher que...

4° **Annonçant ou rappelant une subordonnée introduite par QUOD.**

Ou bien **quod** a une fonction précise dans la relative (sujet, attribut, complément d'objet direct, accus. de relation), voir ci-dessus au 1° comment traduire son antécédent, toujours au neutre, **id, ejus, ei, eo**.

Ou bien **quod** n'a pas de fonction dans la relative ; **id, ejus, ei, eo** signifie CECI, CE FAIT, et **quod** signifie QUE, A SAVOIR QUE.

Si nos, id quod debet, nostra patria delectat... (*Si, ce qui*

doit être, notre patrie nous charme...). Si, comme cela doit être, nous trouvons agréable notre patrie. — **Cum eo quod...** avec ceci que... d'où, selon le contexte et le mode du verbe : avec cette circonstance supplémentaire que..., outre que..., avec cette réserve que..., avec cette stipulation que...

5° Annonçant AC, ATQUE, AC SI, QUASI.

Is, ea, id = idem, eadem, idem.

In eo honore ac si...: en aussi grand honneur que si...

6° Immédiatement précédé de ET, AC, ATQUE, SED, ou immédiatement suivi de -QUE, AUTEM.

Ou bien, s'il y a un relatif dans ce qui précède, **is, ea, id** tient lieu d'un second relatif (latinisme intraduisible littéralement en français).

Viriatho, quem Lelius frangit ejusque ferocitatem repressit, erant duo filii (*A Viriathe, que Lelius vainquit et duquel* (**ejus = cujus**) *il abattit la fierté, étaient deux fils*). Viriathe, que Lelius vainquit et dont il abattit la fierté, avait deux fils.

Ou bien, le plus souvent, **is, ea, id** reprend une idée sur laquelle l'auteur veut insister.

Studiis deditus idque a puero: adonné aux études et cela dès l'enfance (*en parlant de l'enfant*). — **Uno atque eo facili proelio eum vici.** Je l'ai vaincu en un seul combat (*et celui-ci facile*) et encore un combat facile.

7° AUTRES CAS

Is, ea, id sert à rappeler une personne ou une chose dont il vient d'être question ; en particulier, **is, ea, id** tient lieu du *pronom personnel* non réfléchi de la 3e personne, pronom qui n'existe pas en latin ; les formes **ejus, eorum, earum** tiennent lieu de l'*adjectif possessif* non réfléchi de la 3e personne, adjectif qui n'existe pas en latin. Les traductions peuvent donc être ici extrêmement différentes selon le contexte : LA PERSONNE DONT IL S'AGIT, LA CHOSE EN QUESTION, IL, ELLE, LE, LA, LES, ILS, ELLES, LES, EUX, LEUR, EN, Y, LE... EN QUESTION, LA... EN QUESTION, CE, CET, CETTE, SON, SA, SES, LEUR.

Eo tempore: à l'époque dont il s'agit (*mais* **illo tempore** *ou, chez les écrivains post-classiques,* **in illo tempore** *: en ce temps-là*). — **Ii, uno animo atque una voce,...**: Eux, d'un seul cœur et d'une seule voix, ... — **Eorum misericordiam**

reprehendo. Je critique leur indulgence. — **Eum docui litteras.** Je lui ai enseigné les lettres (**docere** *demande le double accusatif, voyez la page* accusatif).

N. B. — **Id SUIVI D'UN GÉNITIF** (non seulement de la deuxième déclinaison — emploi fréquent avec un pronom neutre — mais de n'importe quelle déclinaison) forme souvent avec ce génitif un latinisme. Il faut bien connaître ces différents latinismes et ne pas omettre de faire pour eux, comme pour tout autre emploi de **is, ea, id,** l'indispensable travail de recherche de construction recommandé plus haut :

Ciceroni id consilii est ut... (*Ceci en fait de projet est à Cicéron, à savoir que*). Cicéron a le projet de... — **Homines id aetatis:** des hommes de cet âge... ou d'un tel âge (que)... — **Id temporis ut...:** A un moment tel (que...). — **Id temporis.** A ce moment. — **Id temporis cum...:** au moment où... — **Ad id loci:** à l'endroit en question.

id est (abréviation toujours usitée : **i. e.**) = C'EST-A-DIRE.

JAM

Jam ne signifie DÉJA qu'avec un passé
il signifie MAINTENANT avec un présent
il signifie DÉSORMAIS avec un futur.

Jam id feci. Je l'ai déjà fait. — **Jam id facio.** Je le fais maintenant. Vois, je le fais. — **Jam id faciam.** Je le ferai désormais.

De même :

non jam =	NE PLUS...	avec un passé
	NE PLUS MAINTENANT...	avec un présent
	NE PLUS DÉSORMAIS...	avec un futur.

NE

1° **Dans l'expression adverbiale NE... QUIDEM.**

ou bien PAS MÊME, NE PAS MÊME ⎫ portant sur le ou les
ou bien NON PLUS, NE PLUS ⎭ mots enclavés.

Athenienses quod honestum non esset id ne utile quidem putaverunt totamque eam rem, quam ne audierant quidem, repudiaverunt. Les Athéniens pensèrent que ce qui n'était pas honnête n'était pas non plus utile, et ils repoussèrent la totalité de ce projet, dont ils n'avaient même pas pris connaissance.

2° **Après DUM, DUMMODO, MODO, UT :** *adverbe de négation*. **Sit summa severitas dummodo ne varietur gratia.** Que la sévérité soit extrême (*pourvu qu'elle ne soit pas influencée par la faveur*) pourvu qu'elle soit impartiale. — **Ita ut ne ignorem...** A la condition que je n'ignore pas... (**ita ut non** marquerait une conséquence négative, sans idée d'intention).

3° **Presque toujours après UTINAM, et avec un subjonctif passé :** *adverbe de négation*. La proposition exprime le *regret* ou le *reproche*.

Utinam ne vixisset! Si seulement il n'avait jamais vécu ! — **Ne restitisses!** Tu n'aurais pas dû résister ! Si seulement tu n'avais pas résisté !

4° **Souvent précédé de UTINAM et avec un subjonctif présent ou parfait :** *adverbe de négation*. La proposition exprime le *souhait*.

(Utinam) ne diu vivat! Puisse-t-il ne pas vivre longtemps !

5° **Lorsqu'il y a TAMEN (cependant) ou CERTE (du moins) au début de la proposition qui suit celle où se trouve NE** (même après un point, point-virgule ou deux-points) : *adverbe de négation*. La proposition exprime la *concession*.

Ne sit sane summum malum dolor, malum certe est. Que la douleur ne soit pas le plus grand des maux, sans doute, du moins est-ce un mal. — **Ne sint in senectute vires :**

prudentia certe est. (*Admettons que les forces ne soient point dans la vieillesse ; du moins la sagesse est en elle.*) Admettons que la vieillesse n'ait pas la force, elle a du moins la sagesse.

N. B. — Dans ces deux exemples, NE n'est pas mot subordonnant, malgré les apparences, mais adverbe de négation ; on pourrait dire, en effet : SINT IN JUVENTUTE VIRES, ... CERTE... Admettons que la jeunesse ait la force, du moins...

6° **ADVERBE de DÉFENSE accompagné du subjonctif parfait ou présent;** traduire par NE... PAS et l'impératif à la 2° personne du singulier, ainsi qu'à la 1re et 2° personne du pluriel, par NE... PAS et le subjonctif à la 1re et 3° personne du singulier, ainsi qu'à la 3° personne du pluriel.

Ne feceris istud. Ne fais pas cela. — **Ne insultes miseris.** N'insulte pas les malheureux. — **Ne absimus a sacrificio** (*Ne soyons pas absents du sacrifice*). Ne manquons pas le sacrifice. — **Ne vivam si...** (*Que je ne vive pas si...*) Que je meure si... — **Ne sit sol** : Que le soleil n'existe pas, *c'est-à-dire, si le contexte l'indique : « décidons, admettons que le soleil n'existe pas ; nous pourrons en déduire que... » On voit par cet exemple qu'une défense, atténuée, peut fort bien devenir une supposition, une concession, voir 5°.*

7° **CONJONCTION de SUBORDINATION**

a. Introduit une *finale négative* (annoncée ou reprise parfois dans la principale par l'adverbe de but eo) : POUR QUE NE PAS, DE PEUR QUE.

Codrus vestem mutavit ne posset agnosci. Codrus changea de vêtement (*pour qu'il ne pût pas être reconnu*) pour ne pouvoir être reconnu.

b. Introduit une complétive négative annoncée ou rappelée dans la principale par **is, hic, iste, ille** à toutes leurs formes même adverbiales : A SAVOIR QUE NE PAS (avec idée d'intention).

Cum eo ne dubites... (*Avec ceci à savoir que tu ne doutes pas.*) Avec la condition que tu ne doutes pas... — **In eo nervos contendo ne...** (*Je porte mes efforts sur ce point, à savoir que ne pas...*) Je fais tous mes efforts pour empêcher que...

c. Introduit une *complétive négative* après les verbes exprimant ordre, volonté, souhait, prière, effort, résolution : QUE NE PAS.

Suadeo tibi ne legas. Je te conseille de ne pas lire. — **Dic ei ne veniat.** Dis-lui de ne pas venir.

d. Introduit une *complétive* originellement négative, mais en fait *affirmative* après les verbes signifiant *craindre* et *empêcher* : QUE (et c'est **ne non** qui signifie QUE NE PAS).

Timeo ne cadam (*Je désire — avec un sentiment de crainte — que je ne tombe pas, d'où :*) Je crains de tomber. — **Impedior dolore ne plura scribam** (*Je suis empêché par la douleur de telle sorte que je ne peux écrire plus de choses*) La douleur m'empêche d'en écrire davantage. — **Vereor ne non respondeat.** Je crains qu'il ne réponde pas.

8° (rare) **ne** = **nedum** : A PLUS FORTE RAISON, ENCORE BIEN MOINS, LOIN DE..., LOIN QUE...

Me non juvenem movit, ne nunc senem. Il ne m'a pas ému quand j'étais jeune, à plus forte raison ne m'émeut-il pas maintenant que je suis vieux.

9° (rare) **ne** = **nae** adverbe d'affirmation : AH ! CERTES, OUI. **Egone ? — Tu ne.** Moi ? — Oui, toi.

10° (rare) **ne** (impératif de **neo, es, evi, etum, ere,** tisser) : TISSE.

Enfin, l'on ne confondra jamais **ne**, mot véritable, avec la particule **-ne**, enclitique, c'est-à-dire toujours soudée à la fin d'un autre mot.

-ne

Adverbe interrogatif toujours soudé soit à la fin du premier mot de la proposition, soit à la fin du mot sur lequel porte particulièrement l'interrogation.

Dans l'interrog. directe, toujours suivie d'un « ? » :	EST-CE QUE... ? EST-CE... QUI, QUE, DONT... ?
Dans l'interrog. indirecte toujours au subj. en latin :	SI...

Venisne ? Viens-tu ? — **Tune id veritus es ?** Est-ce toi qui as pu avoir cette crainte ? — **Videamus mundusne regatur deorum providentia.** Examinons si le monde est gouverné par la providence des dieux. — **Tune an ego ?** Est-ce

toi ou moi ? — **Utrum igitur tune an ego ?** Est-ce donc toi ou moi ?

Quand le mot auquel est soudé **-ne** est précédé d'un mot de même nature et de même fonction, c'est presque toujours que **-ne** désigne le second terme d'une interrogation double, même s'il n'y a pas de mot interrogatif qui précède ; il faut alors sous-entendre **utrum** devant le premier des deux termes parallèles, et traduire **-ne** par :

dans l'interrog. directe, toujours suivie d'un « ? » :	OU BIEN EST-CE QUE ? OU BIEN EST-CE... QUI, QUE, DONT..
dans l'interrog. indirecte, toujours au subj. en latin :	OU BIEN SI...

Vicissent victine essent in incerto fuit (**vicissent** *est visiblement parallèle de* **victi essent**, *il faut sous-entendre* **utrum** *devant* **vicissent**) : On ne sut pas au juste s'ils avaient vaincu ou été vaincus). On ne savait pas au juste s'ils étaient vainqueurs ou vaincus. — **Recte secusne alias videbimus.** Si c'est à raison ou à tort, nous le verrons une autre fois.

NOMINATIF

> Rappelez-vous — bien des phrases latines demeurent incompréhensibles aux élèves qui oublient cette possibilité — que les adjectifs, participes et adjectifs verbaux peuvent toujours s'employer comme des noms : leur nominatif, par conséquent, peut remplir toutes les fonctions indiquées ci-dessous.

Un nominatif peut être :

1° SUJET

Divites flebunt. Les riches pleureront. — **Ave, Caesar, morituri te salutant.** Ave, César, ceux qui vont mourir te saluent. — **Ranae salire.** Grenouilles de sauter.

2° **ATTRIBUT** d'un nominatif exprimé au sous-entendu.

Quoniam nominor Leo. Parce que je m'appelle Lion. — **Piger videtur.** Il semble paresseux. — **Doctissimus habebatur.** Il passait pour très instruit. — **Solus rediit.** Il revint seul. — **Haec est mea gloria.** C'est là ma gloire (*le neutre* **hoc** *est devenu* **haec** *par attraction*). — **Alesia, quod est oppidum Mandubiorum,...** Alésia, place forte des Mandubiens (**quae** *est devenu* **quod** *par attraction*). — **Turpitudo est pejus quam dolor.** La honte est chose pire que la douleur (**pejus**, *adjectif neutre attribut pris comme nom*). — **Porta murusque sunt valida.** La porte et le mur sont solides (*l'adjectif, ou le participe, ou l'adjectif verbal attribut de plusieurs noms de choses de genre différent, se met au neutre pluriel*). — **Impedimenta et omnis equitatus secutus est.** Les bagages et toute la cavalerie suivirent (*le verbe peut ne s'accorder qu'avec le sujet le plus rapproché*).

3° **APPOSITION** d'un nominatif exprimé ou sous-entendu.

Divites, flebunt. Riches, ils pleureront, *ou* : Lorsqu'ils seront riches ils pleureront, *ou* : Malgré leur richesse ils pleureront. **Morituri, Caesarem salutant.** Sur le point de mourir, ils saluent César.

4° **ÉPITHÈTE** d'un nominatif.

Piger discipulus: élève paresseux. — **Terrae et maria omnia,** ou **Omnes terrae et maria,** ou **Terrae omnes et maria :** toutes les terres et toutes les mers (*l'adjectif, le participe ou l'adjectif verbal épithète de plusieurs noms ou pronoms ne s'accorde qu'avec le plus rapproché ; cf. en français : « Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle », dit Racine*).

N. B. — Sauf au singulier pour la plupart des noms de la 2e déclinaison, le vocatif est semblable au nominatif ; mais le vocatif est presque toujours entre virgules (ne confondez pas avec l'apposition) et il est très rarement en tête de phrase.

PARTICIPES et ADJ. VERBAUX

Construction des PARTICIPES PASSÉS PASSIFS ou DÉPONENTS (sens actif),

des PARTICIPES FUTURS ACTIFS en -URUS, appelés aussi ADJECTIFS VERBAUX ACTIFS en -URUS,

des ADJECTIFS VERBAUX PASSIFS ou DÉPONENTS en -NDUS (toujours sens passif).

Pour la traduction de ces deux dernières catégories, consulter encore les pages ADJECTIF VERBAL.

1° Chaque fois que l'on rencontre dans une phrase latine un **participe passé passif ou déponent, un adjectif verbal actif en -urus ou un adjectif verbal passif en -ndus au NOMINATIF,** on doit se demander si une forme personnelle de l'auxiliaire « **être** » n'est pas sous-entendue à côté de lui. Pour le savoir, il suffit de regarder si la proposition a déjà un verbe à mode personnel :

Si elle n'en a pas, c'est que l'auxiliaire « être » est sous-entendu au nombre et à la personne voulus, et le plus souvent à l'indicatif présent ;

Si, au contraire, la proposition a déjà un verbe à mode personnel, c'est que le participe ou l'adjectif verbal a sa fonction propre ; le plus souvent il est apposition au sujet ; assez fréquemment, pris comme nom, il constitue lui-même ce sujet.

2° Chaque fois que l'on rencontre dans une phrase latine un **participe passé passif ou déponent, un adjectif verbal actif en -urus ou un adjectif verbal passif en -ndus à l'ACCUSATIF,** surtout lorsqu'on attend dans cette phrase une proposition infinitive, on doit se demander si l'infinitif présent **esse** n'est pas sous-entendu. Pour le savoir, on essaie d'abord *avec*, puis *sans* **esse** ; il n'y a, la plupart du temps, qu'une seule solution acceptable.

> **Timendum ne pluat** (**pluat** *est évidemment verbe subordonné, il faut sous-entendre* **est** *à côté de* **timendum** *; pour le sens de* **timendum**, *voir* ADJECTIF VERBAL PASSIF). Il est à craindre qu'il ne pleuve. — **A te hoc factum ?** (*il n'y a pas de verbe :* **est** *est forcément sous-entendu à côté de* **factum** *: cela a-t-il été fait par toi ?*). Est-ce toi qui as fait cela ? — **Litterae**

offendunt, non loco redditae (*l'auxiliaire n'est pas sous-entendu, puisqu'il y a déjà dans la proposition un verbe à mode personnel* **offendunt**; **redditae** *est apposition du sujet* **litterae**... *A propos de* **litterae**, *ne pas oublier que ce mot, lorsqu'il signifie «lettre» au sens de «missive», s'emploie toujours au pluriel, pluriel qui doit, en conséquence, toujours se traduire par un singulier, sauf lorsque le contexte l'indique expressément, ce qui n'est pas le cas ici*). Une lettre indispose, remise mal à propos. — **Male parta male dilabuntur** (*l'auxiliaire n'est pas sous-entendu, puisqu'il y a déjà dans la proposition un verbe à mode personnel* **dilabuntur**, *et que le sens de* **dilabor** *interdit l'hypothèse d'une infinitive avec* **parta** *à l'accusatif;* **parta** *est donc au nominatif et, comme il n'y a pas ici d'autre nominatif, c'est* **parta** *pris comme nom qui constitue ce sujet; traduire: «Les choses mal acquises se dissipent de façon mauvaise», c'est-à-dire, en gardant le rythme et la répétition)*: Bien mal acquis mauvais profit, *ou encore notre proverbe:* Bien mal acquis ne profite jamais). — **Ave, Caesar, morituri te salutant** (**morituri** *ne peut être que sujet*). Ave, César, ceux qui vont mourir te saluent.

Nihil agendum existimabant (**existimabant** *demande une infinitive,* **agendum** *est donc l'accusatif et l'auxiliaire* **esse** *est sous-entendu; pour le sens de* **agendum**, *voir* ADJECTIF VERBAL PASSIF). Ils pensaient qu'il n'y avait rien à faire. — **Scimus moriendum** (**moriendum** *est à l'accusatif;* **scio** *demande une proposition infinitive;* **esse** *est donc évidemment sous-entendu, et je traduis, en me rappelant les règles de l'*ADJECTIF VERBAL PASSIF en **-ndus** [*voir la page qui porte ce titre*]). Nous savons qu'il faut mourir. — **Scribit eam mori coactam** (*j'essaie d'abord avec* **esse**: il écrit qu'elle a été contrainte de mourir [1], *puis sans* **esse**: il écrit qu'elle meurt, contrainte; *c'est donc le temps qui diffère ici suivant que l'on sous-entend ou non* **esse**; *seul le contexte permettra de choisir la solution qui convient à la version et d'établir une traduction vraiment française...*).

Factum, non fabula (**factum** *est ici au neutre, il est au nominatif, je le devine d'après* **fabula**, *qui lui est parallèle. Il n'y a pas de verbe à mode personnel dans la phrase, et d'autre part* **factum** *ne peut pas aller avec* **fabula**. *Il faut donc sous-entendre* **est** *à côté de l'un comme de l'autre*). C'est arrivé, ce n'est pas un conte.

(1) Certains empereurs envoyaient à ceux qu'ils voulaient faire disparaître l'ordre de mourir, c'est-à-dire de se suicider ou de se faire tuer par un de leurs esclaves; de cette façon, l'empereur évitait, en quelque sorte, la responsabilité matérielle de leur mort... Il est évident que le véritable courage, de la part des condamnés, aurait été de refuser de se tuer et soit de résister, soit de forcer l'empereur à commettre effectivement un assassinat.

PASSIF

PASSIF IMPERSONNEL, c'est-à-dire sans sujet.

Presque tous les verbes latins (1), transitifs ou intransitifs, peuvent s'employer sans sujet à la 3e personne du singulier de tous les temps passifs. Ces formes passives impersonnelles, neutres par conséquent aux temps composés, représentent l'idée verbale pure et ne sont presque jamais traduisibles littéralement en français.

Le passif impersonnel existe en français (ex. : Dans ce journal, il n'est parlé que de guerre), mais il est assez rare. Il est, au contraire, très fréquent en latin.

Pour traduire le passif impersonnel, tournez :

Ou bien, chaque fois que c'est possible, par une EXPRESSION IMPERSONNELLE FRANÇAISE ;

Ou bien, si le passif impersonnel a un complément d'agent (à l'ablatif avec ou sans **a** ou **ab** ou parfois au datif), par le VERBE A L'ACTIF AVEC LE COMPLÉMENT D'AGENT POUR SUJET ;

Attention : le datif ou l'ablatif qui accompagne un passif n'est pas toujours le complément d'agent ; ce peut être un autre complément du verbe (cf. 3e et 4e exemples ci-dessous).

Ou bien, si le passif impersonnel n'a pas de complément d'agent, par ON + LE VERBE A L'ACTIF.

Pour le passif impersonnel de l'adjectif verbal, consultez les pages ADJECTIF VERBAL PASSIF en -ndus.

Turbatur. Il y a des troubles. — **Est erratum a nobis.** Il y a eu erreur de notre part. — **Nemini parcebatur** (*le datif* **nemini** *n'est pas complément d'agent de* **parcebatur**, *c'est le complément d'objet de* **parco** *qui se construit avec le datif*), *traduire par :* On n'épargnait personne, *ou, mieux, par :* Aucun quartier pour personne. — **Nemini ab iis parcebatur.** Aucun quartier de leur part pour personne. — **Audio ab auguribus consultum esse.** J'entends dire qu'il y a eu délibération des augures. — **Ab hoste cessatum est.** L'ennemi s'arrêta. — **Accurritur.** On accourt. — **Accurrebatur.** On accourait. — **Acriter pugnatum est.** On combattit avec acharnement *ou* Il y eut combat acharné.

TRADUCTION du PASSIF

Même en dehors du passif impersonnel, d'ailleurs, le passif latin n'est à traduire que bien peu souvent par le passif français.

(1) Exceptions : les verbes déjà impersonnels ; les verbes déponents (sauf à l'adjectif verbal) ; le verbe DEBEO ; et naturellement les verbes qui n'ont pas de forme passive (SUM et ses composés, VOLO, NOLO, MALO, MEMINI, etc.).

1° *Lorsqu'un passif est accompagné d'un complément d'agent* (à l'ablatif avec ou sans **ab** ou au datif), on a souvent intérêt à le traduire en français par l'ACTIF AVEC LE COMPLÉMENT D'AGENT POUR SUJET.

A te hoc factum est? C'est toi qui as fait cela ?

Attention : *le datif ou l'ablatif qui accompagne un passif n'est pas toujours le complément d'agent ; ce peut être un autre complément du verbe :* **Id mihi faciendum est** *peut vouloir dire, selon le contexte : Je dois le faire* (**mihi**, *complément d'agent*), ou : *Il faut le faire pour moi* (**mihi**, *datif d'intérêt*). — **Id mihi dandum est.** *Je dois le donner* (**mihi**, *complément d'agent*), ou bien : *Il faut me le donner* (**mihi**, *datif d'attribution*).

2° *Lorsqu'un passif n'est pas accompagné d'un complément d'agent,* il correspond fréquemment à un INTRANSITIF, un PRONOMINAL, ou à ON + L'ACTIF.

Potentia Senatus atque auctoritas minuitur (*La puissance et l'autorité du Sénat sont en train d'être diminuées ; voir ci-dessous : temps du passif*). La puissance et l'autorité du Sénat diminuent. — **In flumine lavantur.** Ils (elles) se lavent dans le fleuve. — **In venando exerceor.** Je m'exerce à la chasse. — **Ergo, age, care pater, cervici imponere nostrae** (*dit Énée à Anchise ;* **imponere** *est l'impératif présent passif*). Eh bien ! donc, mon père, place-toi sur mes épaules. — **Virtus amatur.** On aime la valeur. — **Pons coeptus aedificari.** On commença de construire le pont (*notez le latinisme :* **coepi** *et* **desini** *sont toujours au passif en latin lorsqu'ils sont accompagnés d'un infinitif passif*).

Pour traduire l'adjectif verbal, consultez l'article ADJECTIF VERBAL en *-ndus*.

TEMPS du PASSIF

Janua clauditur : litt. La porte est en train d'être fermée, d'où LA PORTE SE FERME (sous l'action du vent par ex.), ou ON FERME LA PORTE, ou, avec un complément d'agent **ab eo** : IL FERME LA PORTE.

Janua clausa est : deux sens différents :

- ou bien résultat présent d'une action passée, La porte a été fermée et elle reste fermée, d'où LA PORTE EST FERMÉE ;
- ou bien évocation de l'action passée elle-même, LA PORTE SE FERMA, ou ON FERMA LA PORTE, ou, avec un complément d'agent **ab eo** : IL FERMA LA PORTE (*je peux dire cette phrase que la porte soit encore fermée ou non*).

Janua clausa fuit : LA PORTE RESTA FERMÉE ou LA PORTE EST RESTÉE FERMÉE (mais aussi les différents sens de **Janua clausa est**, en particulier chez les post-classiques).

Capior : litt. Je suis en train d'être fait prisonnier d'où JE SUIS PRIS, ou, avec le complément d'agent **ab hoste** : L'ENNEMI ME FAIT PRISONNIER.

Captus sum : deux sens différents :

ou bien résultat présent d'une action passée : J'ai été fait prisonnier et je le suis encore, d'où JE SUIS PRISONNIER (actuellement) ;

ou bien évocation de l'action passée elle-même, ON ME FIT PRISONNIER, ou, avec le complément d'agent **ab hoste** : L'ENNEMI ME FIT PRISONNIER (*je peux dire cette phrase que je sois encore prisonnier ou non*).

Captus fui : JE DEMEURAI PRISONNIER ou JE SUIS DEMEURÉ PRISONNIER (par ex. quatre ans) (mais aussi les différents sens de **captus sum**, en particulier chez les post-classiques).

QUA

1° Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO presque toujours = **aliqua**, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée :

— adj. (rarement pronom) nom. f. sing. : QUELQUE

— pr. ou adj. abl. f. sing. : QUELQU'UNE, QUELQUE

A tous les emplois de l'ablatif, consulter la page ABLATIF.

— pr. ou adj. nom. n. pl. : QUELQUES CHOSES, QUELQUES

— pr. ou adj. acc. n. pl. : QUELQUES CHOSES, QUELQUES

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF : penser, en particulier, à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

— adv. de lieu de la question **qua** : PAR QUELQUE ENDROIT, PAR QUELQUE MOYEN, a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi : **Si qua viarum...** Si par une des routes.

2° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »

presque toujours *interrogatif ou exclamatif direct ou indirect* :

— pr. ou adj. abl. f. sing. : QUI ? ! QUELLE ? ! LAQUELLE ? !

— adv. de lieu, question qua : PAR OU ? ! PAR QUEL MOYEN ? ! a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi : **Qua viarum veniet?** Par quelle route viendra-t-il ?

N. B. — Il se peut évidemment que le « ? » ou le « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que QUA ou même par le seul verbe principal ; examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute; si elle est fondée, continuer la recherche pour QUA en envisageant les différentes possibilités suivantes :

3° INTRODUISANT UN SUBJONCTIF

tantôt *interrogatif indirect* :

— pr. ou adj. abl. f. sing. : QUI, QUELLE, LAQUELLE.

— adv. de lieu, question qua : PAR OU, PAR QUEL MOYEN, a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi : **Rogo qua viarum veniat.** Je demande par quelle route il vient.

tantôt *relatif*, voir ci-dessous 5°.

4° QUA... — QUA... = d'une part... d'autre part...

5° AUTRES CAS

Relatif, voyez toutes les constructions possibles à la page RELATIF :

— pr. ou adj. abl. f. sing.

A tous les emplois de l'ablatif, consulter la page ABLATIF. Cas particulier le relatif à l'ablatif QUA peut être complément d'un comparatif, et ce tour, non usité en français, ne peut guère se rendre littéralement que par les périphrase QUA = en comparaison de laquelle. ROMA, QUA CLARIOR NULLA URBS, ... Rome, en comparaison de laquelle aucune ville n'est plus célèbre, ... c'est-à-dire Rome, la plus célèbre de toutes les villes.

— adv. de lieu de la question qua, *a souvent en cet emploi l'adverbe de lieu* ea *comme antécédent*. **Revertamur ea qua vis.** Revenons par le chemin que tu veux.

QUAE

1° Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO presque toujours = aliquae, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée :

— pronom nom. f. sing. : QUELQU'UNE (*pas adj. dans ce cas*)
— pr. ou adj. nom. f. pl. : QUELQUES-UNES, QUELQUES
— pr. ou adj. nom. n. pl. : QUELQUES CHOSES, QUELQUES
— pr. ou adj. acc. n. pl. : QUELQUES CHOSES, QUELQUES.

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF ; penser en particulier à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

2° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »

presque toujours *interrogatif* ou *exclamatif direct*, donc n'introduit pas une subordonnée :

— pr. ou adj. nom. f. sing : QUI ? ! QUELLE ? ! LAQUELLE ? !
— pr. ou adj. nom. f. pl. : QUI ? ! QUELLES ? ! LESQUELLES ? !
— pr. ou adj. nom. n. pl. : QUELLES CHOSES ? ! QUELS ? ! LESQUELS ? !
— pr. ou adj. acc. n. pl. : QUELLES CHOSES ? ! QUELS ? ! LESQUELS ? !

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF ; penser en particulier à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

N. B. — Il se peut, évidemment, que le « ? » ou « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que QUAE ou même par le seul verbe principal ; examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute ; si elle est fondée, continuer la recherche pour QUAE en envisageant les différentes possibilités suivantes :

3° INTRODUISANT UN SUBJONCTIF

tantôt *interrogatif indirect* :

— pr. ou adj. nom. f. sing. : QUI, QUELLE, LAQUELLE
— pr. ou adj. nom. f. pl. : QUI, QUELLES, LESQUELLES
— pr. ou adj. nom. n. pl. : QUELLES CHOSES, QUELS, LESQUELS
— pr. ou adj. acc. n. pl. : QUELLES CHOSES, QUELS, LESQUELS.

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF ; penser en particulier à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

tantôt *relatif* (voir ci-dessous 4°).

4° AUTRES CAS: *relatif* (consulter la page RELATIF)

— pr. ou adj. nom. f. sing.
— pr. ou adj. nom. f. pl.
— pr. ou adj. nom. n. pl.
— pr. ou adj. acc. n. pl.

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF ; penser en particulier à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

QUALIS, E

1° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU DU SUBJONCTIF

presque toujours *interrogatif ou exclamatif* = QUEL *avec ou sans « ? » « ! » selon que l'interrogation est directe ou indirecte.*

Rei natura qualis et quanta sit quaerimus (*Nous cherchons quelle est la nature de la chose et combien grande elle est*). Nous cherchons la nature et l'importance de la chose.

2° EN CORRÉLATION AVEC TALIS, E, *à un cas quelconque.*

Relatif de comparaison qui, en fait, se traduit toujours en français par QUE +, si c'est nécessaire, le pronom personnel français au cas (1) voulu par la fonction de qual... dans la proposition qu'il introduit.

Relatif, c'est-à-dire au cas voulu par sa fonction dans la relative qu'il introduit, et soumis à toutes les règles des relatifs, consulter l'article RELATIF ; TAL... n'a donc pas forcément la même forme grammaticale que QUAL... puisqu'il est lui au cas voulu par sa fonction dans la principale (voir à l'article TAL...).

De comparaison, c'est-à-dire que le verbe est ici sous-entendu chaque fois que le sens est clair.

Oratorem talem informabo qualis fortasse nemo fuit (*Je représenterai un orateur tel que peut-être personne ne l'a été*). Je représenterai un orateur comme peut-être il n'y en a jamais eu. — **Qualis pater talis filia** (= **filia talis est qualis pater est** : *la fille est telle qu'est le père*) : tel père, telle fille. — **Tales tibi libros quales cupis dabo** (*Je te donnerai des livres tels que tu les désires*). Je te donnerai des livres conformes à tes désirs.

3° AUTRES CAS

La plupart du temps, il faut sous-entendre tal... à côté de l'expression dont on pense qu'elle est le premier terme de la comparaison ; et l'on est ramené au cas précédent.

In hoc uno crudelissimo bello, quale bellum nulla unquam barbaria cum sua gente gessit... (*il faut évidemment sous-entendre* **tali** *à côté de* **bello** *; il faut aussi sous-entendre, auprès de* **nulla, gens,** *qu'on tire de* **gente** *;* **unus** *et le superlatif signifie le plus... de tous*). Dans la guerre actuelle, de toutes la plus cruelle, une guerre comme jamais peuple barbare n'en fit contre lui-même,... — **Quales fugiunt colombae... = (tal...) quales fugiunt columbae...** Comme des colombes qui s'enfuient.

(1) Le pronom personnel se décline en français :
nom : IL, ELLE, ILS, ELLES, ou, pour insister, LUI, EUX.
acc. : LE, LA, LES.
cas obliques : LUI, EN, Y.

QUAM

1° Après **SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO** presque toujours = aliquam, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée :

— pr. ou adj. acc. f. sing. : QUELQU'UNE, QUELQUE.

Nisi quam urbem ceperit... A moins qu'il n'ait pris quelque ville.

2° **SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »**

presque toujours *interrogatif ou exclamatif direct*, donc n'introduit pas une subordonnée :

— (*devant adj., v. ou adv.*) adv. : COMBIEN ? ! COMME ? !

— pr. ou adj. acc. f. sing. : QUI ? ! QUELLE ? ! LAQUELLE ? !

Quam cupiunt laudari! Comme ils désirent être loués ! — **Ad quam earum regnum veniet?** A laquelle doit échoir la royauté ?

N. B. — Mais il se peut évidemment que le « ? » ou « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que QUAM ou même par le seul verbe principal ; examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute ; si elle est fondée, continuer la recherche pour QUAM en envisageant les différentes possibilités suivantes :

3° Après un **COMPARATIF** (*ou un mot de comparaison quelconque ou même un nom de nombre*) ou en corrélation avec **TAM**.

Adverbe relatif de comparaison = QUE.

Existimo Paulum doctiorem quam Petrum. Je juge Paul plus savant que Pierre. — **Malo bonus esse quam videri** (**malo** *est un verbe de comparaison*). J'aime mieux être bon que le paraître. — **Ante... quam, post... quam** (*soudés ou séparés, même par un ou plusieurs mots*): avant que, après que. — **Die sexto quam profectus sum...** (*le sixième jour après que je fus parti*): cinq jours après mon départ. — **Fortior quam prudentior:** plus courageux que prudent *et* **Magis fortis quam prudens:** plutôt courageux que prudent (*pour comparer deux adjectifs ou deux adverbes, le latin les met tous les deux au comparatif avec* **quam**, *ou tous les deux au positif avec* **magis quam** *avec une très légère nuance de sens*). — **Laetitia major fuit quam pro victoria** (*La joie fut plus grande que proportionnée à la victoire*). La joie fut trop grande pour une telle victoire. — **Canachi signa rigidiora sunt quam ut imitentur veritatem** (*Les statues de Canachus sont plus raides qu'elles ne devraient l'être pour imiter la nature;* **ut** *est en effet suivi du subjonctif*). Les statues de

Canachus sont trop raides pour imiter la nature. — **Commodiora quam ut erat nuntiatum** (*Choses plus avantageuses que comme il avait été annoncé;* ut *est en effet suivi de l'indicatif*). Choses plus avantageuses qu'il n'avait été annoncé.

4° **IMMÉDIATEMENT SUIVI D'UN SUPERLATIF (OU MÊME D'UN POSITIF)**

sous-entendre **potest** : LE PLUS POSSIBLE, TOUT A FAIT.

Quam celerrime (= **celerrime quam potest**): le plus vite possible. — **Quam plurima**: le plus de choses possible. — **Quam magnis itineribus** (*à étapes le plus grandes possible*) : à marches forcées. — **Quam familiariter**: tout à fait familièrement.

5° **INTRODUISANT UN SUBJONCTIF**

tantôt *interrogatif indirect* :

— (*devant un adj., v. ou adv.*) adv. = COMBIEN, COMME
— pr. ou adj. acc. f. sing. : QUI, QUELLE, LAQUELLE

Vide quam bonus sit. Vois comme il est bon. — **Ostendit quam laetitiam capturi essent.** Il montra quelle joie ils éprouveraient.

tantôt *relatif* (voir ci-dessous 6°).

6° **AUTRES CAS**

La plupart du temps *relatif*, pr. ou adj. acc. f. sing. (voir constructions et traductions possibles à la page RELATIF).

Voir également si **quam** n'est pas le premier terme d'un adverbe coupé en deux (exemple ci-dessous au 4° de **quamdiu**).

QUAMDIU ou QUANDIU

en un ou deux mots

1° **Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO** = **aliquamdiu**, donc adj. *indéfini* = ASSEZ LONGTEMPS.

2° **SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU D'UN SUBJONCTIF**

La plupart du temps adverbe *interrogatif ou exclamatif* = DEPUIS COMBIEN DE TEMPS OU PENDANT COMBIEN DE TEMPS. *Avec ou sans « ? » « ! » selon que l'interrogation est directe ou indirecte.*

Quamdiu locutus est ? Combien de temps a-t-il parlé ?

3° En corrélation avec TAMDIU

Adverbe relatif de comparaison = QUE; tamdiu... quamdiu...: aussi longtemps... que.

Tamdiu requiesco quamdiu scribo. Je ne prends de repos qu'en écrivant.

4° AUTRES CAS

La plupart du temps, il faut sous-entendre tamdiu avant quamdiu et l'on retrouve le cas précédent.

Id fecit quamdiu voluit *ou, avec tmèse, c'est-à-dire] séparation de l'adverbe en deux mots qui enclavent l'expression dépendant de l'adverbe* = Id fecit quam voluit diu. Il l'a fait aussi longtemps qu'il l'a voulu.

QUAMVIS

1° PRONOM OU ADJECTIF INDÉFINI de quivis, quaevis, ...

Acc. f. sing.; presque toujours d'ailleurs accompagné d'un nom à l'acc. f. sing.: N'IMPORTE QUEL, N'IMPORTE LAQUELLE.

Quamvis excipere fortunam: subir n'importe quel sort.

2° CONJONCTION DE SUBORDINATION CONCESSIVE

Suivie du subjonctif. La subordonnée est souvent, mais pas toujours, rappelée dans la principale par tamen.

QUELQUE... QUE, SI... QUE, QUOIQUE, BIEN QUE (*qui veulent toujours le subjonctif en français*).

Quamvis prudens sit, tamen... Si prudent qu'il soit, cependant...

3° ADVERBE

Littéralement (tam) quam vis: AUTANT QUE TU VEUX.

Audacter quamvis (*audacieusement autant que tu veux*) : avec toute l'audace possible. — Quamvis cum multis nominibus notandum est illud vitium (*Ce vice doit être flétri par des noms nombreux autant que tu veux*). Il n'y a pas assez de noms pour flétrir un pareil vice.

QUANDO

1° **Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO** = aliquando, donc adverbe *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée = QUELQUEFOIS, PARFOIS, UN JOUR.
Cum quando vocabat,... : Lorsque parfois il appelait,...

2° **SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU D'UN SUBJONCTIF**

presque toujours adverbe *interrogatif ou exclamatif* = QUAND. *Suivi ou non d'un « ? » « ! » selon que l'interrogation est directe ou indirecte.*
Non intelligitur quando obrepat senectus: On ne sent pas à quel moment se glisse la vieillesse.

3° **AUTRES CAS**

Conjonction de subordination suivie normalement de l'indicatif (*mais voyez, en cas de difficulté, la page* SUBJONCTIF APRÈS UN MOT SUBORDONNANT).

a. Causale : PUISQUE. **Quando vobis ita placet...** Puisqu'il vous plaît ainsi...

b. Temporelle : LORSQUE. **Tum quando legatos misimus...** Lorsque nous avons envoyé des députés.

QUAMQUAM ou QUANQUAM

1° **CONJONCTION DE SUBORDINATION CONCESSIVE**

La subordonnée est souvent, mais pas toujours, rappelée dans la principale par **tamen** : QUOIQUE, BIEN QUE (*qui veulent toujours le subjonctif en français*).

Quanquam multa scio, tamen... Quoique je sache beaucoup de choses, cependant... — **Omnia illa, quanquam expetenda...** Toutes ces choses, bien que désirables... (*verbe sous-entendu*).

2° **ADVERBE DE LIAISON**

N'introduit donc pas une subordonnée : MAIS, DU RESTE, D'AILLEURS.

Quanquam quid loquor ? Mais que dis-je ?

N. B. — **Quamquam** peut être aussi l'acc. f. sing. de **quisquis**.

QUANT...

Ne confondez pas :

quantus, a, um :	près d'un nom aux mêmes cas, genre et nombre que lui et qui représente une chose pouvant se dire grande ou petite : *adjectif.*
quanti :	près d'un verbe d'estime ou de prix : *adjectif au génitif neutre de prix employé adverbialement* (noter l'expression spéciale : **quanti quanti** = *coûte que coûte, à tout prix*)
quanto :	près d'un comparatif, superlatif ou mot de comparaison : *adjectif à l'ablatif de différence employé adverbialement*
quantum :	près d'un verbe ou d'un génitif : *adjectif à l'accusatif neutre d'extension employé adverbialement.*
quantum, i :	près d'un génitif : *nom commun.*

1° Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO

presque toujours = **aliquant...**, donc indéfini
donc n'introduit pas une subordonnée

quantus, a, um : D'UNE GRANDEUR QUELCONQUE, EN QUELQUE QUANTITÉ, ASSEZ GRAND
quanti : DE QUELQUE PRIX
quanto : DE QUELQUE PEU, UN PEU, ASSEZ, BEAUCOUP
quantum : avec un génitif : QUELQUE PEU DE..., ASSEZ OU ASSEZ PEU DE...
avec un verbe : QUELQUE PEU, ASSEZ GRANDEMENT OU ASSEZ PEU
quantum : UNE QUELCONQUE QUANTITÉ DE, UNE CERTAINE QUANTITÉ DE

2° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU AU SUBJONCTIF

presque toujours *interrogatif ou exclamatif direct ou indirect.*

quantus, a, um : COMBIEN GRAND
quanti : DE QUEL PRIX, COMBIEN
quanto : DE COMBIEN, COMBIEN
quantum (adv.) : avec un génitif : COMBIEN DE
avec un verbe : COMBIEN GRANDEMENT

Vide quanti apud me sis (*Vois de quel prix tu es pour moi*). Vois combien je t'estime. — **Quantum vini ? Combien de** vin ? — **Diogenes disputare solebat quanto regem Persarum vita fortunaque superaret** (supero *est un verbe de comparaison*, **quanto** *est ablatif neutre de différence*). Diogène aimait à exposer de combien il l'emportait sur le roi des Perses par sa façon de vivre et son destin.

3° **En corrélation avec TANTUS, A, UM** à n'importe quelle forme.

Relatif de comparaison, qui en fait se traduit toujours en français par QUE.

Relatif, c'est-à-dire au cas voulu par sa fonction dans la relative qu'il introduit, et soumis à toutes les règles des relatifs (voir à RELATIFS) ; TANT... n'a donc pas du tout forcément la même forme grammaticale que QUANT... puisqu'il est, lui, au cas voulu par sa fonction dans la principale.

De comparaison, c'est-à-dire que le verbe est ici sous-entendu chaque fois que le sens est clair.

Aestimat me tanti quantum me amat (*Il m'estime à un aussi grand prix que grandement il m'aime*). Il a pour moi autant d'estime que d'amour. — **Tantum gaudium nunc est quantus dolor antea fuit.** Ma joie est maintenant aussi grande que fut autrefois ma douleur (**quantus** est attribut de **dolor**). — **Tanto modestior est quanto doctior.** Il est d'autant plus savant qu'il est plus modeste — **Quanto doctior, tanto modestior.** Plus il est savant, plus il est modeste. — **Tantam eorum multitudinem interfecerunt quantum fuit diei spatium** (*Ils en tuèrent un nombre aussi grand que la durée du jour fut grande*). Ils en tuèrent autant que la durée du jour le permit. — **Tanta est inter eos quanta maxima potest esse morum distantia** (*Il y a entre eux une différence de caractère aussi grande qu'elle peut être grande le plus*). Il y a entre eux la plus grande différence de caractère qui puisse exister.

4° **AUTRES CAS**

La plupart du temps il faut sous-entendre **tant...** à côté de l'expression dont on pense qu'elle peut être le premier terme de la comparaison, et l'on est ramené au cas précédent.

Quantum pecuniae erat ei ceperunt (*sous-entendre* **tantum** *comme complément de* **ceperunt**, **pecuniae** *dépendant à la fois de* **tantum** *et* **quantum**. *Ils prirent autant d'argent que ce qui était d'argent à lui*). Ils lui prirent tout ce qu'il avait d'argent. — **Pollicitus est quantam vellent pecuniam** (*sous-entendre* **tantam** *près de* **pecuniam**. *Il leur promit une somme d'argent aussi grande qu'ils voulaient, — et aussi grande qu'il fallait pour que la promesse fût acceptée, nuance ajoutée par le subjonctif* **vellent**, *voyez la page* RELATIF). Il leur promit tout l'argent qu'ils voulaient.

QUI

1° Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO

presque toujours = **ALIQUI**, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée

— adj. nom m. sing. (rarement pronom) : QUELQUE

— pr. ou adj. nom. m. pl. : QUELQUES-UNS, QUELQUES

— ancien abl. employé comme adv. : EN QUELQUE FAÇON

2° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »

presque toujours *interrogatif* ou *exclamatif direct*, donc n'introduit pas une subordonnée

— adj. nom. m. sing. (rarement pronom) interrogeant ou s'exclamant non sur l'identité comme quis, mais sur la qualité : QUEL ? ! DE QUELLE SORTE ? ! DE QUEL CARACTÈRE ? !

— pr. ou adj. nom. m. pl. : QUI ? ! QUELS ? ! LESQUELS ? !

— ancien abl. employé comme adv. : EN QUOI ? ! COMMENT ? !

3° INTRODUISANT UN SUBJONCTIF

tantôt *interrogatif indirect* :

— adj. nom. m. sing. (rarement pronom) interrogeant non sur l'identité comme quis, mais sur la qualité : QUEL, DE QUELLE SORTE, DE QUEL CARACTÈRE, etc.

— pr. ou adj. nom. m. pl. : QUI, QUELS, LESQUELS

— ancien abl. employé comme adv. : EN QUOI, COMMENT.

tantôt *relatif*, voir ci-dessous 4°.

4° AUTRES CAS : *relatif :*

— pr. ou adj. nom. m. sing.
— pr. ou adj. nom. m. pl.
— ancien ablatif

} voir constructions et traductions possibles à la page RELATIF.

QUID

N. B. — Quid n'est jamais relatif.

1° Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO

= **aliquid**, donc *pronom* (jamais adjectif) *indéfini* :

— nom. n. sing : QUELQUE CHOSE

— acc. n. sing. : QUELQUE CHOSE, QUANT A QUELQUE CHOSE.

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF ; penser en particulier à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

2° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU DU SUBJONCTIF

pronom (jamais adjectif) *interrogatif* ou *exclamatif :*

— nom. n. sing. : QUOI, QUELLE CHOSE

— acc. n. sing. : QUOI, QUELLE CHOSE, POURQUOI, EN QUOI.

A tous les emplois de l'accusatif, consulter l'article ACCUSATIF penser en particulier à l'accusatif de relation et à l'accusatif adverbial.

Ne confondez pas QUIDAM et QUIDEM

Quidam, quaedam, quiddam (pronom), **quoddam** (adj.).

Indéfini désigne quelqu'un ou quelque chose qu'on pourrait nommer, mais qu'on ne nomme pas : UNE CERTAINE PERSONNE, UNE CERTAINE CHOSE, UN..., UNE... ; au pluriel : PLUSIEURS, QUELQUES.

Sens particuliers : avec *quasi* : UNE SORTE DE
à côté d'un adj. : VRAIMENT, TOUT A FAIT.

Est quiddam nobis inter nos commune (*Il y a à nous quelque chose de commun entre nous*). Nous avons un certain lien de communauté entre nous. — **Cum quidam testimonium dixisset,...** Certaine personne ayant fait une déposition,...

— **Quosdam dies Romae**: (rester) plusieurs jours à Rome.

— **Furor quidam ou furor quasi quidam.** Une sorte de folie.

Incredibilis quaedam magnitudo ingenii. Une force d'esprit vraiment incroyable.

Quidem : *adverbe.*

Seul, il signifie tantôt CERTES, ASSURÉMENT
tantôt DU MOINS, MAIS DU MOINS.

Illis quidem temporibus : en ces temps-là du moins. — **Te quidem nihil impudentius est.** Il n'y a rien vraiment de plus impudent que toi.

Et, ac, atque... quidem = ET MÊME, ET QUI PLUS EST, ET ENCORE. **una in domo, et ea quidem angusta... :** dans une seule maison, et encore bien petite (*pour comprendre l'emploi de* **ea** *ici, consulter l'article* **is, ea, id**).

Ne... quidem = tantôt PAS MÊME
tantôt NON PLUS, NE PLUS.

Athenienses quod honestum non esset id ne utile quidem putaverunt totamque eam rem, quam ne audierant quidem, repudiaverunt. Les Athéniens pensèrent que ce qui n'était pas honnête n'était pas non plus utile et ils repoussèrent la totalité de ce projet, dont ils n'avaient même pas pris connaissance.

QUIN

Quin *équivaut à l'ancien ablatif* **qui** (*voyez ce mot*) + *la négation.*

1° EN TÊTE D'UNE PHRASE TERMINÉE PAR UN « ? » OU UN « ! »

Adverbe interrogatif ou *exclamatif direct :*

QUE NE PAS... ? ! POURQUOI NE PAS... ? ! COMMENT NE PAS... ?

Quin tu urges istam occasionem ? Que ne tires-tu parti de cette occasion ? — **Quin igitur expergiscimini ?** (*Comment donc ne vous réveillez-vous pas ?*) Allons ! réveillez-vous !

Comme on le voit, l'interrogation avec QUIN est la plupart du temps oratoire : on comprend dès lors le sens que peut prendre QUIN lorsqu'il n'y a pas « ? » ou « ! ».

2° EN TÊTE D'UNE PHRASE QUI N'EST PAS TERMINÉE PAR UN « ? » OU UN « ! »

Adverbe expressif qui renforce simplement le sens de l'adverbe voisin ou de toute la phrase.

Quin etiam, quin et : bien plus. — **Quin contra :** bien au contraire. — **Non rogo ut domum redeas ; quin hinc ipse evolare cupio.** Je ne demande pas que tu reviennes à la maison ; moi-même je désire m'envoler d'ici.

8° NON EN TÊTE DE PHRASE ET SUIVI DU SUBJONCTIF

tantôt *interrogatif indirect* :

QUE NE PAS, POURQUOI NE PAS, COMMENT NE PAS.

Rogitabat... quin illi congrederentur acie. Il leur demandait... pourquoi ils n'engageaient pas une bataille rangée.

tantôt *conjonction de subordination* (ancien relatif) marquant la cause, la conséquence, la caractéristique essentielle, *toujours après une principale interrogative ou négative :* QUE NE PAS..., QUE NE..., DE TELLE SORTE QUE NE..., TEL QUE NE..., SANS QUE...

..., non quin ipse dissentiam, sed quod... : ..., non que je ne sois pas moi-même d'un avis différent, mais parce que... — **Numquam tam male est Siculis quin aliquid facete dicant** (*Jamais cela ne va si mal pour les Siciliens qu'ils ne disent quelque chose avec esprit*). Si mauvaise que soit leur situation, les Siciliens ne cessent jamais de plaisanter. — **Nemo est quin intereat** (*Il n'est personne tel qu'il ne meure pas*). Il n'est personne qui ne meure. — **Nulla causa est quin venias** (*Il n'y a aucune raison de nature à faire que tu ne viennes pas*). Il n'y a aucune raison pour que tu ne viennes pas. — **Fieri non potest quin te reprehendam** (*Il ne peut pas se faire de telle sorte que je ne te fasse pas de reproche*). Il m'est impossible de ne pas te blâmer. — **Neque ullum tempus intercessit quin acciperet...** Il ne se passa pas un moment (*tel qu'il ne reçût pas*) sans qu'il reçût... — **Non se servare potuit quin una vos servaret** (*Il n'a pas pu se sauver de telle sorte qu'il ne vous sauvât pas vous en même temps*). Il n'a pas pu se sauver sans vous sauver vous aussi en même temps.

Attention : après les expressions signifiant EMPÊCHER, DOUTER, la consécutive avec QUIN se traduit la plupart du temps par une complétive française qui ne doit pas avoir la négation, puisque cette complétive est niée en quelque sorte par le verbe principal ; on le comprend fort bien si on traduit d'abord littéralement la consécutive latine par une consécutive française :

Facere non possum quin rideam (*Je ne peux pas faire de telle sorte que je ne rie pas*). Je ne peux m'empêcher de rire. — **Non impedio quin proficiscaris** (*Je n'empêche pas en faisant de telle sorte que tu ne partes pas*). Je ne t'empêche pas de partir. — **Eum non deterrebo quin tibi pareat** (*Je ne le détournerai pas de telle sorte qu'il ne t'obéisse pas*). Je ne le détournerai pas de t'obéir. — **Non dubito quin** (*Je ne suis pas dans un état d'hésitation tel que je ne croie pas que... ou que je ne fasse pas... d'où deux sens possibles selon le verbe qui suit* **quin** *et selon tout le contexte*) : Je ne doute pas que ne... *ou* Je n'hésite pas à...

QUIS

1° après **SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO** = **ALIQUIS**, donc *pronom* ou *adjectif indéfini*, n'introduit pas une subordonnée ; nom. m. sing. = QUELQU'UN, QUELQUE.

2° **SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU DU SUBJONCTIF.**

Pronom ou *adjectif interrogatif* ou *exclamatif;* nom m. sing. = QUI, QUEL, LEQUEL (*avec ou sans « ? » ou « ! » selon que l'exclamation est directe ou indirecte*).

N. B. — Chez les auteurs archaïques et archaïsants, QUIS peut encore équivaloir à QUIBUS, dat. et abl. m., f. et n. pluriel de l'interrogatif, de l'indéfini ou du relatif.

Ne confondez pas QUISNAM, QUISPIAM et QUISQUAM

Ne confondez pas

Quisnam, quaenam, quodnam (adjectif) et **quidnam** (pronom) toujours *interrogatif* : QUI DONC, QUEL DONC, QUOI DONC (avec ou sans « ? » selon que l'interrogation est directe ou indirecte).

Quispiam, quaepiam, quodpiam (adjectif) et **quidpiam** ou **quippiam** (pronom)
toujours *indéfini* : QUELQU'UN, QUELQUE
QUELQUE CHOSE.

Quisquam, quaequam, pas d'adjectif, **quidquam** ou **quicquam** (pronom)
toujours *indéfini semi-négatif*, c'est-à-dire ne s'employant que dans les propositions où une négation est déjà employée ou suggérée : QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE.

Neque quisquam... : Et personne... — **Nec quicquam...** : Et rien...

QUISQUE

1° A COTÉ D'UN RÉFLÉCHI: *indéfini.*

= CHACUN, CHAQUE. **Pro se quisque :** chacun pour soi.

2° Précédé de UT, suivi d'un superlatif et en corrélation avec ITA

Ut quisque + superlatif..., **ita** + superlatif...
SELON QUE CHACUN... AINSI CHACUN...

Ut quisque est vir optimus, ita difficillime suspicatur (*Selon que chacun est le plus homme de bien, dans cette mesure il soupçonne le plus difficilement*). Plus on est honnête homme, plus on a de peine à soupçonner.

Voir un autre exemple intéressant à PAS DE SUJET, p. 16.

3° Précédé de QUO, suivi d'un comparatif, et en corrélation avec HOC, EO.

Quo quisque + comparatif... **hoc (eo)** + comparatif...
DANS LA MESURE OU CHACUN... D'AUTANT CHACUN...

Quo quisque est sollertior, hoc docet laboriosius (*Dans la mesure où chacun est plus intelligent, il enseigne plus laborieusement*). Plus on est intelligent, plus l'on a de mal à enseigner.

4° A COTÉ D'UN SUPERLATIF OU D'UN ADJECTIF ORDINAL ET AUX MÊMES CAS, GENRE ET NOMBRE QUE LUI: *indéfini.*

Ces expressions peuvent difficilement être traduites littéralement en français; ce sont des *latinismes*, c'est-à-dire des tours particuliers à la langue latine :

Doctissimus quisque: les plus savants. — **Optimum quidque rarissimum** (*sous-entendre* **est**). Le meilleur est toujours le plus rare. — **Octavus quisque:** un sur huit. — **Non decimus quisque relictus est miles sine vulnere.** Pas un soldat sur dix ne resta sans blessure. — **Decimo quoque anno:** tous les dix ans, une année sur dix. — **Primum quidque videamus.** Examinons chaque point à part. — **Primus quisque:** chacun à son tour, l'un après l'autre. — **Primo quoque tempore:** à toute occasion.

5° LORSQU'IL Y A UN RELATIF DANS LES MOTS QUI PRÉCÈDENT: le plus souvent *indéfini.*

= CHACUN, CHAQUE.

Quam quisque norit artem in hac se exerceat (**artem**, *antécédent de* **quam**, *a été attiré dans la relative au propre cas du relatif ; il est représenté dans la principale à sa fonction véritable par* **hac**). Que chacun s'applique au métier qu'il connaît.

6° AUTRES CAS

Tantôt *indéfini*, mais la langue classique emploie plutôt, en dehors des cas envisagés ci-dessus, **unusquisque** ou **omnis** pour signifier CHACUN, CHAQUE.

Ubi quisque videt... (*Plaute*). Quand chacun voit... — **Ut quaeque pars castrorum premi videbatur...** (*Dès que chaque partie du camp apparaissait menacée...*). Chaque fois qu'une partie du camp apparaissait menacée.

Tantôt *relatif* ou *indéfini* ou *interrogatif* + *le mot de liaison* **-que**, traduire **quisque** comme s'il y avait **et quis**, **quaeque** comme **et quae**, etc.

Vos precor uti victores nos domos reduces sistatis quaeque populus Carthaginiensis in civitatem nostram facere molitus est ea populo Romano in civitatem Carthaginiensium exempla edendi facultatem detis (**quaeque** = **et quae**, *sinon* **molitus est** *et* **detis** *seraient impossibles à construire ;* **molitus est** *dépend de* **quae** ; **detis** *est parallèle à* **sistatis**). Je vous supplie de nous ramener chez nous victorieux et, tout le mal que le peuple carthaginois s'est efforcé de faire à notre État, de permettre au peuple romain de le faire de façon exemplaire à l'État carthaginois.

QUISQUIS, QUIDQUID, QUICQUID

Pronom-adjectif défectif ; seules formes usitées : **quisquis**, nom. m. sing. ; **quidquid** ou **quicquid**, nom. et acc. n. sing. ; pour **quoquo**, abl. m. ou n. s., consultez l'article spécial qui lui est consacré.

1° RELATIF INDÉFINI

donc introduit une subordonnée et doit être traduit de manière qu'on attende un verbe : QUICONQUE..., QUI QUE CE SOIT QUI... OU QUE... ; TOUT (HOMME, CITOYEN,

ÉLÈVE, ETC.) QUI... ; TOUT CE QUI... ou QUE... ; QUI QUE... ; QUEL QUE... ; QUOI QUE...

Quisquis es. Qui que tu sois *ou* Quel que tu sois. — **Quicquid progredior...** (quicquid *est acc. adverbial*), Quelque pas que je fasse en avant... Où que je m'avance... — **Quicquid est in te studii mihi placet.** Tout ce qu'il y a en toi de zèle me plaît.

2° **INDÉFINI**

donc n'introduit pas de subordonnée : N'IMPORTE QUI, N'IMPORTE QUOI, N'IMPORTE QUEL, QUELCONQUE, UNE PERSONNE, UNE CHOSE.

Ubi quidquid tetigerunt, tenent. Dès qu'ils ont atteint une chose, ils ne la lâchent plus.

QUO

1° **Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO**

presque toujours = aliquo, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée

— pr. ou adj. abl. m. ou n. sing. : QUELQU'UN, QUELQUE ; *à tous les emplois possibles de l'ablatif* (voir la page ABLATIF) ;

— adv. de lieu question quo (marquant changement de lieu ou d'état) : EN QUELQUE ENDROIT, A QUELQUE POINT DE ; *a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi.*

Si quo itineris... Si parvenu à quelque endroit de la route...

2° **SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »**

presque toujours *interrogatif ou exclamatif direct*, donc n'introduit pas une subordonnée

— pr. ou adj. abl. m. ou n. sing. : QUI ? ! QUEL ? ! LEQUEL ? ! *à tous les emplois possibles de l'ablatif* (voir la page ABLATIF) ;

— adv. de lieu question quo (marquant changement de lieu ou d'état) : OU ? ! EN QUEL LIEU ? ! A QUEL POINT DE ? ! *a souvent un complément au génitif en cet emploi.*

Quo amentiae veniet ? A quel point de démence en viendra-t-il ?

N. B. — Il se peut évidemment que le « ? » ou le « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que QUO ou même par le seul verbe principal : examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute ; si elle est fondée, continuer la recherche pour QUO en envisageant les différentes possibilités suivantes.

3° Suivi de MINUS même à quelques mots de distance

= quominus = *conjonction de subordination* = QUE ou QUE NE.

4° Suivi d'un comparatif et en corrélation avec un autre comparatif précédé lui-même de EO, HOC, ILLO.

Relatif, à l'ablatif neutre de différence, ne pouvant se traduire en fait que par la conjonction française QUE.

Quo doctior, eo (hoc, illo) modestior = Eo (hoc, illo) modestior est quo doctior est. Il est d'autant plus modeste qu'il est plus savant, *c'est-à-dire, en respectant l'inversion :* Plus il est savant, plus il est modeste.

N. B. — Ne pas confondre ce EO + compar... QUO + compar. : « d'autant plus... que plus... » avec EO... QUO... « pour cela... pour que » (5° et 8°), ni avec EO... QUO.. « là... où » (6°).

5° SUIVI D'UN COMPARATIF OU D'UN ADVERBE ET DU SUBJONCTIF

presque toujours *conjonction de subordination finale* (ancien relatif) : POUR QUE PAR LA ; *l'idée de but est souvent annoncée ou rappelée dans la principale par* **eo.**

Praesidia disponit quo facilius Helvetios prohibere possit. Il dispose des postes afin de pouvoir par ce moyen arrêter plus facilement les Helvètes.

6° NON QUO + SUBJONCTIF

Conjonction de subordination finale-causale suivie du subjonctif parce que l'auteur de la phrase ne prend pas à son compte la raison dont il parle ; au contraire il la nie ; il continue d'ailleurs sa phrase, d'habitude, en produisant la raison qu'il estime juste, et l'on a :

non quo (subj.) **sed quia ou sed quod... ou sed ut...**

NON QUE (subj.) MAIS PARCE QUE ou MAIS POUR QUE...

Ingemiscunt gladiatores non quo doleant sed quod omne corpus intenditur. *Les gladiateurs poussent des gémissements non qu'ils souffrent (raison avancée par d'autres, et niée par l'auteur de la phrase), mais parce que tout leur corps se tend (raison donnée comme juste par l'auteur de la phrase). Traduire en respectant l'ordre des mots et la mise en valeur des*

causes : Si les gladiateurs poussent des gémissements, ce n'est pas sous l'effet de la douleur, mais de la tension de tout leur corps.

7° **INTRODUISANT UN SUBJONCTIF** sans aucune des autres indications précédentes.

Tantôt *interrogatif indirect* :

— pr. ou adj. abl. m. ou n. sing. : QUI, QUEL, LEQUEL ; *à tous les emplois possibles de l'ablatif* (voir la page *ablatif*)

— adv. de lieu question quo (marquant changement de lieu ou d'état) : OU, EN QUEL LIEU, A QUEL POINT ; *a souvent un complément au génitif en ce sens.*

Scite quo amentiae progressi sitis. Sachez à quel point de démence vous êtes parvenus.

Tantôt *conjonction de subordination finale* (ancien relatif) ; POUR QUE PAR LA ; *l'idée de but est souvent annoncée ou rappelée dans la principale par* **eo**.

Omnia facit quo propositum adsequatur. Il fait tout pour atteindre son but.

Tantôt *relatif* (voir ci-dessous 8°).

8° **AUTRES CAS**

Relatif (voyez toutes les constructions possibles à la page RELATIF)

— pr. ou adj. abl. m. ou n. sing. à tous les emplois de l'ablatif ;

Cas particulier avec le relatif ; le relatif peut être complément d'un comparatif, et ce tour, non usité en français, ne peut se rendre littéralement que par la périphrase QUO = en comparaison duquel : CICERO, QUO MAJOR NULLUS ORATOR, ... Cicéron, en comparaison duquel aucun orateur n'est plus grand, ... c'est-à-dire Cicéron, le plus grand de tous les orateurs.

— adv. de lieu question quo (marquant changement de lieu ou d'état) ; *a souvent en cet emploi l'adverbe démonstratif de lieu* **eo** *comme antécédent* ; ne pas confondre avec les deux autres eo... quo... signalés au 4° d'une part, aux 5° et 7° d'autre part.

Eo revertamur quo vis. Revenons là où tu veux.

QUOD

1° Accompagné d'un nom au nominatif ou à l'accusatif neutre singulier et après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO

presque toujours = **aliquod**, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée ;
adjectif (jamais pronom) nom. ou acc. m. sing. : QUELQUE.

Si quod templum vides... Si tu vois quelque temple...

2° ACCOMPAGNÉ D'UN NOM AU NOMINATIF OU A L'ACCUSATIF NEUTRE SINGULIER ET SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »

presque toujours *interrogatif ou exclamatif direct ou indirect*;
adjectif (jamais pronom) nom. ou acc. n. sing. : QUEL ? !

Quod templum vidisti ? Quel temple as-tu vu ?

N. B. — Il se peut évidemment que le « ? » ou le « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que QUOD ou même par le seul verbe principal ; examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute ; si elle est fondée, continuer la recherche pour QUOD en envisageant les différentes hypothèses suivantes.

3° ACCOMPAGNÉ D'UN NOM AU NOMINATIF OU A L'ACCUSATIF NEUTRE SINGULIER ET SUIVI DU SUBJONCTIF

Tantôt *interrogatif indirect* :
adjectif (jamais pronom) nom. ou acc. n. sing. : QUEL.

Tantôt *relatif* (voir ci-dessous 5°).

4° Immédiatement suivi d'une conjonction de subordination, en particulier de SI ou NISI

explétif ; formule de style oratoire ; **quod** ne se traduit pas ou se rend par QUE.

Quod si... = QUE SI... ou SI.

5° AUTRES CAS

Tantôt **RELATIF** pronom ou adjectif nom. ou acc. n. sing.
Revoyez pour cet emploi extrêmement fréquent toutes les constructions et traductions possibles à la page RELATIF ; notez, en particulier, que l'emploi de l'accusatif de relation est aussi fréquent avec **quod** relatif que l'emploi de l'accusatif complément d'objet, et retenez les expressions suivantes :

Quid est quod respondeam ? (*Quelle est la chose telle que je puisse ou doive la répondre ? Le subjonctif de la relative dégage la caractéristique de l'antécédent, et* **quod** *est complé-*

ment d'objet de **respondeam**). Qu'est-ce que je peux répondre ? mais **Quid est quod venias?** (*Quelle est la chose relativement à laquelle et à cause de laquelle tu viens ?* **Quod** *est accusatif de relation et le subjonctif accentue encore l'idée de cause*). Quelle est la raison de ta venue ? — **Quid est quod facis?** (*ici l'indicatif indique que la question est simple, qu'elle n'implique pas une intention*). Qu'est-ce que tu fais ? — **Nihil habeo quod ad te scribam** (*Je n'ai rien qui vaille la peine que je te l'écrive; le subjonctif de la relative dégage la caractéristique de l'antécédent et* **quod** *est complément d'objet direct de* **scribam**). Je n'ai rien à t'écrire, mais **Nihil habeo quod veniam** (*Je n'ai rien de tel que par rapport à cela je vienne; le subjonctif dégage toujours la caractéristique de l'antécédent, mais* **quod** *est accusatif de relation*). Je n'ai aucune raison de venir. — *De même* **Est quod veniam?** Y a-t-il une raison pour que je vienne ? — **Est quod dicam?** Ai-je quelque chose à dire ? — **Non plus habet quod gaudeat quam quod angatur** (*Il n'a pas plus relativement à quoi il peut se réjouir que relativement à quoi il peut se tourmenter*). Il n'a pas plus de raisons de se réjouir que de se tourmenter.

Notez aussi l'emploi fréquent de **quod** relatif introduisant une parenthèse ou une expression entre virgules : CE QUI, CE QUE, DANS LA MESURE OU... ; tenir compte naturellement du mode de la proposition **..., quod saepe flebat, ...**: ce qui arrivait souvent. — **..., quod sciam, ...**: autant que je sache. — **..., quod tuo commodo fiat, ...**: dans la mesure où cela te conviendrait. — **..., quod pudeat, ...**: ce qui est de nature à remplir de honte.

Tantôt **CONJONCTION DE SUBORDINATION CAUSALE** souvent annoncée par **eo, ideo, idcirco, propterea**

— *suivie de l'indicatif* lorsque l'auteur prend à son compte la raison qu'il indique : PARCE QUE.

Doleo quod te offendi. Je suis affligé de vous avoir offensé.

— *suivie du subjonctif* lorsque l'auteur ne prend pas à son compte la raison qu'il indique, en particulier lorsqu'il la présente comme avancée par autrui : PARCE QUE, DISAIT-ON, PARCE QUE SELON LUI, SOUS PRÉTEXTE QUE, DANS L'IDÉE QUE, etc.

Socrates accusatus est quod juventutem corrumperet. Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse.

Tantôt **CONJONCTION DE SUBORDINATION introduisant une COMPLÉTIVE**

Cette complétive est presque toujours à l'indicatif et

elle peut avoir toutes les fonctions des substantifs en particulier :

a. *Sujet ou attribut du verbe principal :* **quod** = CE FAIT QUE.

Quid est quod venis ? (*Que signifie ce fait que tu viens ?*). Que signifie ta venue ? (*ne confondez pas avec les* **quid est quod...** *cités plus haut*).

b. *Complément d'objet du verbe principal :* **quod** = CE FAIT QUE.

Omitto quod... Je passe sous silence ce fait que...

c. *Apposition d'un nom ou pronom :* **quod** = A SAVOIR QUE.

Illum fructum cepi quod... L'avantage que j'ai retiré, c'est que... — **In hoc omnis est error quod putatis has me litteras scripsisse.** Toute l'erreur vient de ce que vous me croyez l'auteur de cette lettre. — **... cum eo quod... :** *avec ceci en plus à savoir que..., d'où, selon le contexte et le mode du verbe,* avec cette circonstance supplémentaire que..., outre que..., avec cette réserve que..., avec cette condition que..., pourvu que...

d. *Accusatif de relation presque toujours en tête de phrase :* **quod** = QUANT A CE FAIT QUE.

Quod vero admiratus es impudentiam..., dico... Quant à votre étonnement touchant l'impudence de..., je dis...

e. *Complément d'une préposition, suit immédiatement la préposition :* **quod** = CE FAIT QUE.

Praeterquam quod... : mis à part le fait que.

QUOMODO ou QUO MODO

1° Suivi d'un « ? », d'un « ! » ou du subjonctif d'interrogation indirecte, adverbe interrogatif COMMENT, COMME, DE QUELLE MANIÈRE.

2° Autres cas : conjonction de subordination DE LA MANIÈRE QUE, DE LA MANIÈRE DONT, ÉTANT DONNÉ LA MANIÈRE DONT.

Ne confondez pas QUONAM, QUONIAM, QUONDAM, QUOPIAM, QUOQUAM

Quonam : toujours *interrogatif.*

Tantôt adv. interrog. de lieu de la question quo (marquant changement de lieu ou d'état) : OU DONC, JUSQU'OU DONC, POUR QUEL BUT DONC, *avec ou sans* « ? » *ou* « ! » *selon que l'interrogation est directe ou indirecte.*

Tantôt abl. m. ou n. sing. de **quisnam** pr. ou adj. interrogatif : QUI DONC, QUEL DONC, LEQUEL DONC..., *avec ou sans* « ? » *ou* « ! » *selon que l'interrogation est directe ou indirecte.*

Quoniam : toujours *conjonction de subordination causale.*

PARCE QUE, PUISQUE.

Quondam : toujours *adverbe de temps.*

UN JOUR, soit, dans le passé : AUTREFOIS
soit, dans l'avenir : UN JOUR, PLUS TARD.

Quopiam : toujours *indéfini.*

Tantôt adv. indéfini de lieu de la question quo (marquant changement de lieu ou d'état) : QUELQUE PART.

Tantôt abl. m. ou n. sing. de **quispiam**, pr. ou adj. indéfini : QUELQU'UN, QUELQUE.

Quoquam : toujours *indéfini semi-négatif*, c'est-à-dire ne s'employant que dans les propositions où une négation est déjà exprimée ou suggérée.

Tantôt adv. semi-négatif de la question quo (marquant changement de lieu ou d'état) ; *a souvent un complément au génitif en ce sens :* QUELQUE PART, d'où, avec la négation, NULLE PART.

Navigat semper nec quoquam terrarum adire potest (*Il navigue toujours et il ne peut aborder en aucun endroit des terres*). Il navigue toujours sans pouvoir aborder nulle part.

Tantôt abl. m. ou n. sing. de **quisquam** pr. indéfini : QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE, d'où, avec la négation, PERSONNE, RIEN.

Noli quoquam imperio obtemperare. N'obéis à aucun commandement.

Ne confondez pas

QUOQUE et QUOQUO

Quoque.

Tantôt *indéfini*, le plus souvent à côté d'un réfléchi, d'un superlatif, d'un adjectif ordinal, de **ut**, d'un relatif :

— abl. m. ou n. de **quisque** : CHACUN, CHAQUE

— adv. question **quo** (changement de lieu ou d'état) : A CHAQUE ENDROIT.

Tantôt *adverbe* placé immédiatement après le mot qu'il souligne : ÉGALEMENT, AUSSI.

Tantôt **quoque = quo + que = et quo.**

Voyez alors à la page QUO.

Quoquo.

Tantôt *adverbe relatif indéfini*, donc introduit une subordonnée et doit être traduit de manière qu'on attende un verbe : EN QUELQUE LIEU QUE... PARTOUT OU, **quoquo** est naturellement à la question **quo** (changement de lieu ou d'état) : *il a souvent un complément au génitif partitif.*

Quoque gentium tendes, te sequar (*En quelque lieu des nations que tu ailles, je te suivrai*). En quelque pays que tu ailles, je te suivrai.

Tantôt abl. m. ou n. sing. de **quisquis** aux deux emplois extrêmement différents de ce mot (consultez l'article *quisquis*).

Quoquo consilio id fecit, erravit (**quoquo** *introduit* **fecit**, *il est donc relatif indéfini*). Dans quelque dessein qu'il ait fait cela, il s'est trompé. — **Quoquo modo**: de n'importe quelle manière.

QUOT

indéclinable s'emploie avec tout ce qui peut se compter.

1° Après SI, NISI, NE, NUM, CUM, UT, UBI, QUO, QUANDO

presque toujours = **aliquot**, donc *indéfini*, donc n'introduit pas une subordonnée : QUELQUES, UN CERTAIN NOMBRE DE.

Si quot dies...: si pendant quelques jours...

2° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! » OU DU SUBJONCTIF

presque toujours *interrogatif ou exclamatif* : COMBIEN NOMBREUX..., COMBIEN DE..., QUE DE... (*avec ou sans « ? » ou sans « ! » selon que l'interrogation est directe ou indirecte*).

Quot sunt? Combien sont-ils ?

3° En corrélation avec TOT.

Relatif de comparaison.

Tot... quot...: aussi nombreux... que, autant de... que de...

Quot homines, tot sententiae (= **Tot sententiae sunt** *ou* **fuerunt quot homines sunt** *ou* **fuerunt.** *Les avis sont ou furent aussi nombreux que les hommes sont ou furent nombreux, le temps à sous-entendre variant évidemment suivant le contexte*). Autant d'hommes, autant d'avis.

4° AUTRES CAS

La plupart du temps il faut, avant quot, sous-entendre tot.

Quot dies erimus in... perdemus (*il faut nécessairement sous-entendre* **tot dies** *comme complément d'objet direct de* **perdemus.** *Nous perdrons des jours aussi nombreux que nous en passerons à ..., c'est-à-dire, en respectant l'inversion*) : Tous les jours que nous passerons à ..., nous les perdrons. — **... quot mensibus** *ou* **menses, ... quot annis** *ou* **annos:** tous les mois, tous les ans...

QUOUSQUE

1° ADVERBE INTERROGATIF ou EXCLAMATIF de lieu ou de temps.

JUSQU'OU, JUSQUES A QUAND avec ou sans « ? » ou « ! » selon que l'interrogation est directe ou indirecte.

Quousque tandem abutere patientia nostra? Jusques à quand abuseras-tu de notre patience ?

2° CONJONCTION DE SUBORDINATION

AUSSI LOIN QUE, AUTANT QUE.

Quousque patitur honor... : autant que le permet l'honneur.

Traduction du RELATIF

Pour les diverses constructions possibles du relatif, voyez l'article suivant.

1° **EN TÊTE DE PHRASE, c'est-à-dire premier ou** (après une préposition) **deuxième mot qui suit un point, un point-virgule ou un deux-points :**

Ou bien, lorsque tous les verbes à mode personnel de la phrase sont justifiés, *relatif de liaison*, c'est-à-dire équivalant à un mot de liaison (à choisir selon le rapport logique de la principale introduite par le relatif de liaison avec la principale qui précède) + le pronom ou adjectif **is, ea, id** au genre, au nombre et au cas du relatif.

Ex. : **Cujus** = **et ejus** ou **sed ejus** ou **ejus enim** ou **ejus tamen**, etc.

ob quae = **et ob ea** ou **sed ob ea** ou **ob ea tenim** ou **ob ea tamen**, etc.

Ou bien, lorsqu'un relatif est indispensable dans la phrase pour introduire un verbe à mode personnel dont on ne trouve pas l'emploi, *relatif ordinaire* qui suit les règles données au 2° et 3° ci-dessous.

Qui bene amat bene castigat (*bien qu'il soit en tête de phrase,* **qui** *ne peut pas être ici relatif de liaison, car, s'il l'était, je ne saurais plus que faire du verbe* **amat**; **qui** *est donc le relatif ordinaire qui introduit* **amat**; *son antécédent est sous-entendu comme en français*). Qui aime bien châtie bien. — **Quod ubi audivi tibi scripsi** (**audivi** *dépend de* **ubi**; **scripsi** *est le verbe principal; donc* **quod** *ne peut être que relatif de liaison, à l'accusatif, complément d'objet direct de* **audivi** *et de* **scripsi**). Et (mais, cependant, donc, etc.) dès que je l'ai appris, je te l'ai écrit.

Le relatif de liaison existe aussi en français, mais il est plus rare. On ne le trouve guère qu'au neutre : « Après quoi... En foi de quoi... A la suite de quoi... », ou dans le style juridique.

2° **INTRODUISANT UN INDICATIF**

Le relatif introduit alors une relative ordinaire qui peut être, comme toutes les propositions relatives :

Ou bien *déterminative*, c'est-à-dire indispensable pour déterminer l'antécédent du relatif, dont elle n'est pas séparée par une virgule.

Ou bien *explicative*, c'est-à-dire non indispensable pour déterminer l'antécédent du relatif, dont elle est séparée par

une virgule (la relative entre virgules peut même former une véritable parenthèse).

Domus unde exeo Caesaris est. La maison d'où je sors est celle de César. — **Domus illa, unde omnibus insclentibus exire poteram, Caesaris erat.** Cette maison, d'où je pouvais sortir à l'insu de tous (*tous l'ignorant*), était celle de César. — **Ille ipse unde rem cognovit adest.** Celui-là même dont il tient la chose est ici. — **Itaque, quod plerumque in atroci negotio solet, senatus decrevit...** (*C'est pourquoi, ce qui a l'habitude de se faire* — **fieri** *se sous-entend facilement ici d'après le contexte — dans une situation tragique, le Sénat décréta...*). Aussi, comme c'est la coutume dans les situations très graves, le Sénat prit-il la décision...

3° INTRODUISANT UN SUBJONCTIF

La relative a presque toujours pour fonction alors de dégager la *caractéristique essentielle* (pour celui qui parle et pour ce dont on parle) de la personne ou de la chose exprimée par l'antécédent. Il signifie littéralement :

RÉPONDANT A CETTE CARACTÉRISTIQUE QU'... DE NATURE A CE QU'... TEL QU' DANS DES CONDITIONS TELLES QU'...	+	IL, ELLE, ILS, ELLES, LE, LA, LES, RELATIVEMENT A CELA, LEUR, EN, Y, ICI, LA, A CE MOMENT, etc. (*selon la fonction du relatif*), de plus, le verbe de la relative est souvent à traduire avec l'auxiliaire : POUVOIR.

Ce sens est particulièrement clair lorsque la relative est annoncée dans la principale par **is, ea, id, tam, tantus, tot, ita**, etc. — voyez alors l'article consacré au mot en question — mais le subjonctif suffit à lui seul pour dégager fortement la caractéristique essentielle. Étudiez de près les exemples qui suivent pour apprendre à reconnaître tout de suite cette construction extrêmement fréquente en latin.

Opifices qui artis suae periti sint ad me mittite (*Envoyez-moi des ouvriers répondant à cette caractéristique : qu'ils soient habiles à leur métier; le français, pour rendre ce latinisme, emploie l'article indéfini pour l'antécédent et le subjonctif pour le verbe de la relative*). Envoyez-moi des ouvriers qui sachent leur métier. — **Veritas locum ubi consistat numquam reperire poterit** (*La vérité ne pourra jamais trouver un endroit tel qu'elle puisse s'y arrêter*). La vérité ne pourra jamais trouver où s'arrêter. — **Non suppetet nobis quod quotidie loquamur** (**quod** *est accusatif de relation avec antécédent indéfini sous-entendu; litt. : Ne sera pas à nous de façon suffisante quelque chose tel que relativement à cela*

nous puissions parler chaque jour). Nous n'aurons pas de quoi parler tous les jours.

Notez en particulier les expressions suivantes :

Sunt qui id faciant : il y a des gens capables de le faire. Il y a des gens pour le faire, mais : **Sunt qui id faciunt.** Il y a des gens qui le font. — **Qui est quem tu contemnas ?** Quel est l'homme que toi, tu puisses mépriser ? — **Est qui res tueatur ?** Y a-t-il un homme qui puisse s'occuper des affaires ? — **Idoneus qui imperet** : capable de commander. — **Dignus cui fidas** : digne qu'on lui fasse confiance (*2e pers. du subj. signifiant :* on). Pour les expressions de ce genre avec **quod**, voir à la page QUOD.

Pratiquement, ces relatives « de caractéristique essentielle », extrêmement fréquentes en latin, peuvent indiquer, selon le contexte, les nuances les plus diverses :

Causale (le relatif est souvent alors précédé de **quippe, ut, utpote**) : **quippe qui** (subj.) = en homme qui, bien sûr lui qui ; **ut quem** (subj.) = en homme que, bien sûr lui que. **Fortunatus quippe qui tam pulchra viderit !** Heureux celui qui a pu voir de si belles choses ! (*Parce qu'il les a vues, parce qu'il possède cette caractéristique essentielle en ce moment, aux yeux de celui qui parle, d'avoir pu les voir.*)

Finale : **Misit legatos qui pacem peterent** (*Il envoya des ambassadeurs répondant à cette caractéristique qu'ils pussent demander la paix, donc chargés de demander la paix*). Il envoya des ambassadeurs pour demander la paix. — **Res comminisceris ubi me excarnifices** (*Tu inventes des choses où tu puisses, telles que tu puisses avec elles me mettre au supplice*). Tu inventes des choses pour me mettre au supplice.

Concessive (on trouve alors très souvent **tamen** dans la principale) : **Socrates, qui evadere posset, tamen noluit.** Socrate, bien qu'il pût s'enfuir, ne le voulut pas (*il était dans des conditions telles qu'il pouvait s'enfuir, et pourtant...*).

Restrictive (le relatif est alors souvent accompagné de **quidem** : du moins) : **... doctissimus omnium quos quidem noverim** (*le plus savant de tous ceux répondant du moins à cette caractéristique que je les connaisse*) : le plus savant, du moins à ma connaissance. — **..., quod sciam, meminerim, ...** : ..., autant que je sache, que je me souvienne, ...

Potentielle - éventuelle : **Hoc qui videat credat...** Celui qui verrait cela croirait... (*si on le mettait dans des conditions telles qu'il pût le voir*).

Irréelle (du présent ou du passé) : **Hoc qui videret crederet...**

Celui qui verrait cela croirait... (*mais il n'y a personne qui soit dans des conditions telles qu'il puisse le voir*). — **Hoc qui vidisset credidisset...** Celui qui aurait vu cela aurait cru...

Optative: **Regem create, Quirites, quod bonum, faustum, felixque sit.** Nommez un roi, Quirites (*laquelle mesure puisse*), et puisse cette mesure être bonne, favorable, heureuse.

● ● De plus, comme toute subordonnée au subjonctif, une relative peut être à ce mode simplement parce qu'elle fait partie du style indirect, exprime la pensée d'autrui, indique l'indétermination du pronom « on », ou encore, rarement, dépend étroitement d'une proposition à l'infinitif ou au subjonctif. C'est alors le contexte seul qui permet de voir si la relative exprime ou non une nuance spéciale.

Paetus libros quos frater reliquisset mihi dedit. Paetus m'a donné des livres que son frère, disait-il, avait laissés (mais on peut comprendre aussi, si le contexte l'exige : *Paetus m'a donné les livres répondant à cette caractéristique d'avoir été laissés par son frère, donc ceux-là et pas d'autres:* Paetus m'a donné seulement les livres que son frère avait laissés).

● ● Naturellement aussi une relative au subjonctif peut être comme toutes les relatives :

ou bien *déterminative*, c'est-à-dire indispensable pour déterminer l'antécédent du relatif dont elle n'est pas séparée par une virgule ;

ou bien *explicative*, c'est-à-dire non indispensable pour déterminer l'antécédent du relatif dont elle est séparée par une virgule (la relative entre virgules peut même former une véritable parenthèse).

Militum ou **Milites quos proelium et fuga defatigavissent recubuerunt** (*Ceux des soldats* ou *les soldats que le combat et la fuite avaient épuisés se couchèrent; donc ceux-là seulement; le subjonctif* **defatigavissent** *exprime ici, comme caractéristique essentielle, la cause*). Les soldats épuisés par le combat et la faite se couchèrent, mais **Milites, quos praelium et fuga defatigavissent, recubuerunt:** Les soldats, épuisés par le combat et la fuite, se couchèrent (*la nuance de cause est la même, mais ici il s'agit de tous les soldats; ces deux exemples montrent l'importance extrême de la ponctuation, surtout en français, dans les propositions relatives*). — **..., quod pudeat, ...:** ..., ce qui est de nature à remplir de honte, ...

Constructions spéciales du RELATIF

Pour les diverses traductions du relatif, voyez l'article précédent.

1° RELATIF SANS ANTÉCÉDENT

Lorsque vous ne trouvez pas, dans une phrase latine, l'antécédent d'un relatif,

après vous être assuré que le mot en question est bien un relatif — les relatifs peuvent être facilement confondus avec les interrogatifs et indéfinis; consultez à ce propos les articles QUI, QUO, QUA, QUAE, UBI, UNDE, etc. après vous être assuré également que l'antécédent n'est pas placé après la relative ou dans la relative elle-même (cf. ci-dessous 2°),

cherchez s'il ne vous manque pas aussi, dans votre phrase, le sujet, l'attribut ou un complément quelconque nécessaire au sens

dans ce cas, extrêmement fréquent, sous-entendez **is, ea, id**

1° Au genre et au nombre du relatif ;

2° Au cas où devrait être le mot qui vous manque.

Errat quem putas errare (*manquent ici à la fois le sujet de* **errat** *et l'antécédent de* **quem** *; il faut donc sous-entendre* **is, ea, id** *au nominatif, comme sujet de* **errat**, *et au masculin singulier comme antécédent de* **quem** : *donc* **is. Errat (is) quem putas errare.** *Il se trompe celui que tu penses se tromper*). Il se trompe, celui dont tu estimes qu'il se trompe. — **Quos vult perdere Jupiter dementat** (*manquent à la fois le complément d'objet direct de* **dementat** *et l'antécédent de* **quos** *; il faut donc sous-entendre* **is, ea, id** *à l'accusatif, comme complément direct de* **dementat**, *et au masculin pluriel, comme antécédent de* **quos**, *donc* **eos**). Ceux qu'il veut perdre, Jupiter les rend fous. — ..., **missis qui pacem peterent...** (*même méthode ; sous-entendre à l'ablatif — sujet de* **missis** *— et au masculin pluriel — antécédent de* **qui** *: ..., des gens tels qu'ils pussent demander la paix ayant été envoyés, ...*). ..., une ambassade chargée de demander la paix ayant été envoyée...

L'antécédent du relatif est, en particulier, presque toujours sous-entendu avec **quod** ou **quae** introduisant une parenthèse entre virgules : ..., **quod pudeat, ...** : ..., ce qui est de nature à remplir de honte, ...

Le relatif s'emploie aussi en français sans antécédent, mais dans des cas beaucoup plus rares : Sauve qui peut = Qu'il se sauve celui qui peut ; Qui m'aime me suive = Que celui qui m'aime me suive.

2° ANTÉCÉDENT DANS LA RELATIVE

En particulier lorsque la relative précède sa principale, l'antécédent se trouve souvent placé dans la relative elle-même au propre cas du relatif ; il faut alors, au moins dans la traduction littérale, replacer l'antécédent dans la principale au cas qu'exige sa véritable fonction (celle-ci vous est indiquée assez souvent par un pronom aux mêmes genre et nombre que l'antécédent.)

Quam sortem dii vobis dederunt, ea contenti ne fueritis (**quam** *est complément d'objet direct du verbe de la relative* **dederunt** *; l'antécédent ne peut être que* **sortem**, *mais il est visible qu'il a été placé dans la relative précédant la principale pour que l'on sache tout de suite quel était l'antécédent de* **quam** *; la véritable fonction de* **sortem** *est indiquée dans la principale par le pronom* **ea**, *complément de* **contenti** *; traduisez par conséquent : ne soyez pas satisfait du sort que les dieux vous ont donné, — avec l'article défini pour traduire* **ea** *puisque* **dederunt** *est à l'indicatif, cf. à ce sujet l'article* **is, ea, id** *; en français, il faudra garder l'inversion*). Le sort que les dieux vous ont donné, ne vous en contentez pas. — **Adventum tuum cognovi, qui nuntius fuit mihi gratissimus** (*on pourrait traduire à la rigueur : j'ai appris votre arrivée, laquelle nouvelle m'a été..., en faisant de* **qui** *un adjectif relatif, mais c'est bien plutôt* **qui nuntius** = **nuntium qui**). J'ai appris votre arrivée, nouvelle qui m'a été très agréable. — **Mandavit quibus rebus possent opes factionis confirmarent** (**quibus rebus possent** = **rebus quibus possent** = *par les moyens par lesquels ils pourraient ;* **confirmarent** *est le subjonctif volitif sans mot subordonnant dépendant d'un verbe exprimant un ordre, et il entraîne aussi le subjonctif* **possent** *qui exprime d'ailleurs aussi l'indétermination, le conditionnel (voyez à la page* SUBJONCTIF). Il les chargea d'affirmer par tous les moyens possibles la puissance du parti.

3° RELATIVES COMPLEXES

Un relatif peut introduire une subordonnée relative complexe, c'est-à-dire composée elle-même non pas d'une seule proposition, mais d'une principale et d'une subordonnée — subordonnée qui précède d'ordinaire sa principale et dans laquelle le relatif a sa fonction.

Cette construction, qui existait encore dans le français du XVIIe siècle (« Il y a partout la difficulté à laquelle si on succombe on périt », écrit Bossuet) n'existe plus en français moderne. Il faut chercher un autre tour.

Non satis politus iis artibus quas qui tenent eruditi appellantur (**quas** *ne peut être compl. d'objet direct que de* **tenent**, *verbe d'une seconde relative enclavée dans la première;* **qui** *est sujet de* **tenent**, *et son antécédent ne peut être que* **ii**, *sujet sous-entendu de* **appellantur**, *cf. à ce sujet le 1° ci-dessus :* RELATIF SANS ANTÉCÉDENT ; *la traduction littérale serait donc la suivante : Il n'est pas assez versé dans les sciences que ceux qui les possèdent sont dits « instruits », mais cette phrase n'est pas française, il faut tourner par) :* Il n'est pas assez versé dans les sciences dont la connaissance donne droit au titre d'hommes vraiment instruits.

4° **DEUXIÈME RELATIF REMPLACÉ PAR LE PRONOM is, ea, id**

Consultez l'article **is, ea, id.**

SI

1° **SI + INDICATIF PRÉSENT OU PARFAIT LATIN** = SI + indicatif présent ou passé français.

Si hoc dicis, erras. Si tu dis cela, tu te trompes. — **Si hoc dixisti, errasti.** Si tu as dit cela, tu t'es trompé.

2° **SI + INDICATIF IMPARFAIT LATIN** = SI + indicatif imparfait français (au sens de « chaque fois que... »).

Si veniebat, laetabar. S'il venait, j'étais content.

3° **SI + INDICATIF FUTUR OU FUTUR ANTÉRIEUR LATIN** = SI + indicatif présent français (illogique) au sens de « lorsque » et le futur ou le futur antérieur français.

Si hunc librum legeris, laetabor. Si tu lis le livre, je serai content.

4° **SI + SUBJONCTIF PRÉSENT LATIN** = SI + indicatif imparfait français au sens de « s'il arrivait, et je l'envisage actuellement comme possible, que... », « si éventuellement... » (*potentiel — éventuel*).

Justum et tenacem propositi virum Si fractus illabatur orbis Impavidum ferient ruinae. L'homme juste et ferme dans sa résolution, s'il arrivait que le monde brisé s'écroulât, ses ruines le frapperont sans l'effrayer. (*Ces trois vers d'Horace montrent que le potentiel peut fort bien évoquer une hypothèse extraordinaire, à la condition qu'elle soit envisagée comme réalisable; noter aussi que la principale n'est*

pas ici au même mode que la conditionnelle, Horace ayant voulu souligner par l'indicatif la fermeté inébranlable de l'homme juste.)

N. B. — Le subjonctif latin peut naturellement être amené, indépendamment de SI, par le style indirect, l'expression de la pensée d'autrui ou l'attraction modale ; dans ce cas SI + subj. prés. latin peut équivaloir tout aussi bien, par conséquent, selon le contexte, à SI + indic. prés. français (1°) ou à SI + indic. imparf. français potentiel (4°).

5° SI + SUBJONCTIF IMPARFAIT LATIN = SI + indicatif imparfait français au sens de « s'il arrivait, mais ce n'est pas le cas, que... » (*irréel du présent*) ou, plus rarement, SI + l'indicatif plus-que-parfait français (*irréel du passé*).

Si hoc diceres, errares. Si tu disais cela, tu te tromperais (*mais tu ne le dis pas...*). — Si laborares, beatus esses, ou bien : Si tu travaillais, tu serais heureux (*mais comme tu ne travailles pas...*), ou bien : Si tu avais travaillé, tu aurais été heureux.

N. B. — Le subjonctif latin peut naturellement être amené, indépendamment de SI, par le style indirect, l'expression de la pensée d'autrui ou l'attraction modale : dans ce cas, SI + le subj. imparf. latin peut équivaloir tout aussi bien par conséquent, selon le contexte, à SI + indic. prés. français (1°), SI + indic. imparf. français de répétition (2°), SI + indic. imparf. potentiel (4°), SI + indic. imparf. français irréel du présent (5°), SI + indic. plus-que-parfait français (5°), SI + indic. prés. français à sens de futur (3°).

6° SI + SUBJONCTIF PARFAIT LATIN = SI + indicatif plus-que-parfait français au sens de « s'il arrivait, et je l'envisage actuellement comme possible, que... », « si éventuellement... » (*potentiel — éventuel*).

Si gladium quis apud te sana mente deposuerit, et repetat insaniens, reddere peccatum sit. Si une personne dans son bon sens avait déposé chez vous son épée, et si elle venait à vous la réclamer dans un accès de folie, ce serait un crime de la lui rendre.

N. B. — Le subjonctif latin peut naturellement être amené, indépendamment de SI, par le style indirect, l'expression de la pensée d'autrui ou l'attraction modale : dans ce cas SI + le subj. parfait latin peut équivaloir tout aussi bien, par conséquent, selon le contexte, à SI + l'indic. passé français (1°) ou à SI + l'indic. plus-que-parfait français (potentiel 6°).

7° SI + SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT LATIN = SI + indicatif plus-que-parfait français au sens de « s'il était arrivé, mais cela n'a pas eu lieu, que... » (*irréel du passé*).

Si venisses, laetatus essem. Si tu étais venu, j'aurais été content.

N. B. — Le subjonctif latin peut naturellement être amené, indépendamment de SI, par le style indirect, l'expression de la pensée d'autrui ou l'attraction modale : dans ce cas, SI + le subj. plus-que-parfait latin peut équivaloir tout aussi bien, par conséquent, selon le contexte, à SI + l'indic. passé français (1°), SI + l'indic. plus-que-parfait français (7°), ou à SI + l'indic. prés. français ayant le sens d'un futur antérieur (3°) (le futur antérieur n'existe pas au subjonctif latin ; il est remplacé par l'autre temps qui marque l'antériorité, le plus-que-parfait).

Remarques importantes sur l'emploi de SI.

a. *D'ordinaire le temps de la principale est identique en latin au temps de la conditionnelle.* Lorsque ce n'est pas le cas, c'est que l'auteur a voulu produire un effet particulier (voir l'exemple du 4°), et il faut essayer de rendre cet effet en français.

b. *Il ne faut pas confondre, en français,*

SI conditionnel signifiant AU CAS OÙ, qui se rend toujours en latin par **si** ;

SI interrogatif indirect signifiant EST-CE QUE, qui se rend en latin par **-ne, nonne, num, an.**

> **Je te demande si tu viens** = **je te demande : « Est-ce que tu viens ? »** = Quaero veniasne. — **Je te demande ce que tu aurais fait si tu étais venu** = **Je te demande ce que tu aurais fait pour le cas où tu serais venu** = Quaero quid facturus fuisses si venisses.

c. *Le SI conditionnel français n'est jamais suivi du conditionnel ni du futur.* Les étrangers ont toujours beaucoup de mal à se plier à cette règle, qu'ils trouvent illogique ; en fait, comme SI indique déjà à lui tout seul la condition, on peut trouver qu'il n'y a pas besoin de répéter une nouvelle fois cette idée de condition par l'emploi d'un mode ou d'un temps spécial ; en tout cas, l'usage est tel, et c'est une très grave faute de français que d'employer le futur ou le conditionnel après SI conditionnel.

d. *Après les verbes signifiant essayer ou atteindre,* **si** + le subjonctif latin doit quelquefois se traduire par POUR LE CAS OÙ ; il s'agit toujours d'une proposition conditionnelle, mais qui dépend d'une proposition finale sous-entendue.

> **Epistulam Caesaris misi si minus legisses.** Je t'ai envoyé la lettre de César pour le cas où tu ne l'aurais pas lue (*pour que tu puisses la lire si tu ne l'avais pas lue*). — **Hanc paludem si nostri transirent Galli exspectabant.** Pour le cas où les nôtres traverseraient ce marais, les Gaulois veillaient (= *Les Gaulois veillaient pour attaquer les nôtres si les nôtres traversaient ce marais*).

e. **Si minus** = si ne pas... (voir 1er exemple ci-dessus).

f. (Très rare.) *Si suivi d'un « ! »* marque le souhait.

> **Si nunc se nobis ille aureus (arbore) ramus ostendat !** Si seulement ce rameau d'or se montrait à mes yeux ! (*En fait, il s'agit encore ici d'une conditionnelle dont la principale — ici : « Comme je serais heureux ! » — est sous-entendue.*)

Style direct - Style indirect

Style direct = paroles ou pensées de quelqu'un rapportées directement, c'est-à-dire telles quelles, entre guillemets.

Ex. : *Les oiseaux se moquèrent de l'hirondelle en disant : « Nous trouvons aux champs trop de quoi ! »*

Style indirect = paroles ou pensées de quelqu'un rapportées indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un verbe exprimé ou sous-entendu, et modifiées par conséquent dans leurs formes grammaticales (pronoms personnels et temps des verbes en particulier).

Il y a deux formes de style indirect en français :

Le style indirect introduit par un mot subordonnant (assez lourd) : *Les oiseaux se moquèrent d'elle en disant qu'ils trouvaient aux champs trop de quoi !*

Le style indirect sans mot subordonnant (beaucoup plus léger et gracieux) : *Les oiseaux se moquèrent d'elle : ils trouvaient aux champs trop de quoi !* (*La Fontaine*).

Le style indirect latin est présenté par les éditeurs tantôt avec guillemets, tantôt sans guillemets.

Le style indirect français ne s'indique jamais par des guillemets.

CORRESPONDANCE des MODES des VERBES aux styles **direct et indirect** (voir le tableau page suivante).

Les propositions à l'infinitif du style indirect latin correspondent à des *principales énonciatives* (c'est-à-dire qui expriment simplement une énonciation — et non pas un ordre, une défense, une interrogation ou un regret), ou à des principales qu'on peut assimiler en fait à des énonciatives : *interrogatives oratoires* (c'est-à-dire dont la réponse n'a même pas à être exprimée, tellement elle est évidente, commandée par la forme même de l'interrogation), *fausses relatives* (introduites par des relatifs de liaison), *comparatives* (en réalité propositions parallèles de la principale).

(Suite page 106)

CORRESPONDANCE DES STYLES DIRECT

STYLE INDIRECT LATIN	STYLE DIRECT LATIN
Infinitives.	**Énonciatives, interr. oratoires, fausses relatives, comparatives** (1).
Caesar respondit jus esse belli.	*Caesar respondit : « Jus est belli ».*
Dixit se venturum esse.	*Dixit : « Veniam ».*
Dixit se venturum fuisse si potuisset.	*« Venissem, inquit, si potuissem ».*
Exhortabat... num injuriae memoriam eos deponere posse.	*Exhortabat : « ... Num injuriae memoriam deponere potestis ?... »*
Subjonctives introduites par interrogatif.	**Interrogatives** réelles (directes ou indirectes).
Rogavit quid vererentur, cur desperarent, nonne quo tenderet scirent.	*Rogavit : « Quid veremini ? Cur desperatis ? Nonne quo tendam scitis ? »*
Subjonctives introduites par mot subordonnant (même si le sens du mot subordonnant exige l'indicatif) (2).	**Subordonnées** (le mot subordonnant reprend ses droits propres sur le mode de la surbordonnée).
Respondit Haeduos sibi quoniam superati essent stipendiarios esse factos.	*Respondit : « Haedui mihi quoniam superati sunt stipendiarii facti sunt ».*
Subjonctives sans subordonnant.	**Volitives** (c'est-à-dire exprimant la volonté ou l'intention).
Respondit ad Idus apriles reverterentur.	*Respondit : « Ad Idus apriles revertimini ».*
Respondit ad Idus apriles ne reverterentur.	*Respondit : « Ad Idus apriles nolite reverti ».*
Propositions à l'indicatif.	**Parenthèses.**
Apud Hypanim, qui in Pontum influit, ait Herodotus bestiolas nasci quae unum diem vivant.	*Ait Herodotus : « Apud Hypanim (Hypanis influit in Pontum) nascuntur bestiolae quae unum diem vivant ».*

(1) Les ÉNONCIATIVES expriment simplement une énonciation, et non pas un ordre, une défense, une interrogation ; les INTERROGATIVES ORATOIRES sont en réalité des énonciatives, puisque la réponse est incluse dans la forme même de l'interrogation ; les FAUSSES RELATIVES sont les relatives introduites par un relatif de liaison ; ce sont en réalité des principales, tout comme les COMPARATIVES, propositions parallèles aux principales avec lesquelles elles sont comparées.
(2) Voir pages 111 et 112.

ET INDIRECTS LATINS ET FRANÇAIS

STYLE DIRECT FRANÇAIS	STYLE INDIRECT FRANÇAIS
Indicatif ou conditionnel.	**Indicatif ou conditionnel.**
César répondit : « C'est le droit de la guerre. »	César répondit que c'était le droit de la guerre.
Il a dit : « Je viendrai. »	Il a dit qu'il viendrait (1).
« Je serais venu si j'avais pu », dit-il.	Il dit qu'il serait venu s'il avait pu.
Il les exhortait : « ... Pourriez-vous, par hasard, oublier le souvenir de l'injustice ?... »	Il les exhortait... pourraient-ils, par hasard, oublier le souvenir de l'injustice...
Indicatif ou conditionnel.	**Indicatif ou conditionnel.**
Il leur demanda : « Que craignez-vous ? Pourquoi ce désespoir ? Ne savez-vous pas où je vais ? »	Il leur demanda ce qu'ils craignaient, pourquoi ils désespéraient : ne savaient-ils pas où il allait ?
Subordonnées à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif.	**Surbordonnées à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif.**
Il répondit : « Les Héduens sont devenus mes tributaires parce qu'ils ont été vaincus. »	Il répondit que les Héduens étaient devenus ses tributaires parce qu'ils avaient été vaincus.
Impératif.	**Infinitif** (ou subjonctif, très lourd).
Il répondit : « Revenez aux ides d'avril. »	Il leur répondit qu'ils revinssent aux ides d'avril.
Il répondit : « Ne revenez pas aux ides d'avril. »	Il leur répondit de ne pas revenir aux ides d'avril.
Parenthèses.	**Parenthèses.**
Hérodote dit : « Sur les bords de l'Hypanis (l'Hypanis se jette dans le Pont-Euxin) naissent des insectes qui ne vivent qu'un jour. »	Hérodote dit que sur les bords de l'Hypanis (l'Hypanis se jette dans le Pont-Euxin) naissent des insectes qui ne vivent qu'un jour. »

(1) VIENDRAIT dans cet exemple n'est au conditionnel que par concordance des temps ; il n'implique pas de condition ; c'est un futur dans le passé, mais, dans l'exemple qui suit, SERAIT VENU est un véritable conditionnel, soumis à une condition (voir page 51).

Les propositions au subjonctif du style indirect latin correspondent :

a. Lorsqu'elles sont introduites par un interrogatif, à des *interrogatives réelles*, c'est-à-dire qui posent de vraies questions ;

b. Lorsqu'elles sont introduites par un autre mot subordonnant qu'un interrogatif, à des *subordonnées* ;

c. Lorsqu'elles ne sont pas introduites du tout, à des *principales volitives*, c'est-à-dire qui expriment la volonté : un ordre, une défense, un conseil, un regret (impératif en français au style direct).

Les propositions à l'indicatif du style indirect latin correspondent à des *parenthèses*. (Celui qui rapporte les paroles ou les pensées d'autrui introduit dans ces paroles ou pensées d'autrui une parenthèse qu'il prend à son propre compte.)

∴

CORRESPONDANCE DES PRONOMS aux styles direct et indirect.

Ce qui rend difficile le **style indirect latin**, ce n'est pas la correspondance de ses modes avec ceux du style direct (le tableau des pages précédentes vous en rendra vite les règles très familières), c'est la distinction des personnes.

La troisième personne (1) peut désigner tout aussi bien :
— celui ou ceux dont on rapporte les paroles ou les pensées,
— celui ou ceux auxquels il s'adresse,
— celui ou ceux dont il parle.

Les réfléchis peuvent se rapporter tout aussi bien :
à celui ou ceux dont on rapporte les paroles ou les pensées,
— au sujet réel de la proposition où se trouve le réfléchi,
— au sujet réel de la principale dont dépend étroitement la proposition où se trouve le réfléchi.

(1) La première et la deuxième personne peuvent, bien entendu, subsister dans le style indirect latin et français (ex. : Il lui a dit qu'il m'épouserait, moi, et non pas toi, qu'il n'aimait pas ton air de Junon..., etc.), mais le cas, qui ne présente d'ailleurs aucune difficulté, est assez rare dans les textes latins : on ne le trouve guère que dans la correspondance et le théâtre. Les historiens, eux, même lorsqu'ils racontent leurs propres faits et gestes, comme César, ont soin de ne jamais parler apparemment d'eux-mêmes de ne jamais faire appel directement à leurs lecteurs.

(Pour éviter les confusions, le latin réserve souvent les réfléchis pour les deux dernières catégories, désignant alors par **ipse, a, um, ipsius, ipsi** la personne dont on rapporte les paroles ou la pensée.)

Les pronoms-adjectifs IS, EA, ID et ILLE, A, UD peuvent désigner toute personne, sauf celle dont on rapporte les paroles ou les pensées.

En français, où le réfléchi a peu d'emplois, on risque davantage de confondre dans les phrases complexes de style indirect les différentes personnes qui peuvent être représentées par les pronoms ou adjectifs *il, elle, le, la, les, son, sa ses, leur,* etc.

Il ne faut pas hésiter à remplacer les pronoms par des noms propres chaque fois qu'il y aurait double sens, ni à choisir nettement le style direct français pour traduire le style indirect latin si c'est le seul moyen d'être clair.

Caesar dixit militibus... cur de sua virtute aut de ipsius diligentia desperarent. César parla aux soldats... pourquoi désespéraient-ils de leur propre valeur, ou de son zèle à lui ? Au style direct : « Pourquoi désespérez-vous de votre propre valeur, ou de mon zèle à moi ? » — **Diogenes disputare solebat quanto regem Persarum vita fortunaque superaret: sibi nihil deesse; illi nihil satis unquam fore; se ejus voluptates non desiderare quibus nunquam satiari ille posset; suas eum consequi nullo modo posse.** Diogène aimait à exposer de combien il l'emportait sur le roi des Perses par sa façon de vivre et son destin : à lui (Diogène) rien ne manquait ; à lui (le roi) rien ne serait jamais assez ; lui (Diogène) ne regrettait pas ses plaisirs à lui (le roi) dont il (le roi) ne pouvait jamais être rassasié ; lui (le roi) ne pouvait en aucune façon atteindre les siens à lui (Diogène). *L'emploi constant du réfléchi pour Diogène enlève ici toute ambiguïté au latin, mais il n'en est pas de même en français, et bien qu'on puisse, à la rigueur, traduire par le style indirect, il vaut mieux adopter le style direct à partir des deux points :* « A moi rien ne manque, disait-il, lui n'aura jamais assez ; je n'ai aucun regret des plaisirs qui sont les siens et dont il ne peut jamais être satisfait, lui ne peut aucunement prétendre aux miens. »

Pour la reconnaissance du sens exact des mots subordonnants au style indirect, voir à SUBJONCTIF APRÈS MOT SUBORDONNANT.

SUBJONCTIF non introduit par un mot subordonnant

Par opposition à l'indicatif, mode du réel, le subjonctif est le *mode de l'envisagé*, soit comme intention, volonté, soit comme possibilité, supposition. C'est pourquoi il a les sens suivants :

1° Avec les verbes **VOLO, MALO, NOLO, OPORTET, LICET, NECESSE EST, ROGO, JUBEO, FAC, SINE (permets), CAVE (garde-toi) et, en général, avec tous les verbes pouvant amener l'expression d'un ordre, d'une défense, d'un conseil, d'une prière, c'est-à-dire les verbes signifiant DIRE, ÉCRIRE, ÊTRE D'AVIS, RECOMMANDER, EXHORTER, PRIER, etc., bref avec les verbes qui peuvent introduire le style indirect, et, même loin après ces verbes, dans tout le cours du STYLE INDIRECT** (voir l'article STYLE INDIRECT), le subjonctif sans mot subordonnant indique que la proposition est volitive, c'est-à-dire qu'elle exprime la volonté ou l'intention (ordre, conseil, défense, prière, etc.) et qu'elle pourrait se rendre au style direct par une principale à l'impératif.

Oportet id discas. Il faut que tu le saches (= Sache-le, il le faut). — **Senatus decrevit darent operam consules ne quid res publica detrimenti caperet** (*Le Sénat prit un décret : que les consuls donnassent leurs soins de façon que l'État ne subît rien en fait de dommage ; au style direct : « Consuls, veillez à ce que... »*). Le Sénat, par décret, donna mission aux consuls de veiller au salut de l'État.

Attention : Ne confondez pas les complétives *volitives* (au subjonctif), exprimant volonté ou intention, avec les complétives *énonciatives* (à l'infinitif), exprimant déclaration, fait, état.

Dic Paulo veniat : Dis à Paul qu'il vienne = Dis à Paul : « Viens » = Dis à Paul de venir, mais **Dic Paulum venire :** Dis que Paul vient = Dis : « Paul vient » = Annonce l'arrivée de Paul.

Caesar scribit Labieno naves instituat. César écrit à Labienus d'équiper des navires. — **Caesar institit Labieno quid ageret scriberet.** César demanda instamment à Labienus de lui écrire ce qu'il faisait. — **Labienus scripsit Caesari naves institutas esse.** Labienus écrivit à César que les navires étaient prêts.

2° Correspond à notre IMPÉRATIF.

Ici encore le subjonctif sans mot subordonnant exprime la volonté ou l'intention, mais cette fois dans une proposition indépendante.

Subjonctif présent à la 1re et 3e pers. = *ordre, prière.*
ne + subjonctif présent ou parfait aux trois pers. = *défense.*

Adsimus ad tempus. Soyons là au moment voulu. — **Ne absimus a sacrificio.** Ne manquons pas le sacrifice. — **Ne riseris.** Ne ris pas.

Le français utilise aussi le subjonctif en ce sens pour les personnes où l'impératif lui manque : 1re et 3e pers. du singulier, 3e pers. du pluriel (ex. : Dieu soit loué).

3° Correspond à notre CONDITIONNEL *Négation* **non.**

Subjonctif présent (potentiel-éventuel ou affirmation adoucie)	=	conditionnel présent.
Subjonctif imparfait (irréel du présent	=	conditionnel présent.
Subjonctif plus-que-parfait (irréel du passé	=	conditionnel passé.
Subjonctif parfait (potentiel-éventuel ou affirmation adoucie)	=	conditionnel présent ou passé selon le contexte.

Sim, essem : je serais. — **Fuissem :** j'aurais été. — **Id sine ulla dubitatione confirmaverim.** Je l'affirmerais sans aucune hésitation. — **Nequiquam Capitolium servaverim si civem in servitutem nunc duci videam.** C'est en vain que j'aurais sauvé le Capitole si je pouvais voir maintenant un citoyen emmené en esclavage.

4° Suivi d'un « ! », exprime un SOUHAIT, ou un REGRET, ou un REPROCHE, ou une PROTESTATION.

La négation est **ne,**

Subjonctif présent (potentiel-éventuel) exprime le souhait
Subjonctif imparfait (irréel du présent) exprime le regret ou le reproche portant sur le présent.

Subjonctif parfait (potentiel éventuel) exprime le souhait. Subjonctif plus-que-parfait (irréel du passé) exprime le regret ou le reproche portant sur le passé.

(L'expression du regret est presque toujours accompagnée en latin de **utinam** *; l'expression du souhait est tantôt accompagnée de* **utinam**, *tantôt au subjonctif seul.)*

Felix sit ! Puisse-t-il être heureux ! — **Utinam viveret !** Si seulement il vivait ! — **Utinam mox convaluerit !** Puisse-t-il aller mieux bientôt ! — **Utinam diutius vixisset !** Si seulement il avait vécu plus longtemps ! — **Ne poposcisses !** Si seulement tu ne l'avais pas demandé, *d'où* Tu n'aurais pas dû le demander !

5° **Exprime une SUPPOSITION, une CONCESSION.**

La négation est **ne.**

C'est ici, en somme, une combinaison des deux sens capitaux du subjonctif : volitif (1° et 2°) et conditionnel (3°). L'auteur dit à ses lecteurs ou auditeurs : ADMETTONS QUE..., SUPPOSONS QUE...

La supposition ou la concession sont très souvent rappelées au début de la principale ou de la phrase qui suivent, par **tamen** *: cependant,* **quidem** *ou* **certe** *: du moins.*

Subjonctif présent, si la supposition ou la concession se rapporte au présent ou au futur.

Subjonctif passé, si la supposition ou la concession se rapporte au passé.

Sit dives pater meus, emo mox... Supposons que mon père soit riche, j'achète aussitôt... — **Fuerit dives pater meus, emebam mox...** Supposons que mon père ait été riche, j'achetais aussitôt. — **Ne sit sane summum malum dolor: malum certe est.** Que la douleur ne soit pas le plus grand des maux, soit : en tout cas, c'est un mal.

6° **Donne à la DEUXIÈME PERSONNE du SINGULIER la valeur indéfinie de ON.**

Cetera maleficia ubi facta sunt tum persequare. Les autres forfaits, c'est lorsqu'ils ont été exécutés qu'on cherche à les punir.

7° **DANS LES PROPOSITIONS INTERROGATIVES (directes et indirectes).**

Le subjonctif peut indiquer, outre le conditionnel (3°) et le souhait ou le regret (4°), la *délibération* avec soi-même.

Eloquar an sileam ? Faut-il que je parle ou que je me taise ? — **Quid faciat ?** Que faut-il qu'il fasse ?

SUBJONCTIF
après un mot subordonnant

Pour connaître la fonction et le sens d'une proposition au subjonctif introduite par un mot subordonnant, consultez l'article concernant ce mot subordonnant, mais en vous rappelant toujours que, **quel que soit le mot subordonnant qui l'introduise, une subordonnée latine est au subjonctif dans les cas suivants :**

1° **LORSQU'ELLE A UNE VALEUR CONDITIONNELLE** (potentiel-éventuel ou irréel).

Isto bono utare dum adsit; cum absit ne requiras (dum *et* cum *ne marquent ici que le temps, ils doivent donc être suivis normalement de l'indicatif ; le subjonctif ajoute l'idée d'éventualité : s'il vous arrivait d'avoir du bien... ;* isto *est le démonstratif-possessif de la 2° personne : jouissez de* votre *bien*). S'il vous arrive d'avoir du bien, jouissez de lui tant que vous l'aurez ; s'il vient à vous manquer, ne le regrettez pas.

2° **DANS LE STYLE INDIRECT**

c'est-à-dire lorsqu'elles rapportent par l'intermédiaire d'un verbe principal les paroles ou les pensées de quelqu'un. (Consultez l'article *style indirect.*)

Respondit Haeduos sibi quoniam superati essent stipendiaros esse factos (quoniam *gouverne l'indicatif, mais il est suivi ici du subjonctif parce qu'il fait partie du style indirect*). Il répondit que les Héduens étaient devenus ses tributaires parce qu'ils avaient été vaincus.

3° **LORSQU'ELLE EXPRIME LA PENSÉE D'AUTRUI**

même sans qu'il y ait eu auparavant un verbe dire ou penser.

Athenienses Socratem accusaverunt quod juventutem corrumperet (quod gouverne l'indicatif, mais il est suivi du subjonctif parce que l'auteur de la phrase veut marquer ici qu'il donne l'opinion des Athéniens, et non pas la sienne propre : les Athéniens accusèrent Socrate parce que, selon eux, il corrompait la jeunesse). Les Athéniens accusèrent Socrate de corrompre la jeunesse.

4° A LA DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER, POUR SIGNIFIER « ON »

Memoria minuitur nisi eam exerceas (*la proposition conditionnelle devrait être normalement ici à l'indicatif, elle n'est au subjonctif que pour signifier « on »*). La mémoire baisse si on ne l'exerce.

5° LORSQU'ELLE DÉPEND ÉTROITEMENT D'UNE AUTRE PROPOSITION A L'INFINITIF OU AU SUBJONCTIF (*attraction modale*)

Rechercher toujours, avant de recourir à cette explication, si le subjonctif ne s'explique pas pour un autre motif, en particulier dans les propositions relatives parce qu'il exprime une caractéristique de l'antécédent sur laquelle l'auteur veut spécialement insister (voyez l'article RELATIF).

Cum Baulos postridie venissemus quam apud Catulum fuissemus... (Cicéron, Acad. II, 9) (**postridie quam** *indiquant simplement la date devrait être à l'indicatif, il n'est au subjonctif que par attraction*). Comme nous étions venus à Baules le lendemain du jour où nous avions été chez Catulus...

***

Dans tous ces cas, les mots surbordonnants, quel que soit leur sens, qui introduisent ces propositions sont suivis du subjonctif ; il est donc impossible de se fonder sur le mode du verbe pour distinguer le sens du mot subordonnant. C'est le contexte seul qui décide.

Cetera uti facto opus sit ita agant permittit (*le verbe principal* **permittit** *place toute la phrase au style indirect ; on ne peut donc pas se fier au mode qui suit* **uti = ut** *pour déterminer ici son sens ; même s'il signifie « comme » ou « lorsque », il sera suivi du subjonctif ! En fait, l'on s'aperçoit vite que* **uti** *est en corrélation avec* **ita** *et qu'il ne peut marquer ici que la comparaison ; l'on peut donc traduire,* **cetera** *étant un pluriel neutre dépendant de* **agant**, *par : il permet qu'ils fassent le reste des choses ainsi qu'il y aura besoin de faire*). Pour le reste, qu'ils agissent selon les nécessités, il les laisse libres.

TALIS, E

Talis, e signifie toujours TEL, mais

1° **En corrélation avec AC, ATQUE ou une forme de QUALIS, E** annonce ou rappelle une *comparative.*

Tales libros tibi quales cupis dabo. Je te donnerai des livres comme tu les désires.

2° **DANS LES AUTRES CAS**

ou bien marque une *appréciation*, une *exclamation* ;

ou bien, suivi de **ut** (= QUE), **quin** (= QUE NE PAS, QUE NE) ou d'un relatif (= QUE + pron. pers. au cas voulu pas la fonction du relatif), annonce une *consécutive.*

Tot et tales viri. Tant d'hommes si éminents. — **Tales dabo libros quibus haec omnia tibi pateflant** (ou **patefient**) (*Je te donnerai des livres tels que par eux toutes ces choses te deviennent claires*). Je te donnerai des livres qui t'éclaircissent (subjonctif) ou t'éclairciront tout cela.

TAM

Adverbe, toujours devant un adjectif ou un adverbe.

1° **En corrélation avec QUAM ou QUASI** = AUSSI annonce ou rappelle une *comparative.*

Tam disertus est quam potest... quam Cicero. Il est aussi éloquent qu'il le peut... que Cicéron.

2° **DANS LES AUTRES CAS** = SI, TELLEMENT

ou bien marque une *appréciation*, une *exclamation* ;

ou bien, suivi de **ut** (= QUE), **quin** (= QUE NE PAS, QUE NE) ou d'un relatif (QUE + pron. pers. au cas voulu par la fonction du relatif), annonce une *consécutive.*

Tam disertus est ut ceteros superet. Il est si éloquent qu'il surpasse tous les autres. — **Tot tam nobiles disciplinae.** Tant d'écoles si célèbres. — **Quis vestrum tam agresto ao duro est ut non commoveatur ?** Lequel d'entre vous a le cœur assez farouche, assez dur pour n'être pas ému ?

TANT...

Ne confondez pas :

tantus, a, um	: près d'un nom au même cas, genre et nombre que lui, et qui représente une chose pouvant se dire grande ou petite, adjectif.
tanti	: près d'un verbe d'estime ou de prix : adjectif au génitif neutre de prix, employé adverbialement.
tanto	: près d'un comparatif ou de tout mot de comparaison, adjectif à l'ablatif neutre de différence, employé adverbialement.
tantum	: près d'un verbe ou d'un génitif, adjectif à l'accusatif neutre d'extension, employé adverbialement.
tantum, i	: près d'un génitif, nom commun.

1° En corrélation avec QUANT...

annonce ou rappelle une *comparative.*

tantus, a, um...	: AUSSI GRAND...	quant... : QUE (voyez exemples et construction à la page QUANT)
tanti...	: D'UN AUSSI GRAND PRIX...	
tanto...	: D'AUTANT...	
tantum (adv.)	avec un gén. : AUTANT DE... avec un verbe : AUTANT...	
tantum, i	: UNE AUSSI GRANDE QUANTITÉ...	

2° AUTRES CAS

tantus, a, um	: SI GRAND
tanti	: D'UN SI GRAND PRIX
tanto	: DE TELLEMENT, TELLEMENT
tantum (adv.)	: avec un génitif : TANT DE avec un verbe : TELLEMENT

Noter aussi le sens dérivé de **tantum** : SEULEMENT, *en particulier dans l'expression* **non tantum** : NON SEULEMENT *et* **tantum non** : PRESQUE, PEU S'EN FAUT, A PEU PRÈS.

tantum, i : UNE SI GRANDE QUANTITÉ DE

Chacune de ces formes, peut être suivie en ce sens d'une *consécutive* introduite par **ut** (= QUE), **quin** (= QUE NE PAS, QUE NE) ou un relatif (= QUE + pron. pers. au cas voulu par fonction du relatif).

Nulla est tanta vis quae non ferro frangi possit. Il n'y a pas de puissance si grande qu'on ne puisse la briser par le fer (*c'est un tyran qui parle*). — **Tanta est inter eos morum distantia !** Il y a une telle différence de caractère entre eux !

TOT

Indéclinable s'emploie avec tout ce qui peut se compter.

1° En corrélation avec QUOT, QUOTIENS

= AUSSI NOMBREUX

annonce ou rappelle une *comparative.*

Quot homines, tot sententiae (= **Tot sententiae sunt ou fuerunt quot homines sunt ou fuerunt.** *Les avis sont ou furent aussi nombreux que les hommes sont* ou *furent nombreux, — le temps à sous-entendre variant évidemment suivant le contexte*). Autant d'hommes, autant d'avis.

2° DANS LES AUTRES CAS

= SI NOMBREUX, TELLEMENT NOMBREUX

ou bien marque une *appréciation*, une *exclamation* ;

ou bien, suivi de **ut** (= QUE), **quin** (= QUE NE PAS, QUE NE) ou d'un relatif (= QUE + pron. pers. au cas voulu par fonction du relatif), annonce une *consécutive.*

Tot sententiae auditae sunt ut nihil consciscí posset. Tant d'avis furent entendus que rien ne put être décidé d'un commun accord. — **Tot et talium virorum sententiae.** Les avis de tant d'hommes si éminents.

UBI

> Ne confondez pas ubi avec ibi.
>
> **Ibi** est toujours *adverbe démonstratif de lieu* ou *de temps* de la question **ubi** (sans changement de lieu ou d'état) ; il n'est donc jamais mot subordonnant ; il signifie : *ici, là, alors, à ce moment.* **Ibi... ubi** = *là... où.*
>
> *N. B. — Vous retiendrez plus facilement l'emploi et le sens de* **ibi** *en l'associant, dans votre mémoire, au mot latin-français* **alibi**, *qui signifie, en latin,* AILLEURS (*démonstratif de lieu*) *et, en français, présence d'une personne dans un autre lieu que celui dont il est question* (*nom commun*).

Ubi, lui, n'est jamais démonstratif (*voir cependant le 4° ci-dessous*).

1° SUIVI D'UN «?» OU D'UN «!»

Presque toujours *adverbe interrogatif de lieu de la question* **ubi** (*sans changement de lieu ou d'état*) ; a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi : *où ? !*

Ubi illum quaeram gentium ? (*Où parmi les nations chercherai-je celui-là ?*) Chez quel peuple le chercher ?

N. B — Il se peut évidemment que le « ? » ou « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que UBI ou même par le seul verbe principal ; examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute ; si elle est fondée, continuer la recherche pour UBI en envisageant les diverses possibilités suivantes (ex. : 2° *b*, second exemple).

2° INTRODUISANT UNE SUBORDONNÉE AU SUBJONCTIF

Ou bien *adverbe interrogatif de lieu de la question* **ubi** (*sans changement de lieu ou d'état*) introduisant une interrogation indirecte ; a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi : *où.*

Ubi terrarum esses ne suspicabar quidem. Je ne soupçonnais même pas (*où parmi les terres*) en quel pays tu étais.

Ou bien *adverbe relatif de lieu de la question* **ubi** (*sans changement de lieu ou d'état*) ; le subjonctif indique que la relative dégage une caractéristique essentielle — pour ce dont on parle — de l'antécédent (*consultez l'article* RELATIF) : *de nature à ce qu'à cet endroit, tel qu'à cet endroit.*

Veritas locum ubi consistat reperire nunquam potest (*La vérité*

ne peut jamais trouver un endroit tel qu'elle puisse s'y arrêter). La vérité ne peut jamais trouver où s'arrêter. — **Est ubi plus tepeant hiemes ?** (*Il faut nécessairement sous-entendre un mot comme* **locus** *ou* **terra** *comme antécédent de* **ubi** *; le « ? » ne dépend pas de* **ubi**, *puisque celui-ci introduit le subjonctif* **tepeant** *; l'interrogation porte donc sur le verbe principal, et il faut traduire : Est-il un pays tel que les hivers y soient plus doux ?*) Existe-t-il un pays où les hivers soient plus doux ? — **Nemo fuit ubi jus nostrum obtineremus** (*l'antécédent de lieu ne peut être ici que* **nemo** *: il n'y avait personne, c'est-à-dire aucun juge, aucun magistrat, aucune autorité telle que nous puissions auprès d'elle faire valoir notre droit*). Il n'y avait personne auprès de qui faire valoir notre droit.

Ou bien (rare) *conjonction de subordination temporelle* : QUAND, LORSQUE, DÈS QUE.

UBI, en ce sens, se construit normalement avec l'indicatif, mais on le trouve aussi avec le subjonctif :

régulièrement, soit pour exprimer une nuance conditionnelle, soit parce que la subordonnée fait partie du style indirect ou exprime la pensée d'autrui, soit encore (rarement) parce que la subordonnée est indétachable d'une autre proposition subordonnée au subjonctif ou à l'infinitif.

chez les post-classiques, pour exprimer la répétition. ID UBI DIXISSET, MITTEBAT... : Dès qu'il avait dit cela, il envoyait...

3° INTRODUISANT UNE SUBORDONNÉE A L'INDICATIF

Ou bien *adverbe relatif de lieu de la question* **ubi** (*sans changement de lieu ou d'état*) : *où*.

Ubi tyrannus est, ibi mox bellum. Là où il y a un tyran, il y a bientôt la guerre.

Ou bien *conjonction de subordination temporelle* : QUAND, LORSQUE, DÈS QUE.

Quod ubi intellexit, abiit (**quod** *ne peut être que relatif de liaison*). Mais, dès qu'il eut compris cela, il s'en alla.

4° EN TÊTE DE PHRASE, ET N'INTRODUISANT NI « ? » NI « ! » NI SUBORDONNÉE

Relatif de liaison.

Ubi = et (sed, ergo...) ibi = *et (mais donc...) là, alors, à ce moment.*

Postero die senatus frequens datus Hannibali. Ubi prima ejus oratio perblanda ac benigna fuit (*Le lendemain, le Sénat nombreux fut donné à Hannibal (tint séance pour Hannibal). Et là...*). Le lendemain, les sénateurs en grand nombre accueillirent Hannibal à l'assemblée. Et là le début de son discours fut très flatteur et bienveillant.

5° Ubi ubi = ubicumque = EN QUELQUE ENDROIT QUE.

UBIQUE

1° ADVERBE INDÉFINI.

PARTOUT, EN TOUT LIEU, EN QUELQUE ENDROIT QUE CE SOIT.

2° UBIQUE = ET UBI

consultez alors à l'article précédent tous les emplois de **UBI**

UNDE

> Ne confondez pas **unde** avec **inde.**
>
> **Inde** est toujours *adverbe démonstratif de lieu ou de temps* de la question **unde** (*lieu ou état d'où l'on sort*) ; il n'est donc jamais mot subordonnant ; il signifie *de là, à partir de ce moment, ensuite.*
>
> N. B. — *Vous retiendrez plus facilement l'emploi et le sens de* **inde** *en l'associant dans votre mémoire au mot* **deinde** (= **de inde**) *que vous rencontrez souvent et qui signifie aussi : à partir de ce moment, ensuite.*

Unde, lui, n'est jamais démonstratif (*voir cependant le 4° ci-dessous*).

1° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »

presque toujours *adverbe interrogatif de lieu ou de temps* de la question **unde** (*lieu ou état d'où l'on sort*) ; a souvent un complément au génitif partitif en ce sens : *d'où ? !*

Unde haec gentium est ? (*D'où parmi les nations est cette femme ?*) De quel pays est cette femme ? — **Unde eos noverat ?** (*D'où les connaissait-il ?*) Comment les connaissait-il ?

2° INTRODUISANT UNE SUBORDONNÉE AU SUBJONCTIF

Ou bien *adverbe interrogatif de lieu* de la question **unde** (*lieu ou état d'où l'on sort*) ; introduit une interrogation

N. B. — Il se peut évidemment que le « ? » ou le « ! » soit amené par un autre mot interrogatif ou exclamatif que UNDE ou même par le seul verbe principal ; examiner cette hypothèse dès qu'il y a le moindre doute ; si elle est fondée, continuer la recherche pour UNDE en envisageant les diverses possibilités suivantes :

indirecte ; a souvent un complément au génitif partitif en cet emploi : *d'où.*

Respondit unde gentium esset (*Il répondit d'où parmi les nations il était*). Il répondit de quel pays il était.

Ou bien *adverbe relatif de lieu* de la question **unde** (*lieu ou état d'où l'on sort;* le subjonctif indique que la relative dégage une caractéristique essentielle — pour ce dont on parle — de l'antécédent (*consultez l'article* RELATIF) : *de nature à ce que de là, tel que de là, d'où, de quoi.*

Habet unde solvat (*il faut sous-entendre un mot comme* **opes**, *comme complément de* **habet** *et antécédent de* **unde** *; il a des richesses telles que d'elles il peut payer*). Il a de quoi payer.

3° INTRODUISANT UNE SUBORDONNÉE A L'INDICATIF

Adverbe relatif de lieu de la question **unde** (*lieu ou état d'où l'on sort*) *: d'où.*

Ille ipse unde rem cognovit adest. Celui-là même dont il tient la chose est ici.

4° EN TÊTE DE PHRASE ET N'INTRODUISANT NI « ? » NI « ! » NI SUBORDONNÉE

Relatif de liaison.

Unde = et (sed, ergo...) + inde = *et (mais, donc...) de là, ensuite.*

Unde colligitur quod initio dixi, alia esse clariora, alia majora (*Et de là, de tout ce que je viens de raconter — cette phrase est la dernière d'une lettre de Pline — il se conclut ce que j'ai dit au début, que autres sont les actions les plus célèbres, autres sont les actions les plus grandes ; le latin utilise logiquement le comparatif au lieu du superlatif quand il compare deux personnes ou deux choses*). De là on peut conclure ce que je disais en commençant, que les plus grandes actions ne sont pas toujours les plus célèbres.

5° **Unde unde = undecumque** = *de quelque endroit que.*

UT ou UTI

— Ne confondez pas **uti** infinitif présent de **utor, uteris, usus sum, uti** (construit avec l'ablatif) : se servir de... et **uti** mis pour **ut**.

— **Ut** est un des mots les plus fréquemment et les plus diversement employés de la langue latine, mais il n'a en réalité que quatre sens fondamentaux :

COMME OU COMMENT — QUE (*subj.*)

LORSQUE — DANS DES CONDITIONS TELLES QUE (*subj.*)

il vous suffit donc de les essayer l'un après l'autre pour pouvoir choisir avec une quasi-certitude, d'après le contexte, celui qui convient à votre phrase ; mais les renseignements qui suivent vous aideront à bien comprendre les diverses constructions particulières (qui commandent souvent toute la phrase) et à distinguer les différentes nuances de chaque sens fondamental.

1° SUIVI D'UN « ? » OU D'UN « ! »

— ou bien la plupart du temps *adverbe* : COMMENT ? ! COMME ? !

Ut vales? Comment vas-tu ? — **Iste ut unquam beate vivat?** Un tel homme, comment pourrait-il jamais vivre heureux ? — **Ut totus jacet!** Comme il est totalement effondré !

— ou bien rarement (le verbe, dans ce cas, est toujours au subjonctif) équivaut à **utinam** et marque le souhait :

Ut pereat rubigine telum! Puisse l'arme de guerre pourrir sous la rouille ! (**pereo** *« périr » se rend bien ici par « pourrir »*).

— ou bien encore peut marquer une supposition qu'on repousse :

Egone ut prolis fundam cruorem? Moi, que je répande le sang de ma race ?

Voir également une formule particulière de serment (avec ou sans « ! ») ci-dessous (dernier exemple de 3°).

2° **N'introduisant pas un verbe à mode personnel mais simplement un ADJECTIF, un PARTICIPE, un ADJECTIF VERBAL, un nom pris comme adjectif, ou encore un RELATIF, ou la conjonction de subordination SI.**

Adverbe : COMME, EN TANT QUE, EU ÉGARD A, DANS LA MESURE OU.

Habuit honorem ei ut proditori. Il l'a honoré comme un traître. — **Ista exposuisti, ut tam multa, memoriter** (*Tu as exposé ces choses, étant donné (qu'elles sont) très nombreuses avec mémoire*). Toutes ces choses tu les as exposées, vu leur nombre, avec beaucoup de mémoire. — **Orationes Catonis, ut illis temporibus, valde laudo.** Les discours de Caton, pour leur date, je les loue fort. — **..., ut re confecta, ...** : (*comme la chose étant terminée*) : comme si l'affaire était terminée. — **Ut qui, quae, cujus, cui, quem** (subj.) : en tant que personne qui, dont, à qui, que..., il, lui, elle, moi ou toi qui, dont, à qui... — **Ut si...** : comme si...

3° **Introduisant une subordonnée à l'INDICATIF et en corrélation dans la principale avec ITA, SIC, ADEO :** *comparaison.*

Ut (ind.)	, **ita** ou **sic** ou **adeo...**
DE MÊME QUE OU COMME...,	DE MÊME OU AINSI...

Les deux propositions peuvent être dans l'ordre inverse ; ne pas confondre alors avec la construction **ita... ut** (*subj.*) *expliquée ci-dessous 5° ; noter aussi que le latin, dans certains cas, compare pour mieux opposer et qu'il faut traduire alors par* SI..., EN REVANCHE ; *voir enfin à* **quisque** *la construction* **ut quisque... ita quisque.**

Ut sementem facis ita metis. Comme tu fais tes semailles ainsi tu récoltes. — **Ut quies certaminum erat, ita ab apparatu operum ac munitionum nihil cessatum** (*De même qu'il y avait trêve de combats, de la même façon on ne s'abstenait en rien de la préparation des travaux et fortifications*). Si l'on faisait trêve aux combats, on ne cessait nullement, en revanche, de préparer travaux et fortifications. — **Ita vivam ut maximos sumptus ad... facio!** (*Que je vive de même que je fais de très grosses dépenses pour...*, c'est-à-dire... *j'appelle la mort sur moi s'il n'est pas vrai que je fasse de très grosses dépenses pour...*) Que je meure si je ne me ruine pas à...

4° **Introduisant une subordonnée à l'INDICATIF** (avec ou sans mot corrélatif dans la principale) :

Ou bien indique le *temps* : DÈS QUE, QUAND, LORSQUE, DEPUIS QUE.

Ut vidit... Dès qu'il vit... Lorsqu'il vit... — **Ut ab Urbe discessi...** Depuis que j'ai quitté Rome... Depuis mon départ de Rome... — **Ut primum...** Aussitôt que...

Ou bien indique une *explication* : COMME, EN TANT QUE, DANS LA PENSÉE QUE, EU ÉGARD A CE QUE, DANS LA MESURE OU.

Ut erat furiosus, respondit. Furieux, il répondit. — **..., ut est mea memoria, ...:** (*eu égard à ce qu'est ma mémoire*) : autant que je puis m'en souvenir.

Ou bien indique une *comparaison* : COMME.

Si virtus pulchra est, ut est, ... Si la vertu est belle, comme elle l'est, ... — **Illum amo ut meretur.** Je l'aime comme il le mérite.

5° **Introduisant une subordonnée au SUBJONCTIF et annoncé dans la principale (qui précède toujours) par ITA, SIC, ADEO, TAM, TOT, TANTUS, a, um, TALIS, e, IS, EA, ID** (à toutes leurs formes, même adverbiales).

Ne pas confondre pour ITA, SIC, ADEO... UT, avec la construction indiquée au 3°, et, pour IS, EA, ID... UT, avec celle indiquée au 6°.

Marque la *conséquence* (voulue ou non voulue) : QUE, DE TELLE SORTE QUE, TELLEMENT QUE, SI GRAND QUE, TEL QUE, etc. La forme négative est **ut ne** lorsqu'il y a en même temps idée de but, **ut non** lorsqu'il n'y a pas idée de but.

Veritas tantam potentiam habet ut non subverti possit. La vérité a une telle puissance qu'elle ne peut être anéantie. — **Non is es ut metus te revocet.** Tu n'es pas tel que la crainte puisse te retenir. — **... ita... ut ne...:** à cette condition que ne pas... en faisant attention à ce que ne pas...

N. B. — La concordance des temps est souvent négligée dans les consécutives lorsqu'on veut insister sur la valeur réelle du temps de la conséquence, indépendamment du temps de la principale. PUER ITA CECIDIT UT CRUS FRANGERET : L'enfant tomba de telle manière qu'il se cassa la jambe (la concordance des temps est appliquée, la phrase insiste uniquement sur la conséquence de la chute à ce moment-là), mais PUER ITA CECIDIT UT CRUS FREGERIT : L'enfant est tombé de telle manière qu'il a la jambe cassée (la concordance des temps n'est pas appliquée ; les temps des deux verbes sont indépendants l'un de l'autre ; le parfait FREGERIT indique que la conséquence est toujours valable).

6° **Introduisant une subordonnée au SUBJONCTIF et annoncé ou repris dans la principale par HIC, HAEC, HOC, ISTE, ISTA, ISTUD, ILLE, ILLA, ILLUD, IS, EA, ID** (à toutes leurs formes, même adverbiales).

Ne pas confondre pour IS, EA, ID... UT, avec la construction indiquée au 5°.

La subordonnée est *apposition* du démonstratif : QUE, A SAVOIR QUE. La forme négative est **ut ne** lorsqu'il y a idée de but, **ut non** lorsqu'il n'y a pas idée de but.

Confugit illuc Epicurus ut neget... (*Épicure se réfugie là, à savoir qu'il nie...*). Épicure n'a que ce refuge : nier... — **Edicta praetoris ejus modi ut ne quis cum telo servus esset** (*Les édits du préteur furent de cette sorte : que pas un esclave ne fût avec une arme*). Les édits du préteur comportaient l'interdiction du port d'armes pour tous les esclaves. — **Cum eo ut...** (*avec ceci en plus à savoir que...*) : d'où, selon le contexte : avec cette circonstance supplémentaire que..., avec cette condition que..., pourvu que... — **Eo rem adducam ut...** J'amènerai l'affaire à ce point que... — **Hoc munere functi sunt ut tenerent...** Ils se sont acquittés de leur tâche : tenir...

7° **Introduisant une subordonnée au SUBJONCTIF et repris dans la principale (qui suit toujours) par TAMEN,** « CEPENDANT », ou **CERTE,** « DU MOINS ».

La subordonnée est *concessive* : DANS DES CONDITIONS TELLES QUE, EN ADMETTANT QUE, QUOIQUE.

Ut ita sit, non potes tamen... En admettant qu'il en soit ainsi, tu ne peux pas pourtant...

8° **Introduisant une subordonnée au SUBJONCTIF (avec ou sans mot corrélatif dans la principale),** cette subordonnée peut être :

Ou bien une **INTERROGATIVE INDIRECTE** : COMMENT, COMME.

Nescio ut valeas : J'ignore comment tu vas. — **Ut**, qui est ici adverbe et non conjonction de subordination, équivaut parfois en cet emploi à **ne non** ; en effet, **Timeo ut veniat** signifie littéralement : *Je me demande avec crainte comment il viendrait, d'où :* Je crains qu'il ne vienne pas.

Ou bien une **COMPLÉTIVE SUJET** après un grand nombre d'expressions impersonnelles diverses.

Fieri potest ut erremus. Il peut se faire que nous nous trompions. — **In te situm est ut...** Il dépend de toi que... — **Mos est, moris est ut...** C'est la coutume, il est de tradition que... — **Sequitur ut...** Il s'ensuit que... — **Accedit ut...** A cela s'ajoute que... — **Accidit ut...** Il arrive ou il arriva que...

Ces expressions étant souvent des latinismes, on aura intérêt à consulter ici le dictionnaire, non à UT, mais à l'expression dont il s'agit.

Ou bien une **COMPLÉTIVE OBJET** après les verbes marquant acte de volonté : ordre, prière, souhait, conseil, résolution : QUE.

Suadeo tibi ut legas. Je te conseille de lire. — **Dic ei ut veniat** (*Dis-lui qu'il vienne*). Dis-lui de venir.

Ou bien une **FINALE** : POUR QUE, DANS DES CONDITIONS TELLES QUE.

Esse oportet ut vivas, non vivere ut edas (esse *est l'ancien infinitif de* edo*; la 2ᵉ personne du subjonctif* vivas *et* edas *rend notre idée de « on »*). Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

Ou bien une **CONSÉCUTIVE** : DANS DES CONDITIONS TELLES QUE (*voir les remarques faites plus haut 5°*).

Mons altissimus impendebat ut perpauci prohibere possent. Une montagne très élevée surplombait dans des conditions telles *que très peu d'hommes pouvaient empêcher*, qu'il suffisait d'un très petit nombre d'hommes pour empêcher le passage. — **Brevi spatio interjecto, vix ut tempus daretur...** (*Un bref espace s'étant écoulé à peine dans des conditions telles que le temps fût laissé de...*) Peu après, à peine avait-on trouvé le temps de...

Ou bien une **EXPLICATIVE** : DANS DES CONDITIONS TELLES QUE..., ALORS QUE, EN (et le participe) ; **ut non** = SANS QUE.

Malet existimari bonus vir ut non sit quam esse ut non putetur (*Il aime mieux être jugé homme de bien dans des conditions telles qu'il ne le soit pas que l'être dans des conditions telles qu'il ne soit pas jugé* (*homme de bien*). Il aime mieux passer pour homme de bien sans l'être que l'être sans passer pour tel.

Ou bien une **TEMPORELLE** ou **COMPARATIVE** (voir 3° et 4°), le subjonctif s'expliquant ici, indépendamment de la conjonction de subordination (qui demanderait alors l'indicatif), soit par une *valeur conditionnelle*, soit parce que la subordonnée fait partie du *style indirect* ou exprime la *pensée d'autrui*, soit, à la 2ᵉ personne, par le fait que le subjonctif indique l'indétermination de notre pronom *on*, soit encore (rarement) parce que la subordonnée est indétachable d'une autre proposition subordonnée à l'infinitif ou au subjonctif (*attraction modale*).

APPENDICES

TENEZ COMPTE DE L'HISTOIRE

TENEZ COMPTE DE LA PERSONNALITÉ DE L'AUTEUR

TABLEAU DES MOTS INVARIABLES QUI N'ONT Q'UN SEUL SENS EN LATIN CLASSIQUE

TABLEAUX DES DÉCLINAISONS ET CONJUGAISONS

FORMULAIRE MORPHOLOGIQUE

TENEZ COMPTE DE L'HISTOIRE

Demandez-vous toujours, lorsque vous abordez une version :
à quelle époque ce texte a-t-il été écrit ?
de quelle époque me parle-t-il ?

Vous éviterez ainsi des fautes grossières sur certains mots qui ont changé de sens avec le temps.

Votre connaissance des faits, des institutions, de l'atmosphère générale de chaque époque, vous facilitera la découverte du sens dans les passages délicats.

Dates.	Principaux écrivains qui évoquent cette période.	Événements.	Expressions latines particulières.
		TEMPS LÉGENDAIRES	
	Virgile (70-19 av. J.-C.).	Après la prise de Troie par les Grecs et un long séjour à Carthage auprès de la reine Didon, le Troyen **Énée**, instrument du Destin, débarque à l'embouchure du Tibre et défait les habitants de cette région. Son fils Iule fonde la ville d'Albe.	**... anno ante Urbem conditam :** l'an ... avant la fondation de Rome.
753 av. J.-C. (*date traditionnelle qui n'a rien d'historique*).	Tite-Live (— 59 av. J.-C.- + 17 ap. J.-C.).	Fondation de Rome par l'Albain **Romulus**. Début de l'ère romaine. Les Romains datent les événements en comptant les années écoulées depuis la fondation de Rome.	**... anno { Urbis conditae (U. c.) / ab Urbe condita (ab U.c.) / post Urbem conditam (p. U. c.) }** l'an ... après la fondation de Rome.
		N. B. — Pour convertir une date romaine en date de l'ère chrétienne, il faut faire l'une des opérations suivantes :	
		Avant 753	: date romaine + 755 = date chrétienne avant J.-C. (Il faut en effet compter en plus l'année de la naissance du Christ et celle de la fondation de Rome.)
		Entre 753 et le début de l'ère chrétienne	754 — date romaine = date chrétienne avant J.-C. (Il faut en effet compter en plus l'année de la naissance du Christ.)
		Après J.-C.	: date romaine — 753 = date chrétienne après J.-C.

Dates.	Principaux écrivains qui évoquent cette période.	Événements.	Expressions latines particulières.
	Tite-Live (— 59 av. J.-C.-+ 17 ap. J.-C.).	Période des rois : **Romulus** (roi guerrier), **Numa Pompilius** (roi pacifique), **Tullius Hostilius** (Horaces et Curiaces), **Tarquin l'Ancien** (le constructeur), **Servius Tullius** (l'administrateur) **Tarquin le Superbe** (le tyran).	**res publica** doit être traduit par L'ÉTAT, LES AFFAIRES PUBLIQUES, LA SITUATION DU PAYS (jamais par la république).
		LA RÉPUBLIQUE ROMAINE	
509		Expulsion des rois. **Création des consuls.** N. B. — *Désormais les Romains désigneront également les années en donnant à l'ablatif absolu, sans mot de liaison, les noms des deux consuls en charge.* Ex. : **Cn. Pompeio M. Crasso consulibus tribunicia potestas restituta est** *ne signifie pas : La puissance tribunicienne fut rendue aux consuls Pompée et Crassus (ce qui serait absurde historiquement), mais :* Sous le consulat de Cnaeus Pompée et de Marcus Crassus, la puissance tribunicienne fut restaurée.	
494		Sécession de la plèbe : **création des tribuns de la plèbe.**	
494-300		La plèbe conquiert peu à l'égalité civile (droit égal de mariage), politique (droit égal aux magistratures), religieuse (droit égal aux sacerdoces).	**Italia,** jusqu'à l'époque impériale, désigne seulement la péninsule italienne, sans la plaine du Pô ; celle-ci s'appelle **Gallia cisalpina** (c'est-à-dire de ce côté-ci des Alpes par rapport aux Romains).
406-272		Rome conquiert peu à peu toute la *péninsule* italienne.	
264-241		Première guerre punique contre Carthage pour la domination de la Méditerranée. Rome conquiert la Sardaigne, la Corse, la Gaule cisalpine (plaine du Pô).	**Imperator** ne signifie jamais empereur pendant cette période ; il signifie GÉNÉRAL, GÉNÉRAL EN CHEF. Plus particulièrement, c'est le titre décerné à un général victorieux.

Dates.	Principaux écrivains qui évoquent cette période.	Événements.	Expressions latines particulières.
219-201		Deuxième guerre punique. **Hannibal conquiert et perd l'Italie. Scipion le bat en Afrique même et Rome lui prend l'Espagne.**	**Imperium** ne signifie jamais empire pendant cette période ; sens courant : ORDRE, COMMANDEMENT ; sens officiel : DÉLÉGATION DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT A UN MAGISTRAT, lui conférant le commandement militaire et le pouvoir total de répression (symbole : les licteurs portant les faisceaux avec la hache) ; sens nouveau : au fur et à mesure des conquêtes, DOMINATION.
220-168	Tite-Live (— 59 av. J.-C. + 17 ap. J.-C.).	Les trois guerres de Macédoine. Rome conquiert la Macédoine,	
197-133		puis reconquiert l'Espagne révoltée. Numance résiste dix ans à **Scipion Émilien.**	
149-146		Troisième guerre punique. Carthage est détruite par **Scipion Émilien**, et son territoire devient « province romaine d'Afrique ».	
146		Mummius prend Corinthe, la Grèce elle aussi devient province romaine.	**Princeps** signifie LE PREMIER, LA TÊTE ; **princeps juventutis** : L'ÉLITE DE LA JEUNESSE ; ou encore : UN MANIPULE DE « PRINCIPES », UN CENTURION DE « PRINCIPES ».
133		Le royaume de Pergame devient province d'Asie.	
145-118		Rome conquiert la Narbonnaise (province romaine de Gaule transalpine → Provence).	**Principes** : SOLDATS DE LA 1re LIGNE (au temps de la phalange) ; SOLDATS DE LA 2e LIGNE (au temps de la disposition en manipules).
135-121		**Tiberius Gracchus**, puis **Caius Gracchus**, tribuns du peuple, font voter la réforme agraire ; ils sont assassinés ; la réforme agraire est abolie.	**Civitas** ne signifie pas seulement LA CITÉ, L'ENSEMBLE DES CITOYENS (par opposition à **urbs**, LA VILLE), mais LE DROIT DE CITÉ, l'ensemble des droits de chaque citoyen romain.
90-88		Guerre sociale ; révolte des Italiens contre Rome ; ils sont vaincus, mais ils obtiennent le droit de cité romain.	

Dates.	Principaux écrivains qui évoquent cette période.	Événements.	Expressions latines particulières.
73-71		**Révolte des esclaves conduits par Spartacus ; ils sont finalement battus et crucifiés.**	
87	Salluste (86-15 av. J.-C.).	**Marius** (vainqueur de Jugurtha, des Cimbres, des Teutons), dictateur et tyran de Rome en 87.	**Dictator :** primitivement magistrat muni des pleins pouvoirs, mais pour une mission déterminée et dont les fonctions ne pouvaient durer plus de six mois ; plus tard, lorsque Sylla, puis César se furent fait accorder, contrairement aux lois, la dictature perpétuelle et qu'ils l'eurent exercée sans aucun contrôle, **dictator** prit le sens moderne de dictateur, de tyran.
85-79		**Sylla** (vainqueur des Italiens révoltés, de Mithridate), dictateur et tyran de Rome de 85 à 79.	
63	Salluste (86-15 av. J.-C.). Cicéron (106-43 av. J.-C.).	**Catilina,** soutenu sans doute secrètement par César, ne réussit pas à prendre le pouvoir. Le consul **Cicéron** le démasque, fait exécuter ses complices, puis le bat à Pistoia.	
66-62	Cicéron (106-43 av. J.-C.).	**Pompée** (vainqueur des pirates et de Mithridate). **Crassus** (vainqueur de Spartacus) et **César** (chef du parti démocratique) fondent le **premier triumvirat.**	
59		**César,** consul, gouverne contre le Sénat et se fait donner le gouvernement des Gaules.	**Res publica** peut quelquefois se traduire dans cette période par république, mais, en fait, continue de signifier avant tout : L'ÉTAT, LA SITUATION DE L'ÉTAT, LES AFFAIRES PUBLIQUES, LE GOUVERNEMENT.
58-51	César (101-44 av. J.-C.).	**César conquiert la Gaule transalpine.**	
53	Cicéron (106-43 av. J.-C.).	**Clodius** est tué par la bande armée du tribun **Milon. Cicéron défend Milon.** Pompée est nommé consul sans collègue avec pouvoir absolu.	

Dates.	Principaux écrivains qui évoquent cette période.	Événements.	Expressions latines particulières.
49	César (101-44 av. J.-C.). Lucain (39-65 ap. J.-C.).	**César franchit le Rubicon,** chasse Pompée d'Italie, le bat à **Pharsale,** soumet l'Égypte, détruit les partisans de Pompée, se fait nommer dictateur perpétuel.	**Legatus :** littéralement ENVOYÉ (participe passé passif de **lego, as, ...**), ne peut pas se traduire aujourd'hui simplement par le mot « lieutenant », qui ne signifie plus, en français : tenant lieu, mais : officier subalterne. Il faut traduire **legatus,** selon le contexte, par AMBASSADEUR, LÉGAT, DÉPUTÉ, ou bien, à l'armée, par OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR, AIDE DE CAMP, LIEUTENANT GÉNÉRAL (il y en avait habituellement deux qui commandaient les deux ailes de l'armée).
44	Suétone (70-150 ap. J.-C.).	**César est assassiné en plein Sénat par Brutus et Cassius.**	
43	Cicéron (106-43 av. J.-C.).	Première guerre (de Modène) entre **Antoine** et **Octave.** Cicéron prend parti pour Octave. Mais les deux généraux se réconcilient contre les républicains, fondent avec Lépide le deuxième triumvirat. Octave laisse Antoine exécuter Cicéron.	
42	Suétone (70-150 ap. J.-C.).	**Octave et Antoine battent Brutus et Cassius à Philippes.**	
41-31		Deuxième guerre entre Octave et Antoine, malgré un essai de partage du monde. Antoine épouse Cléopatre. **Octave bat Antoine à Actium.**	
		L'EMPIRE ROMAIN	
27	Suétone (70-150 ap. J.-C.). Virgile (70-19 av. J.-C.). Horace (65-8 Ovide (43 av.-18 ap.).	**Octave se fait donner par le** Sénat les noms et titres de **Imperator** (général en chef victorieux), **Caesar** (étant fils adoptif de Caius Julius Caesar), **Augustus** (personnage sacré), **Princeps** (premier du Sénat et de l'État).	A partir de cette date **Caesar** employé seul signifie L'EMPEREUR (et c'est C. Julius Caesar qui signifie Jules César).

Dates.	Principaux écrivains qui évoquent cette période.	Événements.	Expressions latines particulières.
14-69	Tacite (55-120)	Les empereurs julio-claudiens : **Tibère, Caligula, Claude, Néron.**	Outre les sens indiqués plus haut, **Princeps** avec une majuscule signifie L'EMPEREUR, LE PRINCE.
68-69	Perse (34-62)	Les généraux se disputent l'empire : **Galba, Othon, Vitellius.**	**Princeps juventutis :** prince de la maison impériale mis à la tête des escadrons de chevaliers.
69-96	Sénèque (4-65)	Les empereurs flaviens : **Vespasien, Titus, Domitien.**	
96-192	Tacite (55-120) Suétone (70-150) Martial (40-104) Juvénal (65-130)	Les empereurs antonins : **Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode.**	**Principalis,** outre le sens de PRIMITIF, PRINCIPAL, prend le sens de : DE L'EMPEREUR. **Fortuna principalis :** la fortune de l'empereur.
193-250		Les généraux se disputent l'empire : **Septime-Sévère, Caracalla, Eliogabal, Valérien,** etc.	**Legatus Augusti pro praetore** (littéralement : délégué de l'empereur en qualité de préteur), ou bien GOUVERNEUR D'UNE PROVINCE IMPÉRIALE,
250-268		Anarchie militaire. Invasion des barbares. Progrès du christianisme.	ou bien COMMANDANT D'UNE LÉGION, ou bien
270-275		**Aurélien.**	les deux à la fois ;
284-305		**Dioclétien.**	**Legatus legionis :** commandant d'une légion;
306-337	Saint Augustin (354-430).	**Constantin.** Le christianisme officiellement favorisé.	**Legatus** conserve naturellement aussi le sens général d'ENVOYÉ et
361-363		**Julien.** Retour à l'hellénisme.	celui d'AMBASSADEUR.
379-395		**Théodose. Triomphe du christianisme, qui devient seule religion officielle.** Partage définitif de l'Empire en Empire d'Orient : capitale Constantinople ; Empire d'Occident : capitale Rome.	**Imperium** signifie encore ORDRE, COMMANDEMENT, mais aussi, surtout avec une majuscule, L'EMPIRE.
476		Prise de Rome par Odoacre. **Chute de l'Empire romain d'Occident** (l'Empire d'Orient subsistera jusqu'en 1453).	**Respublica** ne signifie jamais la République, mais L'ÉTAT, LA SITUATION DE L'ÉTAT, LES AFFAIRES PUBLIQUES, LE GOUVERNEMENT.

TENEZ COMPTE DE LA PERSONNALITÉ DE L'AUTEUR

Le caractère, les idées, les sentiments d'un grand écrivain se retrouvent plus ou moins dans tout ce qu'il écrit, dans la manière même dont il écrit. Chaque fois donc qu'on vous indique l'auteur du texte que vous avez à traduire (et c'est presque toujours le cas), rappelez-vous tout de suite ce que vous savez de lui et cherchez le sens à cette lumière, en vous fondant toujours sur une analyse grammaticale impeccable, bien entendu ; vous comprendrez, et par suite vous traduirez beaucoup mieux, vous respecterez une pensée et un style.

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
Plaute (250?-184 av. J.-C.), vie difficile et mouvementée : machiniste, commerçant, manœuvre dans un moulin, et enfin auteur comique.	*Comédies en vers* mais très simples, très populaires, très comiques. Les prologues réclament le silence et exposent le sujet aux spectateurs.	Dialogue très vif, dru, entraînant; nombreux calembours et allitérations comiques ; ne pas craindre d'employer dans la traduction les mots familiers, l'argot même ; l'essentiel est le rythme scénique.
Térence (85?-59 av. J.-C.), esclave affranchi en raison de sa distinction d'esprit ; ami de Scipion-Émilien.	*Comédies d'observation.* Les prologues sont des plaidoyers pour la pièce.	Ton de la conversation spirituelle.
Lucrèce (98?-55 av. J.-C.), on ne sait rien de sa vie.	*De Natura Rerum,* grand poème philosophique de doctrine matérialiste épicurienne. Tout s'explique scientifiquement sans intervention des dieux. L'âme dépend du corps. Il n'y a de connaissance qu'expérimentale. Le bonheur réside dans la santé physique et morale.	Conviction passionnée sur un sujet grandiose. Logique rationnelle, imagination puissante, tendre sensibilité toujours un peu inquiète, à la fois mépris et pitié pour l'homme voué aux superstitions.

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
Catulle (87 ? - 52 av. J.-C.), dilettante mondain et poète raffiné, longtemps ennemi de César, amant passionné de « Lesbie » (en réalité Clodia, sœur du tribun Clodius).	*Poèmes mythologiques* érudits. *Poèmes personnels* de ton « romantique ». *Épigrammes brutales.*	Ciselures souvent artificielles. Sincérité émue, méditations gracieuses ou mélancoliques. Invectives grossières.
Cicéron (106 - 43 av. J.-C.). Premier avocat de Rome, très habile, très psychologue, très éloquent, accepte de plaider les causes les plus diverses qu'il sait toujours présenter sous leur aspect le plus favorable. Homme politique. Consul en 63, il démasque et réprime la conjuration de Catilina, mais Clodius le fait exiler en 58. Rappelé en 57, il ne sait, grand bourgeois conservateur, sur qui s'appuyer pour s'opposer à l'ambition des généraux, et il accepte de servir César, puis Pompée contre César, puis Octave contre Antoine. Mais Octave s'entend avec Antoine et laisse celui-ci tuer Cicéron en 43.	*Contre Verrès 70.* *Pour Murena 63.* *Pour Archias 62.* *Pour Caelius 56.* *Pour Milon 52.* etc... *Catilinaires 63.* *Philippiques 44* contre Antoine.	Style périodique, phrases longues et amples à membres de de phrase symétriques ou antithétiques ; souci extrême du rythme oratoire, même lorsqu'il doit être obtenu par la répétition de termes presque synonymes. Le ton de ces périodes peut d'ailleurs être très varié, passer en quelques secondes de la majesté pompeuse à la fine raillerie souriante.
	(pendant toute sa vie) *Lettres.*	Style extrêmement varié, adapté au caractère de chaque correspondant. Cicéron ne se livre lui-même tout à fait que dans ses lettres à ses proches, en particulier à son ami Atticus.
Théoricien de l'éloquence et philosophe éclectique, surtout moraliste.	*De Oratore. Brutus. Orator. De Republica. De finibus. Tusculanes. De officiis.*	Ton de la conversation intellectuelle, un peu cérémonieuse.

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
César (101 - 44 av. J.-C.), neveu de Marius, chef du parti « démocratique populaire » ; en fait vise obstinément le pouvoir personnel. Grand pontife de Rome, bien qu'incroyant. Inspire sans doute la conjuration de Catilina (63). Fonde le premier trumvirat avec Crassus et Pompée, en 60. Consul en 59, se fait décerner le gouvernement des Gaules, conquiert la Transalpine de 58 à 51, franchit le Rubicon en 49, écrase Pompée à Pharsale (48), les fils de Pompée à Munda (45), se fait nommer dictateur perpétuel et transforme l'État. Il est assassiné en plein Sénat, par Brutus et Cassius, en 44.	*Commentaires de la guerre des Gaules* (sept premiers livres) publiés en 51, donc avant la rupture avec Pompée. *Commentaires de la guerre civile* contre Pompée.	Récits extrêmement clairs, sobres, rapides, démontrant, avec toutes les apparences de la plus parfaite objectivité, que César a constamment raison. Discours très soignés, démonstratifs. César parle toujours de lui à la 3e personne, comme s'il n'était pas l'auteur. Son apologie personnelle prend ainsi l'allure même de l'histoire.
Salluste (87 - 35 av. J.-C.), politique et militaire sans scrupules comme sans bonheur ; partisan intéressé de César. Aigri par de nombreux échecs, il se consacre, après avoir fait, comme gouverneur de la province d'Afrique, une fortune scandaleuse, à l'histoire moralisatrice.	*Conjuration de Catilina* (63 av. J.-C.), il passe volontairement sous silence tout ce qui pourrait faire supposer un rôle important de César dans la conjuration. *Guerre de Jugurtha* (111-105 av. J. C.). *Histoires* (78 - 67 av. J.-C.).	Langue volontiers archaïque (*quis* pour *quibus*, *volgus* pour *vulgus*, *optumus* pour *optimus*, verbes simples pour verbes composés, etc.). Emploi fréquent de l'infinitif historique, de l'adjectif substantif. Asymétrie volontaire pour forcer l'attention du lecteur. Concision, gravité constante.

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
Virgile (70 - 19 av. J.-C.), poète sensible et mélancolique que l'influence de Mécène et d'Auguste amène à traiter les grands sujets romains de la paix retrouvée.	*10 Bucoliques* (poèmes de bergers) ou églogues. *Géorgiques :* poèmes consacrés au travail des champs. *Énéide :* épopée savante à la gloire de Rome dont Auguste a su réaliser le destin grandiose jadis promis à Énée par les dieux mêmes.	Observation très attentive, aimante, de la nature et des hommes. Humanité douce et profonde même dans l'exaltation de Rome. Souplesse extrême du rythme qui répond à toutes les nuances du sentiment.
Horace (65-8 av. J.-C.), engagé par Brutus dans les rangs républicains, il s'enfuit à la bataille de Philippes... et chante sous l'Empire les plaisirs choisis des riches Romains cultivés, compose un art poétique familier, écrit aussi, pressé par Mécène ou par Auguste, des poèmes patriotiques.	*Épodes.* *Odes.* *Épîtres,* dont la célèbre Épître aux Pisons (Art poétique). *Satires.*	Style pittoresque, réaliste, et en même temps délicatement fantaisiste ou joliment ému, préciosité familière et distinguée tout à la fois.
Tite-Live (59 av. 17 ap.), vie tout entière consacrée à l'étude ; admirateur de la République romaine, même sous l'Empire (Auguste l'appelait en riant : le Pompéien), il écrit avant tout pour donner des leçons morales, sociales, patriotiques.	*Histoire romaine,* dont il reste 35 livres (sur 142) : les livres 1 à 11 : Des origines à 293 av. J.-C. les livres 21 à 45 : De la deuxième guerre punique à la conquête de la Macédoine.	Style périodique logique et synthétique dans le récit. Style souple, vivant, révélateur d'un caractère dans les discours.

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
Ovide (43 av.-17 ap.), ancien avocat devenu poète à la mode. Exilé par Auguste sur les bords du Pont-Euxin, implore perpétuellement sa grâce et ne l'obtient pas.	*Amours, Héroïdes, Art d'aimer, Remèdes à l'amour.*	Badinages précieux et licencieux.
	Fastes qui célèbrent, dans l'ordre du calendrier, les vieilles légendes romaines. *Métamorphoses,* récits mythologiques ou légendaires.	Miniatures gracieuses, pittoresques, très travaillées, avec beaucoup de **sententiae**, formules piquantes.
	Tristes.	Plaintes douloureuses.
	Pontiques (épitres écrites du Pont).	
Sénèque (4 av.-65 ap.), avocat, poète tragique (sans doute), philosophe. Exilé par Messaline, première femme de Claude (qu'il louange bassement pour obtenir sa grâce), rappelé par Agrippine, deuxième femme de Claude, qui lui confie l'éducation de Néron. Bien qu'il cède souvent aux caprices du prince, il doit finalement se retirer ; il se consacre alors spécialement à la philosophie, mais, compromis dans la conjuration de Pison, il reçoit l'ordre de mourir et il s'ouvre les veines.	Neuf tragédies.	
	Traités philosophiques *de la Colère, du Bonheur, de la Clémence, des Bienfaits.*	Style très coupé, phrases courtes sans liaison, « **arena sine calce**, sable sans chaux » (Caligula).
	Trois *Consolations.*	
	Lettres à Lucilius.	Mots et surtout verbes qui font image, bien mis en valeur par les figures de style les plus diverses.
	Sa philosophie est assez éclectique, mais d'inspiration généralement stoïcienne.	
Perse (34-62 ap. J.-C.), poète stoïcien, mort à vingt-huit ans.	*Satires.*	Ferme et précis, souvent aussi un peu sec.

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
Lucain (39 - 65 ap. J.-C.), poète brillant, tout de suite célèbre. Néron le protège, puis le jalouse. Lucain prend part à la conjuration de Pison ; dénoncé, il se suicide à vingt-six ans.	*La Pharsale*, épopée de la guerre civile entre Pompée et César ; pro-impériale avant la brouille avec Néron (3 premiers livres) ; anti-impériale après.	Rythme puissant, images grandioses, mais souvent aussi emphase et redondance.
Quintilien (40 ? - 104), Espagnol, avocat célèbre, professeur d'éloquence.	*Sur la fonction de l'orateur.*	Période cicéronienne, avec plus d'images.
Martial (40-104), Espagnol, parasite des riches Romains.	*Épigrammes.*	Réalisme pittoresque, traits d'esprit à la fois préparés et inattendus.
Juvénal (65 ? - 130 ?), soldat, puis tribun militaire, puis orateur, puis magistrat.	*Satires*, en particulier contre les nouveaux riches et les étrangers.	Réalisme profond, véritablement évocateur ; indignation continue, mordante, un peu trop éloquente.
Tacite (55-120), gendre d'Agricola, avocat, puis haut fonctionnaire impérial, puis historien (après l'avènement de Nerva).	*Dialogues des orateurs.* *Agricola.*	Éloquence cicéronienne, mais plus suggestive, avec déjà des traits bien mis en valeur, saisissants.
	La Germanie. *Histoires* (de la mort de Néron à Domitien). *Annales* (de la mort d'Auguste à celle de Néron).	Récits ou tableaux formés de touches successives qui laissent chacun une impression profonde; phrases elliptiques, antithétiques, asymétriques, sans liaison, très expressives ; frémissement contenu, hauteur morale dédaigneuse ; « le plus grand peintre de l'antiquité » (Racine).

Principaux grands écrivains, biographie et caractère.	*Œuvres principales.*	*Caractères habituels du style.*
Pline le Jeune (62-113 ?), auteur mondain, ami de Tacite.	*Panégyrique de Trajan.* *Lettres.*	Éloges ampoulés, langue pompeuse. Badinage recherché.
Suétone (75 ? - 160 ?), protégé de Pline, secrétaire de l'empereur Hadrien.	*Vies des Douze Césars,* bien documentées mais superstitieuses.	Style très simple, bref et clair.
Saint Augustin (356-430), né en Numidie, se convertit en 386, évêque d'Hippone. Sa doctrine sera reprise par les Jansénistes.	*La Cité de Dieu.* *Les Confessions.*	Prose souple, harmonieuse, chaude, sensible.

NE CONFONDEZ PAS

Les homonymes grammaticaux les plus fréquents vous sont signalés pages 143 et 144 à leur terminaison particulière. Mais les paronymes suivants — LES FAUX VOISINS ! — *sont cause également de très nombreux contresens au baccalauréat et aux divers examens. Connaissez-les :*

- **Accedit quod ou ut... :** à cela s'ajoute que. — **Accidit ut... :** il arrive ou arriva que...
- **Adeo :** adverbe aux multiples emplois. — **Adeo, adis, adii, aditum, adire :** je m'en vais vers, je vais trouver. — **Adsum, ades, adfui, adesse :** je suis présent.
- **Aurum, i :** or. — **Auris, is :** oreille. — **Aura, ae :** brise.
- **Cado** et ses composés : je tombe. — **Cedo** et ses composés : je m'en vais, je cède.
- **Cepi, isti, ... erunt, isse** (de capio) : j'ai pris. — **Coepi, isti, ... erunt, isse :** j'ai commencé.
- **Fugare :** mettre en fuite. — **Fugere :** fuir.
- **Iratus, a, um** (sur ira) : irrité. — **Irritus** (sur reor) : non fixé, vain, inutile.
- **Jaceo, es... :** je suis étendu. — **Jacio, is... :** je jette.
- **Malus, a, um :** mauvais. — **Malum, i :** le mal. — **Malum** (adv.) : mal. — **Malum, i :** le fruit. — **Malus, i :** le pommier. — **Malus, i :** le mât. — **Malo :** je préfère.
- **Morior, eris, mori :** je meurs. — **Moror, aris, ari :** j'attends.
- **Ora, ae :** rivage, côte. — **Ora** pluriel de **os, oris :** bouche, visage,

- **Quaero, is** : je cherche, je demande. — **Quaeso** : je te prie. — **Queror** : je me plains.
- **Sol, solis** : soleil. — **Solum, soli** : sol. — **Solus, a, um** : seul. — **Solum** (adv.) : seulement.
- **Vinco, vincis, vincere, vici, victum** : vaincre. — **Vincio, vincis, vincere, vinxi, vinctum** : enchaîner. — **Vivo, vivis, vivere, vixi** : vivre. — Retenez **veni, vidi, vici** : je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu (Jules César) et **veni, vidi, vixi** : je suis venu, j'ai vu, j'ai vécu (Victor Hugo).
- **Vis, vis, vi, vim** : violence. — **Vires, virium** : forces. — **Vir, viri,** pl. **virorum** : homme (gén.), par opposition à la femme. — **Virus, i** : poison. — **Vis** (de volo) : tu veux.

SACHEZ PAR CŒUR

Tous ces mots invariables très fréquemment employés n'ont qu'un seul sens possible en latin classique.

Si vous apprenez leur liste par cœur, vous n'aurez jamais besoin de chercher dans le dictionnaire à leur sujet et vous gagnerez un temps précieux.

aut	ou bien
haud	ne... pas
deinde	ensuite
donec	jusqu'à ce que
enim	en effet
etenim	et en effet
contra (adv.)	en sens contraire
(+ acc.)	contre, en face de
erga (+ acc.)	à l'égard de...
extra (adv.)	à l'extérieur
(+ acc.)	à l'extérieur de
intra (adv.)	à l'intérieur
(+ acc.)	à l'intérieur de
infra (adv.)	au-dessous
(+ acc.)	au-dessous de
juxta (adv.)	tout près
(+ acc.)	auprès de
supra (adv.)	au-dessus
(+ acc.)	au-dessus de
igitur	donc
item	de même
mox	bientôt
nam	de fait
num	est-ce que par hasard
nonne	est-ce que ne pas
nihil	rien, en rien
nihil non	tout, en tout
non nihil	quelque chose, en quelque chose.
nunquam	jamais
nunquam non	toujours
non nunquam	parfois
nusquam	nulle part
nusquam non	partout
non nusquam	en plusieurs endroits
olim	un jour
penes (+ acc.)	au pouvoir de
quia	parce que, puisque
quoniam	parce que, puisque
quondam	un jour
quotidie	chaque jour
saepe	souvent
semper	toujours
nuper	récemment
sin	si au contraire
statim	aussitôt
tamen	pourtant
tandem	enfin
trans (+ acc.)	au delà de

MÉMENTO DES CONJUGAISONS

	ACTIF					PASSIF				
	INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF GÉRONDIF	PARTICIPE	INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF	ADJ. VERBAL
	Conjugaison à radical en —a.									
Pr.	am o ama s	ama ama te	am em am es	ama re ama ndi	ama ns ama ntis	am or ama ris (re)	ama re ama mini	am er am eris (re)	ama ri	ama ndus, a, um
Imp.	ama bam ama bas		ama rem ama res			ama bar ama baris (re)		ama rer ama reris (re)		
Fut.	ama bo ama bis	ama to ama tote		amat urum, am, um esse	amat urus, a, um	ama bor ama beris (re)			amat um, iri	
	Conjugaison à radical en —e.									
Pr.	dele o dele s	dele dele te	dele am dele as	dele re dele ndi	dele ns dele ntis	dele or dele ris (re)	dele re dele mini	dele ar dele aris (re)	dele ri	dele ndus, a, um
Imp.	dele bam dele bas		dele rem dele res			dele bar dele baris (re)		dele rer dele reris (re)		
Fut.	dele bo dele bis	dele to dele tote		delet urum, am, um esse	delet urus, a, um	dele bor dele beris (re)			delet um iri	
	Conjugaison à radical en —i.									
Pr.	audi o audi s	audi audi te	audi am audi as	audi re audi endi	audi ens audi entis	audi or audi ris (re)	audi re audi mini	audi ar audi aris (re)	audi ri	audi endus, a, um
Imp.	audi ebam audi ebas		audi rem audi res			audi ebar audi eris (re)		audi rer audi reris (re)		
Fut.	audi am audi es	audi to audi tote		audit urum, am, um esse	audit urus, a, um	audi ar audi eris (re)			audit um iri	

Conjugaison à radical à consonne (premier type).

Pr.	leg o leg is	leg e leg ite	leg am leg as	leg ere leg endi	leg ens leg entis	leg or leg eris (re)	leg ere leg imini	leg ar leg aris (re)	leg i	leg endus, a, um
Imp.	leg ebam leg ebas		leg erem leg eres			leg ebar leg ebaris (re)		leg erer leg ereris (re)		
Fut.	leg am leg es	leg ito leg itote		lect urum, am, um esse	lect urus, a, um	leg ar leg eris (re)			lect um iri	

Conjugaison à radical à consonne (deuxième type).

Pr.	cap io cap is	cap e cap ite	cap iam cap ias	cap ere cap iendi	cap iens cap ientis	cap ior cap eris (re)	cap ere cap imini	cap iar cap iaris (re)	cap i	cap iendus a, um
Imp.	cap iebam cap iebas		cap erem cap eres			cap iebar cap iebaris (re)		cap erer cap ereris (re)		
Fut.	cap iam cap ies	cap ito cap itote		capt urum, am, um esse	capt urus, a, um	cap ior cap ieris (re)			capt um iri	

Toutes conjugaisons.

Parf.	amav i amav isti		amav erim amav eris	amav isse		amat us sum amat us es		amat us sim amat us sis	amat um, am, um esse	amat us, a, um
Pl. que parf.	amav eram amav eras		amav issem amav isses			amat us eram amat us eras		amat us essem amat us esses		
Fut. ant.	amav ero amav eris					amat us ero amat us eris				

MÉMENTO DES DÉCLINAISONS DIFFICILES

TROISIÈME DÉCLINAISON

Nom.	consul		es	fulgur		a	av	is	es	urb	s	es	mar	e	ia
Acc.	consul	em	es	fulgur		a	av	em	es	urb	em	es	mar	e	ia
Gén.	consul	is	um	fulgur	is	um	av	is	ium	urb	is	ium	mar	is	ium
Dat.	consul	i	ibus	fulgur	i	ibus	av	i	ibus	urb	i	ibus	mar	i	ibus
Abl.	consul	e	ibus	fulgur	e	ibus	av	e	ibus	urb	e	ibus	mar	i	ibus

acer, acr is, acr e *se décline comme* av is *et* mar e (*mais l'ablatif des trois genres est en* —i)
fort is, fort is, fort e *se décline comme* av is *et* mar e (*mais l'ablatif des trois genres est en* —i)
prudens, prudent is *se décline comme* urbs (*mais le nom. et l'acc. n. sing. est en* —ens, *le nom. et l'acc. n. pl. en* —ia, *l'ablatif est en* —e *pour les êtres vivants, en* —i *pour les choses*)
doctor, doctor is *se décline comme* consul (*mais le nom. de l'acc. n. sing. est en* —ius, *le nom. de l'acc. n. pl. en* —iora, *l'ablatif reste en* —e, *le gén. pl. en* —um)

	QUATRIÈME DÉCLINAISON						CINQUIÈME DÉCL.			PRONOMS PERSONNELS				
Nom.	man	us	us	corn	u	ua	di	es	es	ego	nos	tu	vos	
Acc.	man	um	us	corn	u	ua	di	em	es	me	nos	te	vos	se
Gén.	man	us	uum	corn	us	uum	di	ei	erum	mei	nostri (um)	tui	vestri (um)	sui
Dat.	man	ui	ibus	corn	ui	ibus	di	ei	ebus	mihi	nobis	tibi	vobis	sibi
Abl.	man	u	ibus	corn	u	ibus	di	e	ebus	me	nobis	te	vobis	se

PRONOMS ET ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS ET ASSIMILÉS

Nom.	is	ea	id	hic	haec	hoc	ill, ist	e	a	ud	ips	e	a	um	idem	eadem	idem
Acc.	eum	eam	id	hunc	hanc	hoc	ill, ist	um	am	ud	ips	um	am	um	eumdem	eamdem	idem
Gén.	ejus	ejus	ejus	hujus	hujus	hujus	ill, ist	ius	ius	ius	ips	ius	ius	ius	ejusdem	ejusdem	ejusdem
Dat.	ei	ei	ei	huic	huic	huic	ill, ist	i	i	i	ips	i	i	i	eidem	eidem	eidem
Abl.	eo	ea	eo	hoc	hac	hoc	ill, ist	o	a	o	ips	o	a	o	eodem	eadem	eodem
Nom.	ei, ii	eae	ea	hi	hae	haec	ill, ist	i	ae	a	ips	i	ae	a	eidem	eaedem	eadem
Acc.	eos	eas	ea	hos	has	haec	ill, ist	os	as	a	ips	os	as	a	eosdem	easdem	eadem
Gén.	eorum	earum	eorum	horum	harum	horum	ill, ist	orum	arum	orum	ips	orum	arum	orum	eorumdem	earumdem...	
Dat.	eis, iis	eis, iis	eis, iis	his	his	his	ill, ist	is	is	is	ips	is	is	is	eisdem (iisdem)		
Abl.	eis, iis	eis, iis	eis, iis	his	his	his	ill, ist	is	is	is	ips	is	is	is	eisdem (iisdem)		

PRONOMS ET ADJECTIFS RELATIFS

Nom.	qui	quae	quod	qui	quae	quae
Acc.	quem	quam	quod	quos	quas	quae
Gén.	cujus	cujus	cujus	quorum	quarum	quorum
Dat.	cui	cui	cui	quibus	quibus	quibus
Abl.	quo	qua	quo	quibus	quibus	quibus

Le pr. interrog. quis, quae, quid *se décline, sauf pour les formes* quis *et* quid, *comme le relatif* qui.

L'adj. interr. qui, quae, quod *se décline comme le relatif* qui.

Le pr. ind. quis, quae *ou* qua, quid *se décline, sauf pour les formes* quis, qua *et* quid, *comme le relatif* qui.

L'adj. ind. qui, quae *ou* qua, quod *se décline, sauf pour la forme* qua, *comme le relatif* qui.

Terminaisons.	Modèles de déclinaisons et conjugaisons (le radical est en caractères gras).	Emplois possibles.
... a	**ros** a (f.), **naut** a (m.)	3 emplois : nom. sing., voc. sing., abl. sing.
	templ a, **fulgur** a, **mar** ia, **cornu** a **felic** ia, **ama** ntia, **dolen** tia, **leg** entia	3 emplois : nom. n. plur., voc. n. plur., acc. n. plur.
	bon a, **nigr** a, **ist** a, **ama** ta **dele** tura, **leg** enda, etc.	6 emplois : nom. f. sing., voc. f. sing., abl. f. sing., nom. n. plur., voc. n. plur., acc. n. plur.
	N. B. — *Vita, lacrima :* 4 emplois, 3 de *vita, ae, lacrima, ae* + impér. de *vito, lacrimo* *prudentia, sapientia* / *audientia, abundantia* } 6 emplois { 3 de *prudentia, ae, abundantia, ae* / 3 de *prudens, tis, abundans, tis* *circumspecta :* 7 emplois, 6 de *circumspectus, a, um* (*circumspicio*) + impér. de *circumspecto* *ora :* 7 emplois, 3 de *ora, ae*, 3 de *os, oris*, impér. de *oro*.	
... ae	**ros** ae, **naut** ae, **bon** ae, **ama** tae **dele** turae, **leg** endae, etc.	4 emplois : gén. sing., dat. sing., nom. pl., voc. pl.
... am	**leg** am, **cap** i am, **audi** am	2 emplois : subj. prés. act. (cond.), ind. fut. act.
	N. B. — *Miseram :* 2 emplois, acc. de *miser, a, um*, plus-que-parfait de *mitto* *amaram :* 2 emplois, acc. de *amarus, a, um*, plus-que-parfait de *amo* (*ama[ve]ram*).	
... ar	**leg** ar, **cap** i ar, **audi** ar **loqu** ar, **pat** i ar, **blandi** ar	2 emplois : subj. prés. passif ou dép. (conditionnel), ind. fut. passif ou dép.
... as	N. B. — *Vitas, lacrimas :* 2 emplois, acc. de *vita, ae, lacrima, ae*, ind. prés. de *vito, lacrimo*.	
... e	**mar** e, **fort** e	3 emplois : nom. n. sing., voc. n. sing., acc. n. sing.
	me, te, se	2 emplois : abl. sing., acc. sing.
	ama re, **dele** re, **audi** re	4 emplois : inf. prés. actif, impér. prés. passif, ind. prés. passif 2e forme (*amaris*), ind. parf. actif 2e forme (*amaverunt-amavere*).
	leg ere, **vert** ere	5 emplois : inf. prés. actif, impér. prés. passif, ind. prés. passif 2e forme (*legeris*), ind. fut. passif 2e forme (*legeris*), ind. parf. actif (*legerunt*).
	doct e	2 emplois : voc. m. sing., adv. de manière.
	leg e	2 emplois : impér. prés. actif de *lego*, abl. sing. de *lex, gis*.
... ens	**prud** ens, **dele** ns, **leg** ens, **cap** iens, **audi** ens	7 emplois : nom. m. s., voc. m. s., nom. f. s., voc. f. s., nom. n. s., voc. n. s., acc. n. s.
... es	**consul** es, **felic** es, **fort** es, **doct** iores, **ama** ntes, etc.	3 emplois : nom. pl., voc. pl., acc. pl.
	di es, **r** es	5 emplois : nom. sing., voc. sing., nom. pl., voc. pl., acc. pl.
	N. B. — *Judices :* 4 emplois, 3 de *judex, icis* + subj. prés. de *judico, as, are* *leges :* 4 emplois, 3 de *lex, gis* + ind. fut. actif de *lego, is, ere*	

FORMULAIRE MORPHOLOGIQUE

Terminaisons.	*Modèles de déclinaisons et conjugaisons (le radical est en caractères gras).*	*Emplois possibles.*
... i	domin i, bon i, ama ti, dele turi,	3 emplois : gén. sing., nom. pl., voc. pl.
	sit i, mar i, fort i, acr i	2 emplois : dat. sing., abl. sing.
	di ei, r ei	2 emplois : gén. sing., dat. sing.
	mei, *tui*, *sui*, *nostri*, *vestri*,	4 emplois : gén. du pr. personnel, gén. m. s., gén. n. s., nom. m. pl. du pronom ou de l'adj. possessif.
	ei (is), illi, isti, ipsi	4 emplois : dat. des 3 genres et nom. m. pl.
	leg i, vert i	2 emplois : ind. parf. actif, inf. prés. passif.
	N. B. — *legi* : 3 emplois, 2 de *lego*, 1 de *lex*, *gis*.	
... is	ros is, domin is, bon is, ill is	2 ou 6 emplois : datif pl., abl. pl.
	leg eris, vert eris	4 emplois : ind. fut. ant. actif, subj. parf. actif, ind. prés. passif, ind. fut. passif.
	ama tis, dele tis, audi tis	7 emplois : ind. prés. actif, part passé passif datif, part. passé passif ablatif, aux 3 genres.
	N. B. — *legis* : 2 emplois, 1 de *lego*, *is*, 1 de *lex*, *gis* *vis* : 3 emplois, 1 de *volo*, *vis*, 2 de *vis* la violence *velis* : 3 emplois, 1 de *volo*, *vis* (subj. prés.), 2 de *velum*, *i* *sitis* : 5 emplois, 1 de *sum* (subj. prés.), 3 de *sitis*, *is*) 1 de *sitio*, *is*	
... o	domin o, bon o	2 ou 4 emplois : dat. m. ou n. sing. abl. m. ou n. sing.
	eo (is), ill o, ali o	3 emplois : abl. m. s., abl. n. s., adv. de lieu.
	ama to, dele to, audi to	5 emplois : impératif futur actif ; dat. m. s., dat. n. s., abl. m. s. abl. n. s. du participe passé.
	N. B. — *Circumspecto* et nombreux fréquentatifs : 5 emplois, 1 de *circumspecto*, *as*, *are*, 4 de *circumspicio* (dat. abl. masc. et neutre sing.).	
... u	vis u, audi tu	2 emplois : abl. s. du nom *visus*, *us*, abl. supin de *video*.
	cornu	4 emplois : nom., voc., acc., abl. n. sing.
... um	bon um, nigr um	4 emplois : nom, voc. n. sing., acc. m. ou n. sing. sing.
	amat um, delet um, audit um, lect um capt um	5 emplois : 4 du part. parf. 1 du supin.
	vis um, vict um, juss um, us um, etc.	6 emplois : les 5 ci-dessus, + acc. de *visus*, *us*, *victus*, *us*, *jussus*, *us*.
	nostr um, vestr um	5 emplois : gén. plur. partitif de *nos* ; nom. n. sing., voc. n. sing., acc. m. sing., acc. n. sing. de l'adjectif ou pronom possessif.
	N. B. — *victorum*, *interfectorum*, *obsessorum* } 2 emplois absolument opposés { gén. plur. de *victor* : vainqueur ; gén. plur. de *victus* : vaincu	
... us	man us, lac us	6 emplois : nom., voc., gén. sing., nom., voc., acc. plur.
	vulg us, corp us, vuln us	3 emplois : nom., voc., acc. n. sing.
	doct ius, fort ius	4 emplois : nom. n. sing., voc. n. sing. acc. n. sing., de l'adj., adv. comparatif.
	N. B. — *Visus*, *victus*, *jussus*, *usus*, etc. : 7 emplois, 6 de la 4e décl. + participe passé de *video*, *vinco*, *jubeo*, *utor*	

9426-11-57. — Imp. CRÉTÉ Paris, Corbeil-Essonnes. — Dépôt légal : 4e trimestre 1957.